Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8170118
Centre d'intérêt: 72

Fleury, Maurice.

Rapport sur l'analyse du contenu des projets d'équipements présentés en 1974-1975 pour l'enseignement du français au niveau élémentaire / Maurice Fleury. -- Québec : Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire, 1976.
193 p. ; 28 cm. -- (Études et documents / Ministère de l'éducation du Québec. Enseignement élémentaire et secondaire)

Code: 16-0111. Glossaire: p. 42, 51-56.

Cote Dewey: 371.335/F618r Cote LC: LB/1043

Descripteur(s): *Didactique du français *Utilisation de l'audiovisuel *Expérimentation pédagogique *Inventaire de projets *Primaire (Niveau)

Rapport-synthèse, à partir d'une analyse de contenu à caractère descriptif, des projets d'intégration d'équipement audiovisuel à l'enseignement du français langue maternelle au primaire. Deux objectifs sont visés: (1) identifier les caractéristiques, les orientations et les liens qui se dégagent de la nature des objectifs poursuivis, des stratégies d'apprentissage employées, des supports audiovisuels empruntés et des modalités d'évaluation envisagées; (2) dégager le degré de créativité et d'innovation reflétées par les projets; la conception que se fait le maître de l'enseignement du français et de l'étude que doit en faire l'élève; sa préparation au projet; les modalités d'utilisation des moyens audiovisuels, les ressources humaines et matérielles du milieu; enfin, les phases de développement du projet dans son ensemble.

Sur les 243 projets présentés et acceptés pour l'année 1974-1975, 22, choisis au hasard, ont été retenus. La grille d'analyse, à partir des quatre savoirs, dégage les objectifs, les stratégies, les activités, les supports audiovisuels, les méthodes d'évaluation.

Les maîtres inclus dans l'échantillon manifestent un véritable désir de renouveler leur pédagogie: souci de favoriser chez l'étudiant la créativité, de respecter son rythme individuel, sa spontanéité, en multipliant les expériences concrètes et en soutenant son intérêt. Annexes importantes comprenant une liste des objectifs d'enseignement et d'apprentissage, des exemples de démarches pédagogiques tirés de projets, des commentaires globaux sur chaque projet.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170118

ÉTUDES ET DOCUMENTS

(ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE)

RAPPORT SUR L'ANALYSE DU CONTENU DES PROJETS D'EQUIPEMENTS PRESENTES EN 1974–1975 POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS AU NIVEAU ELEMENTAIRE

Code: 16–0111
Dépot légal: 3e trimestre 1976
Bibliothèque nationale du Québec

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

E D U Q 8170118

RAPPORT SUR L'ANALYSE DU CONTENU DES PROJETS D'EQUIPEMENTS PRESENTES EN 1974-1975 POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS AU NIVEAU ELEMENTAIRE

Maurice Fleury, Ph. D.

Mai 1976

TABLE DES MATIERES

Page

Introduction 1

Cadre de l'étude 2

Méthode de travail 3

A- Savoirs - Objectifs - Stratégies - Supports - Evaluation 6

Savoirs 6

Objectifs 8

Stratégies d'apprentissage 11

Audio-visuel 16

Evaluation ..... 19.

B- Innovation - Créativité - Motivation - Ressources - Moyens audio-visuels .. 21

Innovation ou variété 29

Créativité 32

Motivation - Français 35

Préparation - Ressources - Développement 36

Moyens audio-visuels 38

Conclusion - Recommandation 38

C- Grands axes des Savoirs 41

ANNEXES: A- Définition des activités inventoriées 49

B- Identification des projets faisant partie de l'échantillonnage par région 57

C- Objectifs d'apprentissage 63

D- Objectifs d'enseignement 143

E- Exemples de démarches pédagogiques tirés de projets présentés ...155

F- Commentaires globaux sur chaque projet 183

LISTE DES TABLEAUX

page

1. Identification des paramètres analysés 5
2. Fréquences et pourcentages obtenus pour les catégories de savoirs 7
3. Fréquences et pourcentages obtenus pour les types d'objectifs 10
4. Fréquences et pourcentages obtenus pour les diverses stratégies 15
5. Fréquences et pourcentages obtenus en ce qui touche l'audio-visuel 18
6. Fréquences et pourcentages obtenus pour les modes d'évaluation 20
7. Classification des activités d'apprentissage par ordre de fréquence 23
8. Aspect sensoriel et psycho-moteur des activités d'apprentissage 26
9. Aspect affectif et social des activités d'apprentissage 27
10. Aspect cognitif des activités d'apprentissage 28
11. Innovation - Créativité - Motivation - Préparation des Enseignants - Ressources humaines et matérielles - Développements - Moyens audio-visuels ... 30
12. Activités d'apprentissage jugées comme allouant une part importante de créativité 34
13. Répartition des moyens audio-visuels telle que reflétée par l'échantillonnage 37
14. Définition des éléments d'apprentissage retenus 42
15. SAVOIR - PARLER 43
16. SAVOIR - ECOUTER 44
17. SAVOIR - ECRIRE 45
18. SAVOIR - LIRE 46
19. Synthèse des quatre savoirs 47

Introduction

Suite à une demande formulée par les autorités de la D.G.E.E.S., une analyse descriptive de quelque quatre-vingts projets d'intégration d'équipement audio-visuel pour l'enseignement du français langue maternelle, à tous les niveaux de l'élémentaire, fut exécutée afin, non pas de juger de la qualité intrinsèque desdits projets, mais plutôt de présenter un portrait-robot de ceux-ci. Les projets soumis à l'analyse furent choisis au hasard et représentent environ 33% du nombre total de projets acceptés en 1974-75.

Les commissions scolaires désireuses de se prévaloir des dispositions rattachées au plan de développement des langues (P.D.E.L.) pouvaient présenter au Ministère de l'Education, en conformité avec la Directive 24-02-13 du 11 juillet 1974, des projets justifiant l'apport d'équipements audio-visuels et d'aménagements pour l'enseignement du français.

Afin d'éclairer certaines facettes, jusque là demeurées obscures, une analyse de contenu à caractère descriptif fut entreprise dans le but précis:

A) d'identifier les caractéristiques, les orientations et les liens qui se dégagent de la nature des objectifs poursuivis, des stratégies d'apprentissage employées, des supports audio-visuels empruntés et des modalités d'évaluation envisagées;

B) de dégager le degré de créativité et d'innovation reflétées par les projets; la conception que se fait le maître de l'enseignement du français et de l'étude que doit en faire l'élève; sa préparation au projet; les modalités d'utilisation des moyens audio-visuels, les ressources humaines et matérielles du milieu; enfin, les phases de développement du projet dans son ensemble.

En somme, notre travail vise une certaine clarification des démarches pédagogiques des maîtres impliqués.

Nous espérons que le tableau ainsi brossé saura refléter la réalité.

Introduction

Suite à une demande formulée par les autorités de la D.G.E.E.S., une analyse descriptive de quelque quatre-vingts projets d'intégration d'équipement audio-visuel pour l'enseignement du français langue maternelle, à tous les niveaux de l'élémentaire, fut exécutée afin, non pas de juger de la qualité intrinsèque desdits projets, mais plutôt de présenter un portrait-robot de ceux-ci. Les projets soumis à l'analyse furent choisis au hasard et représentent environ 33% du nombre total de projets acceptés en 1974-75.

Les commissions scolaires désireuses de se prévaloir des dispositions rattachées au plan de développement des langues (P.D.E.L.) pouvaient présenter au Ministère de l'Education, en conformité avec la Directive 24-02-13 du 11 juillet 1974, des projets justifiant l'apport d'équipements audio-visuels et d'aménagements pour l'enseignement du français.

Afin d'éclairer certaines facettes, jusque là demeurées obscures, une analyse de contenu à caractère descriptif fut entreprise dans le but précis:

A) d'identifier les caractéristiques, les orientations et les liens qui se dégagent de la nature des objectifs poursuivis, des stratégies d'apprentissage employées, des supports audio-visuels empruntés et des modalités d'évaluation envisagées;

B) de dégager le degré de créativité et d'innovation reflétées par les projets; la conception que se fait le maître de l'enseignement du français et de l'étude que doit en faire l'élève; sa préparation au projet; les modalités d'utilisation des moyens audio-visuels, les ressources humaines et matérielles du milieu; enfin, les phases de développement du projet dans son ensemble.

En somme, notre travail vise une certaine clarification des démarches pédagogiques des maîtres impliqués.

Nous espérons que le tableau ainsi brossé saura refléter la réalité.

Cadre de l'étude

Avant d'explorer en détail les divers éléments d'observation, permettez-nous de situer le cadre théorique de cette étude en situant ses limites.

A) Limites liées à l'objet:

Le nombre de projets concernés (82), tout en étant représentatif des neuf régions administratives de la province, nous incitent à être prudent quant aux inférences à établir avec l'ensemble des projets présentés et acceptés (243).

En second lieu, il ne faut pas perdre de vue que les informations transmises sont pour la plupart partielles. En effet, la majorité des proposeurs n'ont pas cru bon d'alourdir leur présentation d'un amoncellement de détails lorsque des activités d'apprentissage devaient être énumérées; ou encore, ont sélectionné judicieusement ces dernières de façon à motiver la demande de supports audio-visuels particuliers. La somme de résidus ou d'informations incontrôlables est donc considérable et obscurcit notre vision d'ensemble.

Une troisième limite tient dans le fait que la grande diversité rencontrée dans les présentations, jointe à la non-orthodoxie des termes utilisés laissent à l'analyste une bonne part d'arbitraire en même temps qu'elles accroissent les marges d'erreurs.

B) Limites liées à la méthode:

Bien que la Directive 24-02-13 donne aux maîtres les lignes directrices du programme, beaucoup de latitude leur est laissée quant à la forme de présentation de leurs projets. Ceci n'est pas sans entraîner de sérieux problèmes dans le choix de critères d'analyse en vue de la mise en relation des divers éléments. Naturellement, ces critères pourraient différer d'un analyste à l'autre.

D'autre part, le degré de précision découlant des paramètres choisis dans la grille d'analyse s'avère difficilement estimable à priori même si une lecture préliminaire des projets fut exécutée.

C) Autres limites:

Enfin, des limites de temps, de disponibilités et de budget sont aussi à considérer.

Jetons maintenant un coup d'oeil sur la méthode de travail empruntée.

Méthode de travail

Afin de pouvoir réfléter le plus adéquatement possible les démarches pédagogiques initiées par les maîtres, nous dégageâmes les divers paramètres composant les données fondamentales de l'analyse telles qu'énumérées dans le cadre de l'étude.

C'est ainsi, qu'en ce qui regarde le premier aspect de l'analyse, il nous apparaît ressortir de l'échantillonnage des projets quatre (4) types d'objectifs: - généraux - spécifiques - par activités - par supports audio-visuels.

S'inspirant de la littérature existante (Guide pédagogique no. 3b), nous avons qualifié de "spécifique" un objectif dont la formulation portait sur l'établissement d'un comportement observable et mesurable. D'autre part, comme bon nombre de maîtres planifièrent leur enseignement en fonction d'activités déterminées de même qu'en fonction de supports audio-visuels, nous avons cru nécessaire d'établir d'autres catégories distinctes d'objectifs.

Quant à l'item "Stratégies d'apprentissage", nous l'avons caractérisé par neuf (9) entités, chacune dévoilant un aspect particulier. C'est ainsi que nous avons établi la part réservée au travail en équipe, celle

réservée au travail individuel, la part laissée à l'initiative de l'élève ou à celle du maître, quand ce n'est pas un effort concerté maître-élève, puis nous avons analysé de plus près les activités d'apprentissage elles-mêmes afin d'établir s'il s'agissait d'activités internes ou externes, si elles considéraient l'aspect correctif ou thérapeutique, et enfin si elles étaient suffisamment détaillées et claires. Tous ces éléments feront l'objet de définition un peu plus loin.

Le mandat, tel que défini, prévoyait la mise en relation des moyens audio-visuels sollicités et des stratégies d'apprentissage avancées. Afin de ne pas multiplier à outrance les supports audio-visuels impliqués, il nous apparut plus souple de dichotomiser ces dernier[illegible] à partir de leurs caractéristiques intrinsèques; ainsi, s'inscrivent dans la catégorie statique toutes formes de présentations auditives ou visuelles dans lesquelles le mouvement est exclu: acétates, bandes magnétiques, diapositives, films fixes, bandes dessinées, ...; la catégorie dynamique, pour sa part, englobe toutes formes de présentations auditives ou visuelles dans lesquelles il y a du mouvement: films, bandes magnétoscopiques, marionnettes...etc. Cette dichotomisation se retrouve au niveau de l'utilisation des deux catégories de supports audio-visuels en cours d'apprentissage, tout comme elle peut apparaître au niveau de la production ou de la réalisation de matériels pédagogiques.

Enfin, les modalités d'évaluation envisagées refermaient la boucle. Une part fut réservée à l'auto-évaluation et une autre à l'évaluation par les pairs ou par le maître (hétéro-évaluation). Enfin, la présence de leur interrelation avec les objectifs préalablement énoncés fut recherchée.

Naturellement, de nombreux autres paramètres de sophistication auraient pu être ajoutés, mais ils n'auraient pas apporté, selon nous, un meilleur éclairage sur la situation. Le tableau I synthétise ce qui vient d'être explicité.

TABLEAU I

IDENTIFICATION DES PARAMETRES ANALYSES

SAVOIR PARLER - SAVOIR ECOUTER - SAVOIR LIRE - SAVOIR ECRIRE

OBJECTIF	STRATEGIE	ACTIVITE	SUPPORT AV	EVALUATION
1- Général	1- Travail en équipe	1- Aspect sensoriel et psycho-moteur	1- Utilisation statique	1- Auto-évaluation
2- Spécifique	2- Travail individuel	2- Aspect affectif et social	2- Utilisation dynamique	2- Hétéro-évaluation
3- Par activité	3- Accent / élève	3- Aspect cognitif	3- Production statique	3- Evaluation en fonction des objectifs
4- Par support	4- Accent / maître		4- Production dynamique	
	5- Accent maître/ élève			
	6- Activité interne			
	7- Activité externe			
	8- Accent / thérapeutique			
	9- Activité détaillée			

Le second point d'investigation nécessita une identification des diverses activités d'apprentissage anticipées ainsi que les aides audio-visuelles impliquées. Un dépouillement systématique des projets permit de faire ressortir l'organisation générale des milieux concernés.

A) Savoirs - Objectifs - Stratégies - Supports - Evaluation

Examinons maintenant en détail chacun de ces éléments.

1. LES SAVOIRS

En premier lieu, nous constatons qu'une forte proportion des projets (83%) s'appliquèrent à développer le SAVOIR PARLER alors que les trois autres SAVOIRS: écouter, écrire et lire représentent respectivement 54-50-46% des efforts investis. Un projet sur trois (32%) environ s'attaqua simultanément aux quatre savoirs, alors qu'un peu plus d'un projet sur cinq (23%) se confina à un seul des quatre savoirs. Fait à noter, il ressort qu'approximativement 36% de ces projets mobilisaient tous les professeurs et tous les étudiants d'une même école, ce qui laisse supposer l'établissement d'un consensus, d'une cohérence et d'une cohésion au niveau des démarches pédagogiques à entreprendre dans l'enseignement de la langue maternelle au niveau élémentaire.

La grande majorité des documents soutenaient leur option par l'avancé d'hypothèses de travail et de considérations particulières au milieu.

Le tableau II synthétise ce qui vient d'être affirmé.

TABLEAU II

FREQUENCES ET POURCENTAGES OBTENUS POUR LES CATEGORIES DE SAVOIRS

SAVOIR	FREQUENCE	POURCENTAGE
Ecouter	45	54
Parler	69	83
Ecrire	41	50
Lire	38	46

2. LES OBJECTIFS

Bien qu'exprimés de façon très différente, les objectifs ou les buts visés par les demandeurs se recoupent en majeure partie au niveau des objectifs généraux. En effet, bon nombre de ces objectifs sont à ce point englobants qu'ils ne peuvent qu'emporter l'assentiment général: cultiver l'imagination et la sensibilité - développer l'esprit d'observation et l'esprit critique - développer le sens de l'écoute - habituer l'enfant à une lecture expressive... etc. La facilité d'en arriver à un consensus à cet égard explique la proportion importante (57%) des projets qui s'en tinrent à l'énoncé de tels objectifs.

Un certain nombre (19%) d'applicants fondèrent leurs objectifs sur des activités thématiques. Comme ces dernières se prêtent habituellement à l'élaboration d'objectifs spécifiques, bien que bon nombre aient passé outre cette étape dans leur présentation, il est donc permis d'inférer une augmentation substantielle de la proportion de ce type d'objectifs (53%) dans l'enseignement quotidien.

Tel qu'explicité plus haut, la qualité de spécificité allouée à un objectif relève d'une formulation mettant de l'avant l'atteinte d'un comportement observable et... mesurable. Sans prétendre avoir maintenu la rigueur scientifique d'un taxonomiste, nous pouvons tout au moins certifier du souci apporté à établir une distinction entre des objectifs qui nous paraissaient difficilement observables et mesurables et d'autres qui s'y prêtaient avec une plus grande aisance. Nul doute qu'une meilleure connaissance des travaux de Bloom et de Mager, entre autres, sur le sujet eût facilité la tâche de part et d'autre. Il nous apparaît, en effet, que la lacune majeure se dégageant des projets analysés tient dans la non-systématisation de la démarche et l'imprécision rattachée à l'élaboration des objectifs. Il en découle une évaluation subséquente fluide et diluée.

Le découpage d'un comportement, par une planification des activités d'apprentissage devant y conduire, fut relevé dans 39% de l'échantillonnage. Il faut ajouter que dans de tels cas, les activités étaient, en général, très détaillées, diversifiées et cohérentes. Dans certains cas (#78-81), des grilles d'évaluation étaient même construites en vue de faciliter l'auto ou l'hétéro-correction. Toutefois, il faut convenir que l'interrelation devant exister entre objectifs et mesure ne sembla pas constituer, de façon générale, une préoccupation majeure. Nous y reviendrons.

Une certaine proportion (19%) de projets firent reposer leurs buts-activités sur les supports audio-visuels sollicités. De tels projets visaient, sans doute, une démystification de ces nouveaux modes d'expression en établissant les caractéristiques inhérentes au langage sous-jacent. Ainsi, supposons-nous, après avoir établi les potentialités du medium étaient-ils plus en mesure d'en tirer profit avec des activités adaptées. Cette façon de faire se retrouve surtout dans les projets intéressés à la magnétoscopie.

Une dizaine de demandes (12%) prévoient l'administration de tests de classements, préalables à chaque catégorie d'apprentissage afin d'établir les habiletés fondamentales des étudiants. D'autres envisagent des activités préliminaires, pré-requises aux apprentissages prévus, afin de permettre à l'étudiant une découverte et une acceptation de soi; c'est ainsi que des situations d'extériorisation (role playing) furent planifiées.

Grosso modo, il se dégage de la partie "analyse des objectifs" que la majorité des maîtres savent assez bien où ils vont, qu'ils savent tirer profit des intérêts et besoins de l'élève en cédulant des activités centrées sur son milieu, qu'un effort louable est entrepris afin de mieux connaître les potentialités des supports audio-visuels en relation avec l'enseignement du français.

Le tableau III rend compte de ces assertions.

TABLEAU III

FREQUENCES ET POURCENTAGES OBTENUS POUR LES TYPES D'OBJECTIFS

OBJECTIF	FREQUENCE	POURCENTAGE
Général	67	81
Par thème*	16	19
Spécifique	44	53
Par activités	32	39
Par supports	16	19

* Sont inscrits à l'intérieur des objectifs généraux et spécifiques

3. LES STRATEGIES D'APPRENTISSAGE

Cette expression empruntée au militarisme laisse supposer la présence d'une planification rigoureuse des activités rattachées aux apprentissages et des démarches pédagogiques devant les favoriser.

Malgré notre volonté initiale de nous inspirer des ouvrages de Gagné et Ausubel pour établir nos paramètres, nous avons dû toutefois dévier du cheminement prévu afin de pouvoir établir un dénominateur commun qui refléterait les travaux analysés.

Analysons isolément chacun des paramètres, après en avoir donné une définition succinte.

3.1 EQUIPE

Le premier paramètre de cette section veut réfléter la part réservée au travail en équipe. L'importance du développement socio-affectif en milieu scolaire n'étant plus à démontrer, Ausubel et Gagné s'entendent pour voir en cette démarche une contribution positive à une meilleure intégration des connaissances.

Il est heureux de constater qu'une proportion importante (79%) des projets prévoit cette forme d'activité. Il va de soi que celle-ci est généralement indiquée pour un temps déterminé et qu'une certaine souplesse d'application incite les promoteurs de projets à faire alterner ce type d'activités avec du travail individuel (88%) tant il est vrai que tout apprentissage est d'abord et avant tout une affaire personnelle.

3.2 ELEVE

La part d'initiative laissée à l'élève dans la recherche de la connaissance demeure un facteur-clé dans la réalisation d'un enseignement organique. Aussi est-il réconfortant de

constater le profond souci que semble avoir les responsables de projets (69%) eu égard à la part active de l'élève dans le processus d'apprentissage.

3.3 MAITRE

Le paramètre suivant englobe les projets dans lesquels le maître semble tenir à conserver la quasi-totalité des initiatives. Une telle perception est dégagée de descriptions exhaustives d'activités, de la présence d'allusions au rôle de maître à l'intérieur de celles-ci, de la rigidité "apparente" de leur déroulement général. Certes, le fait de prévoir et de planifier en détail des activités d'apprentissage ne constitue pas en soi une lacune, au contraire c'est plutôt un témoignage de professionnalisme. Néanmoins, il nous semblait important de pouvoir discerner entre une démarche pédagogique souple et ... détaillée, et une autre un peu plus directive, sans vouloir pour autant préjuger de leur valeur respective. Donc, il ressort de l'analyse que 61% des projets reflète un aspect directif. D'ailleurs, il semble que la non-directivité peut côtoyer allègrement la directivité à en juger par le nombre respectable (33) de projets qui envisagent leur alternance.

3.4 MAITRE-ELEVE

Une stratégie prônant une étroite collaboration entre maître et élève est relativement rare (30%). Une explication s'impose. Naturellement, il y a ici un recoupement qui se motive difficilement si ce n'est pour refléter, par exemple, les cas particuliers d'enfants en difficultés d'apprentissage, en récupération, ou autres, et pour qui le maître joue un rôle important au niveau de l'encadrement et de l'évaluation.

3.5 ACTIVITES INTERNES - VS - EXTERNES

Il ne faut certes pas nous surprendre de voir se dérouler en milieu scolaire les activités prévues dans les projets présentés, toutefois 40% d'entre eux prévoient une ou plusieurs sorties dans le milieu environnant.

3.6 DIAGNOSTIC - CORRECTION

L'aspect thérapeutique dans l'enseignement de la langue maternelle fut considéré dans 24% des projets soumis. Dans ces projets, il est fait mention de façon explicite que des énergies seront mobilisées afin de pallier à certaines carences constatées en cours d'enseignement.

3.7 DESCRIPTION EXHAUSTIVE

Une proportion considérable d'applicants (62%) prirent la peine de présenter en détail leurs démarches pédagogiques en explicitant clairement ce qu'ils entendaient faire, la façon avec laquelle ils le feraient et ce qu'ils prévoyaient en résulter. Certains même envisageaient des prolongements possibles aux activités prévues dans le processus.

RESUME:

La présence ou non d'une description exhaustive des activités d'apprentissage nous a paru constituer un critère important susceptible de refléter le degré de planification et de précision avec lesquels les concernés préparèrent leur approche stratégique respective.

En résumé, les stratégies d'apprentissage impliquées dans la plupart des projets sont constituées d'un dosage de responsabilités entre le maître et ses étudiants, témoignant d'un désir de renouveau chez le premier et d'un penchant vers le besoin de création chez le second. La volonté de collaboration entre étudiants et le souci de se rapprocher du milieu environnant, de la réalité, sont deux tendances nettement manifestées dans les paramètres isolés. Naturellement, ces derniers ne laissent voir que quelques-unes des nombreuses dimensions inhérentes au processus d'enseignement, de sorte qu'il serait téméraire de notre part de prétendre rendre compte de la réalité. Tel que souligné plus haut, nous aurions préféré, quant à nous, pouvoir tabler sur une grille

systématique d'analyse, à l'image de celle de Gagné sur les divers types d'apprentissage, de sorte qu'il nous aurait été plus loisible d'en dégager une cohérence et un ordre d'importance. Malheureusement, une telle taxonomie s'avéra inapplicable.

Somme toute, l'approche pragmatique, axée sur le concret et les centres d'intérêts semble caractériser la démarche pédagogique des maîtres concernés, par opposion à l'approche cognitive à caractère abstrait.

Voir le tableau IV pour obtenir une vue d'ensemble.

TABLEAU IV

FREQUENCES ET POURCENTAGES OBTENUS POUR LES DIVERSES STRATEGIES

STRATEGIE	FREQUENCE	POURCENTAGE
1. Travail d'équipe	65	79
2. Travail individuel	73	88
3. Accent mis sur élève	56	69
4. Accent mis sur maître	51	61
5. Accent mis sur relation maître-élève	25	30
6. Activités surtout interne à l'école	80	96
7. Accent mis sur aspects thérapeutiques	20	24
8. Activités externes à l'école	33	40
9. Activités abondamment détaillées	52	62

N.B. Dix projets (12%) prirent des dispositions afin d'établir le niveau préalable des connaissances des étudiants avant l'apprentissage anticipé.

4. L'AUDIO-VISUEL

Désireux de simplifier le plus possible la catégorisation des aides audio-visuelles rencontrées, nous en sommes arrivés à une dichotomisation à double entrée, à savoir celle qui envisage l'aspect statique et dynamique rattachés aux unités audio-visuelles employées, et celle qui vise l'utilisation simple de l'un ou l'autre type d'unités ou l'élaboration raffinée d'une production complète.

Il est manifeste que les supports à caractère statique l'emporte sur ceux à caractère dynamique tant au niveau utilisation par le maître qu'au niveau production par l'élève. En effet, nous dénombrons quelque 77% des projets (au niveau utilisation) et 76% (au niveau production) qui s'en remettent à des supports dits statiques. L'autre catégorie de supports (ceux à caractère dynamique) est favorisée respectivement par 50% (niveau utilisation) et 53% (au niveau production) des applicants pour les mêmes niveaux d'opérations.

Nous avons été agréablement impressionné par le sérieux avec lequel les maîtres concernés semblent s'être préparés à une utilisation intelligente des moyens audio-visuels dans leur enseignement. En effet, plusieurs ont suivi des stages intensifs offerts par le S.G.M.E., d'autres consacrèrent des journées pédagogiques pour travailler de concert avec les responsables du secteur audio-visuel de la Régionale la plus proche. Nul doute qu'une telle conscience professionnelle saura assurer une meilleure intégration de ces aides dans l'enseignement.

Parmi les aides statiques maintes fois mentionnées apparaît le magnétophone qui sait rendre de grands services en communication orale, puis viennent le rétroprojecteur, le tourne-disque, le lecteur de cartes magnétiques et le projecteur à diapositives. On fait aussi grand usage de gravures, dessins et graphiques d'où le besoin d'utiliser le projecteur opaque ou épiscope.

Le côté dynamique de l'utilisation est meublé surtout par des émissions éducatives telles: Les Oraliens, Les Cent tours de Centour; quelques films éducatifs viennent compléter l'éventail de possibilités.

Concernant la production statique, les mêmes supports que ceux apparaissant à l'utilisation s'y retrouvent, avec une préséance pour le magnétophone et le rétroprojecteur pour les activités internes, alors que la caméra 35mm Instamatic est privilégiée pour les activités externes. La production dynamique couvre, nous le répétons, les réalisations vidéo et cinématographiques. Viennent s'y ajouter le théâtre de marionnettes et le théâtre d'ombres.

La perception fragmentaire que nous avons de la situation ne nous permet pas de porter un jugement de valeur sur les orientations éventuelles que prendront la plupart de ces tentatives; le danger qui les guette, toutefois, et que nous l'espérons, les responsables sauront éviter, est d'utiliser l'audio-visuel pour lui-même et non comme partie intégrante d'un processus d'apprentissage.

Le tableau V confirme ce qui précède.

TABLEAU V

FREQUENCES ET POURCENTAGES OBTENUS EN CE QUI TOUCHE L'AUDIO-VISUEL

AUDIO-VISUEL	FREQUENCE	POURCENTAGE
Utilisation statique	64	77
Utilisation dynamique	42	50
Production statique	63	76
Production dynamique	44	53

5. EVALUATION

Point terminal d'un long cheminement d'apprentissage, l'évaluation se veut le reflet d'un profil, duquel doivent se dégager les forces et faiblesses des deux parties concernées: enseignant-enseigné.

Nous pouvons, tout de go, affirmer que cet aspect fut de loin le plus négligé. Très rare sont les applicants (#78-81...) qui se préoccupèrent d'établir une politique d'évaluation avec grille-type, niveau de passation, notation anticipée... etc. Naturellement, une telle politique présuppose l'établissement d'un consensus global sur la mesure et les objectifs poursuivis. Ces pré-requis ne semblent pas être assurés chez la grande majorité des applicants.

Néanmoins, en plus de tenter de dégager l'existence de relations entre modalités prévues d'évaluation et les objectifs poursuivis, nous nous sommes penchés sur les types d'évaluation envisagés soient: l'auto-évaluation et l'hétéro-évaluation (celle-ci comprenant une évaluation par ses pairs, par son professeur ou même, dans certains cas, par ses parents).

L'auto-évaluation qui, au demeurant, permet une prise de conscience par l'intéressé est prévue dans 77% des projets, alors que l'hétéro-évaluation sous toutes ses formes apparaît dans 76% d'entre eux. Ce qui est plus intéressant, c'est de constater qu'environ 45% de l'échantillonnage s'efforcèrent de mettre en relation leurs objectifs et leurs modes d'évaluation. Dans la plupart des cas, il s'agissait d'objectifs spécifiques avec un assortiment de mesures circonstanciées.

Le tableau VI donne une vue simplifiée de ces états de chose.

TABLEAU VI

FREQUENCES ET POURCENTAGES OBTENUS POUR LES MODES D'EVALUATION

MODE D'EVALUATION	FREQUENCE	POURCENTAGE
Auto-évaluation	64	77
Hétéro-évaluation	63	76
Evaluation en fonction des objectifs	37	45

Même si nous pouvons affirmer que les maîtres ne semblent pas encore atteints de "mesurite" (faut-il vraiment le déplorer?), il appert que bon nombre d'entre eux ont le souci d'évaluer la qualité de leurs échanges avec leurs étudiants même si le tout manque un peu de systématisation.

B) INNOVATION - CREATIVITE - MOTIVATION - RESSOURCES - MOYENS AUDIO-VISUELS

Dans la seconde partie de ce rapport, nous essaierons de dégager certaines autres caractéristiques intrinsèques des projets présentés dont:

1. le degré d'innovation tel que reflété par la variété des activités d'apprentissage proposées;

2. le degré de créativité ou de participation inhérent aux diverses activités;

3. la place laissée aux activités à caractère proprement motivationnel de même que celle laissée aux activités directement axées sur l'apprentissage de points particuliers à la discipline;

4. l'importance accordée dans le projet à la préparation des maîtres concernés en raison de l'adoption d'aides audio-visuelles, à la consolidation des ressources humaines et matérielles du milieu, ainsi qu'au développement général (conception, organisation, réalisation, évaluation);

5. les particularités d'utilisation des moyens audio-visuels impliqués.

Notre intention est donc d'analyser en détail chacun des facteurs ci-haut énumérés et tenter d'en extraire les indications pertinen-

tes. Mais tout d'abord, un mot d'explication sur la procédure. La première étape se résume à l'analyse détaillée de l'ensemble des projets afin de dégager la nature des activités d'apprentissage prévues. Nous retrouverons dans le tableau VII le dépouillement ainsi obtenu. Vous remarquerez le regroupement de certaines activités telles que, par exemple, reportage oral et reportage visuel; présentation d'autrui, présentation de spectacles (par un animateur); expression à partir d'images ou autres stimuli visuels, etc. Le regroupement est motivé par la nécessité de ne pas allonger indûment la liste tout en nous permettant de noter la portée pédagogique d'activités similaires. L'établissement de cette liste d'activités découle de la question posée devant chaque assertion des applicants, à savoir: "Que doit faire l'étudiant dans le cadre de l'activité proposée"? L'annexe "A" nous donne une définition succinte avec, parfois, un exemple à l'appui de chacune des activités ainsi répertoriées. Chaque projet possède un numéro d'identification. Nous pouvons en connaître la provenance en référant à l'annexe "B".

TABLEAU VII

Classification des activités d'apprentissage par ordre de fréquence

ACTIVITES	N.	ACTIVITES	N.	ACTIVITES	N.
1- Enregistrement sonore	56	24- Improvisation	22	47- Composition écrite libre (poésie) etc.	10
2- Interview	49	25- Lecture espressive	21	48- Journal de classe	9
3- Expression sur images-autres	47	26- Correspondance bande sonore	19	49- Syllabation	8
4- Illustration Dessin autres	41	27- Présentation de soi	18	50- Consigne	8
5- ROLE/PLAYING	36	28- Présentation / autrui - spectacle, etc.	18	51- Enquête	7
6- Récit individuel collectif	36	29- Sketch - saynète	18	52- Nouvelle - Affichage Télé journal	6
7- RESUME / Compte-rendu	35	30- Répétition message	17	53- Phraséologie	5
8- Enregistrement visuel	35	31- Jeu éducatif	16	54- Espace-temps	5
9- Expression orale	35	32- Conversation téléphonique	16	55- Lecture silencieuse	5
10- Recherche	34	33- Dialogue	16	56- Expression corporelle	4
11- Jeu d'Imagination	33	34- Interprétation message	16	57- Ponctuation	4
12- Mime / pantomime	32	35- Adaptation littérature folklorique, etc.	16	58- Présentation publique	4
13- Vocabulaire	32	36- Découverte - Lieux - Personnages - Evènements	14	59- Emission radio produite classe	4
14- Montage A.V.	31	37- Message publicitaire	14	60- Photo - roman	3
15- Jeux - questionnaire	29	38- Jeu - indice	14	61- Exposition	3
16- Composition de bandes dessinées	27	39- Expression de sentiments	13	62- Dictée	3
17- Prononciation / intonation	27	40- Reportage oral - visuel	13	63- Dictionnaire	3
18- Discussion	26	41- Composition écrite spécifique	12	64- Décodage combinaison voyelle consonne, etc.	3
19- Visite externe	25	42- Discrimination	12	65- Brain - Storming	2
20- Ordre chronologique	24	43- Mémorisation	11	66- Empathie	2
21- Conférence - discours - débat	23	44- Synonyme / antonyme Paronyme / homonyme	11	67- Prise de note	2
22- Détection de fautes	22	45- Identification de bruits	10	68- Audition: rythme	2
23- Dénouement différent d'histoires	22	46- Association	10	69- Schéma corporel	2
				70- Réaménagement mobilier selon un plan	1

ACTIVITES	N.	ACTIVITES	N.	ACTIVITES	N.
71- Charade	1	76- Concentration	1		
72- Motricité	1	77- Expression sur perception	1		
73- Série Pile Multi-Monde	1	78- Bibliographie	1		
74- Respiration	1	79- Conférence de presse	1		
75- Décodage affixe	1	80- Lecture corrective	1		

Selon la grille de Robert C. Burkhart et les définitions préalablement établies (annexe A), les activités pourraient être divisées en trois groupes selon les aspects:

A) sensoriel et psycho-moteur (tableau VIII)

B) affectif et social (tableau IX)

C) cognitif (tableau X)

Dans chacun de ces groupes, il y a cinq classes distinctes:

A) idées: concepts au sujet de la matière ou du contenu (QUI? QUOI?)

B) relations: distinctions ou différences entre les objets, les événements, les attitudes, les idées et les propriétés (LEQUEL?)

C) méthodes: réalisation d'un travail (COMMENT?)

D) hypothèses: changement prévisible en fonction du point de vue original (SI? ALORS?)

E) évaluation: raisons qui justifient un choix, une application, une sélection, une distinction en fonction d'un objet (POURQUOI?)

De cette analyse, il ressort que l'aspect affectif et social (12 activités) fut significativement délaissé à l'avantage des aspects cognitifs (39) et psycho-moteurs (31).

TABLEAU VIII

ASPECT SENSORIEL ET PSYCHO-MOTEUR DES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE (P.P.)

IDEES	RELATIONS	METHODES	HYPOTHESES	EVALUATION
Perception (Qui, Quoi)	Différenciation (Lequel)	Expérience (Comment)	Relation (Si, Alors?)	Justification (Pourquoi)
- Expression sur les images	- Discrimination des bruits, des sons, des rythmes	- Enregistrement visuel	- Jeu éducatif	- Montage audio-visuel
- Identification des bruits	- Détection de fautes	- Enregistrement sonore	- Découverte de mots nouveaux	
- Illustration par dessin ou autre	- Charade	- Reportage oral-visuel	- Jeu d'imagination	
- Lecture silencieuse	- Jeu-indice	- Message publicitaire	- Mots charnières diapositives	
- Motricité	- Prononciation-intonation	- Photo-roman	- Ordre chronologique de faits ou d'événements entendus ou vécus	
- Respiration	- Espace-temps	- Mime		
- Décodage	- Expression corporelle	- Adaptation folklorique		
		- Affichage		
		- Réaménagement d'un plan		
		- Concentration		
SIGNIFICATIONS DONNEES				
- Identifier - Noter - Ecouter, etc.	Comparer Mesurer Séparer Ordonner Distinguer, etc.	- Essayer - Découvrir - Expérimenter - Organiser, etc.	Associer Relier Ordonner, etc.	Considérer Justifier Etablir

TABLEAU IX

ASPECT AFFECTIF ET SOCIAL DES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE (P.P.)

IDEES	RELATIONS	METHODES	[illegible]	EVALUATION
Préférence (Qui, Quoi)	Appréciation (Lequel)	Influence (Comment)	Emphatie (Si, Alors)	Valeur (Pourquoi)
Expression de ses sentiments, de ses préférences Expression sur ses perceptions	- Discussion - Lecture corrective	Débat Discours Conférence Pantonime	- Role-playing - Imagination - Sketch-saynète - Identification à un personnage	
SIGNIFICATIONS DONNEES				
Aimer Préférer Ignorer Répondre, etc.	Estimer Qualifier Reconnaître Eclaircir, etc.	Insister Persuader Motiver Flatter, etc.	Assumer Personnifier S'identifier à, etc.	Identifier une valeur ex.: (vrai ou faux)

TABLEAU X

ASPECT COGNITIF DES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE (P.P.)

IDEES	RELATIONS	METHODES	HYPOTHESES	EVALUATION
Compréhension (Qui, Quoi)	Analyse (Lequel)	Application (Comment)	Transformation (Si, Alors)	Synthèse (Pourquoi)
- Découverte des lieux, des personnages, des événements - Composition libre - Recherche - Dialogue - Présentation d'autrui - Interprétation d'un message	- Présentation de soi - Interview - Jeu-questionnaire - Synonyme/antonyme - Syllabation - Brain-storming - Ponctuation - Conférence de presse - Dictée trouée - Phraséologie	- Mémorisation - Répétition du message - Nouvelle - Correspondance sur bande sonore - Message à un ou plusieurs éléments - Lecture expressive - Consigne	- Dénouements diff. d'une histoire - Adaptation littéraire - Improvisation - Role-playing - Imagination - Expression orale	- Compte rendu - Récit individuel - Récit collectif - Enquête - Télé-journal - Présentation publique - Journal de classe - Emission de radio - Biographie - Prises de notes
SIGNIFICATIONS DONNEES				
Conceptualisation Catégoriser Généraliser, etc.	Expliquer Examiner Tester Conclure Répondre, etc.	Employer Systématiser Compléter Réaliser, etc.	Interpréter Symboliser Représenter Signifier, etc.	Unifier Combiner Inclure Apposer, etc.

1. INNOVATION OU VARIETE

Bien que l'innovation soit un concept relativement facile à saisir lorsque considéré isolément (introduction de quelque nouveauté), il n'en est point ainsi lorsqu'il s'agit d'établir si l'introduction d'une activité quelconque dans la classe X représente de fait une innovation dans ce milieu scolaire particulier.

Ne pouvant répondre à cette question, nous avons donc tablé sur la diversification ou la variété des activités suggérées aux fins d'innovation, faisant l'hypothèse que l'introduction de nouveautés se situait, sinon au niveau de l'activité elle-même, du moins au niveau des supports audio-visuels intégrés. Certes, dans bon nombre de cas, la nature des activités et leur nette dépendance vis-à-vis l'audio-visuel en font une véritable innovation dans la classe puisque le maître ne peut l'avoir exploitée avant la pénétration des aides audio-visuelles demandées.

A tout événement, le tableau XI nous permet de constater la variété d'activités pour chacun des projets. Sachant que le nombre total de celles-ci atteint 80, il nous est loisible de connaître à la fois leur somme respective et le pourcentage correspondant. Bien que la moyenne approximative soit de 15 activités prévues par projet, nous remarquons que l'échantillon 10 n'en mentionne que deux (2) pour un pourcentage de 2,5% alors que l'énumération la plus dense se retrouve dans l'échantillon 65 avec 35 activités d'apprentissage suggérées pour une exploitation éventuelle de 43,7% de toutes les activités potentielles (propres à notre échantillonnage) pour l'enseignement du français à l'élémentaire.

En définitive, s'il fallait en croire les données recueillies et en supposant que le niveau ne crée aucune barrière dans la sélection des activités d'apprentissage, à savoir que seule la nature du contenu change à l'intérieur de mêmes contextes, il faudrait alors conclure qu'environ 19% de toutes les activités possiblement réalisables seront en moyenne exécutées par les concepteurs. Naturellement, cette assertion suppose l'existence d'une banque complète en moyens audio-visuels dans leur milieu scolaire respectif.

TABLEAU XI

INNOVATION - CREATIVITE - MOTIVATION - PREPARATION DES ENSEIGNANTS - RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES - DEVELOPPEMENTS - MOYENS AUDIO-VISUELS.

ECHANTILLON	VARIETE (80)	%	CREATIVITE (37)	% - FONCTION VARIETE	PREP. ENS.	RESS. HUM.	RESS. MAT.	DEVELOPP.	M.A.V. (59)	%
1	20	25	12/	60	X	X	X	X	13	21,7
2	18	22,5	9/	50		X	X	X	11	18,3
3	7	8,8	5/	71	X	X	X	X	9	15
4	5	6,1	4/	80	X	X	X	X	8	13,3
5	19	23,7	9/	47	X	X	X	X	8	13,3
6	18	22,5	10/	55	X	X	X	X	7	11,7
7	14	17,5	10/	71	X	X	X	X	10	16,7
8	9	11,2	7/	78	X	X	X	X	5	8,3
9	15	18,7	11/	73	X	X	X	X	8	13,3
10	2	2,5	2/	100	X	X	X	X	5	8,3
11	10	12,5	6/	60	X	X	X	X	6	10
12	5	6,1	0/	0	X	X	X	X	4	6,7
13	8	10	5/	63	X	X	X	X	1	1,7
14	5	6,1	3/	60	X	X	X	X	7	11,7
15	13	16,2	9/	69	X	X		X	12	20
16	3	3,7	2/	66	X	X	X	X	9	15
17	3	3,7	3/	100	X	X	X	X	7	11,7
18	9	11,2	9/	100	X	X		X	8	13,3
19	18	22,5	11/	61	X	X	X	X	1	1,7
20	2	2,5	2/	100	X	X	X	X	4	6,7
21	7	8,8	5/	71	X	X	X	X	5	8,3
22	14	17,5	11/	79	X	X	X	X	7	11,7
23	20	25	11/	55	X	X	X	X	12	20
24	23	28,7	10/	43	X	X	X	X	8	13,3
25	17	21,2	10/	59						18,3
26	15	18,7	11/	73	X	X			12	20
27	14	17,5	12/	85	X		X	X	11	18,3
28	21	26,2	9/	43		X	X		8	13,3
29	16	20	11/	69	X	X	X	X	5	8,3
30	23	28,7	13/	56	X	X	X	X	13	21,7
31	22	27,5	15/	68	X	X	X	X	15	25
32	28	35	16/	57	X	X	X	X	17	28,3
33	12	15	8/	67			X	X	17	28,3
34	21	26,2	15/	71		X	X	X	14	23,3
35	23	28,7	16/	70	X	X	X	X	14	23,3
36	16	20	12/	75	X	X	X	X	9	15
37	15	18,7	9/	60	X	X	X		8	13,3
38	9	11,2	4/	44	X	X	X		7	11,7
39	11	13,7	8/	73	X	X	X		1	1,7
40	6	7,5	2/	33	X	X	X		5	8,3
41	X	X							X	

VARIETS (80)	%	CREATIVITE (37)	%-FONCTION VARIETS	PREP. ENS.	RESS. HUM.	RESS. MAT.	DEVELOPP.	M.A.V. (59)	%
21	26,2	17/	81	X	X	X	X	13	21,7
9	11,2	4/	44	X	X	X	X	7	11,7
12	15	9/	75	X	X	X	X	10	16,7
5	6,1	2/	40					8	13,3
8	10	7/	87			X		3	5
8	10	7/	87	X	X	X	X	17	28,3
8	10	6/	75	X	X	X	X	6	10
6	7,5	4/	66	X	X	X		8	13,3
22	27,5	13/	60	X	X	X	X	13	21,7
5	6,1	4/	80	X	X	X	X	1	1,7
19	23,7	9/	47	X	X	X	X	8	13,3
18	22,5	6/	33	X	X	X	X	9	15
11	13,7	10/	91	X	X	X	X	14	23,3
8	10	6/	75	X	X	X	X	6	10
24	30	12/	50		X	X	X	13	21,7
21	26,2	8/	39	X	X	X		4	6,7
10	12,5	4/	40	X	X	X	X	3	5
14	17,5	8	57	X	X	X		8	13,3
22	27,5	18/	82	X	X	X	X	5	8,3
16	20	9/	56	X	X	X	X	17	28,3
24	30	12/	50	X	X	X	X	12	20
18	22,5	9/	50	X	X	X	X	8	13,3
5	6,1	3/	60	X	X	X		4	6,7
35	43,7	19/	54	X	X	X	X	16	26,6
8	10	5/	63	X	X	X		6	10
15	18,7	8/	53		X	X	X	6	10
8	10	7/	87			X		2	3,3
17	21,2	14/	82	X	X	X	X	4	6,7
26	32,5	11/	42	X	X	X	X	10	16,7
26	32,5	13/	50		X	X	X	11	18,3
34	42,5	15/	44		X	X	X	19	31,7
34	42,5	25/	74		X	X	X	13	21,7
15	18,7	7/	47	X	X	X		6	10
7	8,8	7/	100	X	X	X		14	23,3
13	16,2	7/	54	X	X	X		2	3,3
21	26,2	16/	76	X	X	X	X	10	16,7
27	33,7	16/	60	X	X	X	X	10	16,7
27	33,7	11/	40	X	X	X	X	8	13,3
7	8,8	6/	85	X	X	X		8	13,3
10	12,5	7/	70	X	X	X		10	16,7
17	21,2	10/	59	X	X	X	X	4	6,7
23	28,7	11/	49	X	X	X	X	7	11,7
X		/							

Donc, pour en revenir au phénomène d'innovation, il demeure une question de degré, or dans ce domaine comme dans bien d'autres une progression constante est probablement plus susceptible de porter fruit qu'une immersion totale et spontanée.

Enfin, en nous référant au tableau VII, dans lequel nous retrouvons la liste des quatre-vingts (80) activités d'apprentissage et le nombre de fois qu'elles sont citées dans les projets, nous remarquons parmi les cinq (5) premières places: l'enregistrement sonore, qui consiste, dans la plupart des cas, en un travail personnel de perfectionnement du savoir parler: puis, vient l'interview, aboutissement d'un processus dans lequel l'étudiant est appelé à développer diverses habiletés de communication dont l'empathie, le savoir-écouter, le savoir interroger, la souplesse de pensée... etc; l'expression libre sur des stimuli visuels variés tels images, gravures, affiches et autres se révèle être très répandue puisqu'il apparaît dans 47 projets; puis vient le recours aux illustrations, dessins et croquis personnels dans le but d'amener l'étudiant à visualiser les concepts mentaux véhiculés dans la communication écrite ou parlée; en cinquième position se retrouvent deux activités également partagées soient le récit individuel ou collectif, ce dernier prenant habituellement la forme d'une improvisation s'inscrivant dans un continuum amorcé par les pairs; le role-playing vise à impliquer les étudiants dans un jeu de simulation ou de dramatisation qui les font se comporter à l'image du personnage choisi; ce dernier procédé semble lui aussi très prisé de la part des maîtres.

A l'autre extrémité, nous retrouvons la conférence de presse, la lecture corrective, la charade et quelques autres qui n'apparaissent qu'à un seul exemplaire. En moyenne, chaque projet prévoit une variété de 15 activités d'apprentissage.

2. CREATIVITE

Selon certains auteurs (Bruner-Piaget-Guilford...), la créativité se caractérise par l'originalité, la flexibilité et la fluidité avec lesquelles un sujet s'acquitte de tâches préalablement affectées.

Encore ici, nous rencontrons une sérieuse difficulté à statuer sur le niveau de créativité découlant d'activités données, puisqu'en définitive, c'est le produit final qui, seul, en fait foi.

En dépit de cette incertitude, nous tentâmes d'isoler toutes les activités qui laissaient sous-entendre une participation importante de l'étudiant du début à la fin. Le tableau XII identifie les activités d'apprentissage retenues. Un rapide coup d'oeil révèle que 37 activités sont considérées comme telles. Une longue réflexion nous a amené à exclure l'item "jeu éducatif" malgré la part habituellement importante réservée à l'originalité et à la participation pour la raison suivante: les divers jeux suggérés tels le jeu de mots-croisés, de mots-mystères, de scrabble, casse-tête... s'apparentaient davantage à des exercices de "problèmes-solution" et qu'à ce compte, il aurait fallu englober toutes les activités (80) décantées.

Le théâtre de marionnettes aurait pu venir s'ajouter s'il n'avait pas déjà été considéré comme support ou moyen audio-visuel particulier.

A en juger par le nombre d'appliquants qui prévoient s'y adonner les activités de création les plus fréquentées sont: l'expression à partir de stimuli visuels, la confection d'illustrations, le role-playing, l'enregistrement visuel par l'intermédiaire de diapositives, bandes magnétoscopiques, films, et l'expression orale sous toutes ses formes.

Le tableau XI nous fait voir la part réservée aux activités de création ou de participation par chacun des projets dans la colonne "CREATIVITE". La colonne suivante nous livre la proportion de créativité en fonction de la variété des activités d'apprentissage proposées dans le projet.

Naturellement, ce qui nous intéresse le plus dans le cas présent, c'est d'obtenir une vue d'ensemble afin de créer le portrait-robot de l'échantillonnage. Dans cette perspective, si nous nous référons aux moyennes, il appert que le projet moyen est celui qui prévoit la présence de 9 activités directement axées sur la participation des étudiants, ce qui représente environ un pourcentage de 60% par rapport à la somme moyenne des activités d'apprentissage prévues (15).

TABLEAU XII

Activités d'apprentissage jugées comme allouant une part importante de créativité

	N		N		N
1- Présentation de soi	18	14- Mime/Pantomime	32	27- Exposition	3
2- Message publicitaire	14	15- Adaptation littéraire-folklorique, etc.	16	28- Journal de classe	9
3- Reportage oral-visuel	13	16- Enquête	7	29- Sketch/saynète	18
4- Présentation autrui-spectacle	18	17- Nouvelle-Affichage-Télé-journal	6	30- Emission-radio	4
5- Dénouement différent histoire	22	18- Improvisation	22	31- Photo-roman	3
6- Expression sur image-autres	47	19- Role-playing	36	32- Expression orale	35
7- Récit individuel - collectif	36	20- Illustration par Dessin autres	41	33- Composition écrite libre	10
8- Discussion	26	21- Imagination	33	34- Expression corporelle	4
9- Conférence - Discours - Débat	23	22- Correspondance, bande sonore - autres	19	35- Conférence de presse	1
10- Recherche	34	23- Dialogue	16	36- Charade	1
11- Conversation téléphonique	16	24- Enregistrement visuel	35	37- Expression sur perceptions	1
12- Composition B. dessinées	27	25- Expression de sentiments	13		
13- Montage audio-visuel	31	26- Composition écrite spécifique	12	Marionnettes	36

3. MOTIVATION - FRANCAIS

L'idée sous-jacente à ce chapitre est de jeter un certain éclairage sur la conception de l'enseignement du français par le maître c.a.d. à la fois sur les stratégies qu'il emploie afin de susciter l'intérêt, prémisse à tout apprentissage, et les points particuliers de la discipline qu'il croit important d'exploiter.

Le lecteur comprendra qu'une telle inférence doit être faite sous toutes réserves puisque les projets sont, en général, fragmentaires et que même s'ils étaient très étayés ils demeureraient un reflet très diffus de la réalité. Seul un procédé d'analyse interactionnelle (Interaction Analysis) telle que développé par Flanders et associés saurait rendre compte d'un tel phénomène.

Selon nous, les diverses activités qui visent de façon explicite la motivation des étudiants sont les suivantes:

1. Jeu éducatif	(16)	4. Jeu-indice	(14)
2. Visite externe	(25)	5. Présentation publique	(4)
3. Jeu-questionnaire	(29)	6. Exposition	(3)

De même, en ce qui regarde le français proprement dit c.a.d. son aspect structural, grammatical ou théorique, nous avons relevé ces activités particulières:

1. Vocabulaire	(32)	6. Dictée	(3)
2. Synonyme-antonyme	(11)	7. Phraséologie	(6)
3. Prononciation	(27)	8. Décodage voyelle-consonne	(3)
4. Syllabation	(8)	9. Décodage affixe	(1)
5. Ponctuation	(4)	10. Détection de fautes	(22)

D'autre part, les hypothèses de travail formulées par les divers responsables de projets indiquent une foi marquée pour des activités axées sur le concret, le pragmatique et qui font appel à l'implication des étudiants dans leur environnement immédiat (approches thématiques - visites externes).

4. PREPARATION MAITRES - RESSOURCES - DEVELOPPEMENT

Ce chapitre fut créé afin de vérifier les dispositions prises par les proposeurs pour assurer un déroulement harmonieux du projet.

Comme nous l'indique le relevé du tableau XI, la presque totalité des projets (98%) envisage des stages de perfectionnement de leurs maîtres tant en audio-visuel qu'en français (PERMAFRA); il faut compter sur l'apport des ressources humaines (techniciens, A.D.P., consultants...) et la présence de ressources physiques (locaux) et matériels (bibliothèque, aides audio-visuelles) déjà installées. Concernant ces derniers, nous fûmes personnellement étonné de constater la clairvoyance avec laquelle certains milieux ont équipé leurs écoles: économie et qualité technique sont deux impératifs auxquels il faut savoir se plier.

Quelque 13 projets ne soufflent mot sur d'éventuelles journées pédagogiques, sessions intensives ou autres, susceptibles de leur assurer la maîtrise des équipements sollicités. Il est toutefois possible qu'un tel entraînement ne soit pas indispensable si ces maîtres ont quelqu'expériences préalables ou encore si l'appareillage en cause est facilement contrôlable.

Quant à l'inventaire des ressources, six (6) demandeurs avouent ne pas avoir d'autres ressources humaines que les maîtres concernés, alors que cinq (5) autres ne peuvent compter sur aucune infrastructure technique.

Si nous considérons maintenant les modalités de développement des divers projets (étapes envisagées, contenu couvert, clientèle visée, évaluation prévue...) la grande majorité sont fort satisfaisants, hormis une vingtaine (20) qui semblent avoir négligé l'un ou l'autre des facteurs pré-cités.

TABLEAU XIII

Répartition des moyens audio-visuels telle que réflétée par l'échantillonnage
* Le récepteur radio fut distingué du récepteur T.V.

1- Projecteur 16 mm	(21)	18- Lecteur carte magnétique	(6)	33- Marionnette	(36)	50- Tachitoscope	(3)
2- Diaporama	(24)	19- Proj. 35mm parlant (caramètre)	(2)	34- Thermo-Fax	(3)	51- Lab.SRA	(1)
3- Bande dessinée	(4)	20- Caméra 35mm	(47)	35- Amplificateur	(2)	52- Metronome	(2)
4- Rétroprojecteur	(60)	21- Centre d'écoute/ écouteurs	(33)	36- Colonne de son	(1)	53- Téléphone	(1)
5- Magnétophone	(74)	22- Radio* T.V.*	(12-13)	37- Visual-Maker	(3)	54- Correcteur langage	(3)
6- Projecteur 35mm	(57)	23- Reprovit	(4)	38- Système sonore	(3)	55- Colleuse 35mm	(1)
7- Projecteur S-8	(18)	24- Carte/globe	(3)	39- Chronomètre	(1)	56- Flash électronique	(1)
8- Walkie-talkie	(11)	25- Visionneuse 35mm	(13)	40- Thermo-Graveur	(1)	57- Repronar	(1)
9- Magnétoscope	(36)	26- Intercom/multi-vox	(5)	41- Panneaux-marionnettes	(1)	58- Théâtre-ombres	(4)
10- Electrophone	(42)	27- Chambre noire	(1)	42- Imprimerie	(2)		
11- Table lumineuse	(1)	28- Projecteur film boucle	(5)	43- Visionneuse S-8	(4)		
12- Gravure/dessin/ affiche	(12)	29- Duplicateur/photocopieur	(12)	44- Colleuse	(4)		
13- Page sonore	(8)	30- Dactylographe	(2)	45- Mélangeur son	(1)		
14- Projecteur film fixe	(17)	31- Mots-croisés/mystères	(5)	46- Trépied	(2)		
15- Episcope	(41)	32- Casse-tête	(2)	47- Lentille macro	(1)		
16- Maquette	(5)			48- Episseur	(1)		
17- Caméra S-8/ éclairage	(20)			49- Lexicoscope	(3)		

5. MOYENS AUDIO-VISUELS

Comme la raison d'être de la présentation des projets tient dans l'acquisition de nouveaux moyens en vue de régénérer la pédagogie conventionnelle, il est intéressant de déterminer les apports techniques qui, selon les maîtres, contribueraient à l'amélioration de leur enseignement du français.

Notons tout d'abord la sollicitation de quelque 59 catégories d'équipement allant du projecteur 16mm au théâtre d'ombre, en passant par la page sonore, le théâtre de marionnettes, le correcteur de langage, etc. Le tableau XIII nous laisse voir le panorama général de ces moyens avec le nombre éventuel d'utilisateurs.

Le magnétophone vient en première position (74) suivi du rétroprojecteur (60), du projecteur à diapositives (57), de la caméra 35mm (47) habituellement de type Instanmatic, quelques rares exceptions (23)demandent une caméra de type réflex, de l'électrophone (42), de l'épiscope (41). Le magnétoscope se retrouve dans 36 projets tout comme l'utilisation de marionnettes. Un nombre assez important de projets (33) prévoient l'aménagement d'un centre d'écoute avec écouteurs individuels dans le but de favoriser la concentration et la qualité des échanges.

Une colonne du tableau XI rend compte du nombre de moyens audio-visuels (M.A.V.) escomptés par projet, ainsi que le pourcentage équivalent par rapport à une utilisation maximale.

Il ressort de ce tableau que chaque projet repose en moyenne sur l'utilisation de 9 moyens audio-visuels spécifiques. Trop ou trop peu? Nous ne saurions le dire; chose certaine nous croyons que la différence tient dans la "manière" d'utilisation et non dans la fréquence.

CONCLUSION - RECOMMANDATIONS

En conclusion, nous devons avouer avoir été positivement impressionné tant par la volonté manifeste des maîtres de s'ouvrir à la nouveauté que par le sérieux avec lequel ils ont conçu les modalités d'intégration des éléments de nouveauté.

Si nous nous référons aux projets analysés, nous sommes confiant que l'interrogation collective nécessitée par l'élaboration desdits projets n'a pu qu'être bénéfique à l'ensemble des maîtres et des étudiants concernés.

Point important à noter: la multiplication des moyens de communication orale ou visuelle ne peut que favoriser, à notre avis, le développement d'habiletés communicationnelles. Le danger, toutefois, est de négliger le script, ou l'écrit, pour le verbal; espérons qu'un juste équilibre saura être trouvé.

La majorité table beaucoup sur l'apport de moyens audio-visuels comme sources de motivation et d'intérêt chez les étudiants. Il ne faudrait pas oublier cependant que l'effet "nouveauté" une fois passé, le problème se posera à nouveau d'une façon tout aussi aigüe. Il faut, pour contrecarrer cette rétrogradation potentielle, connaître les potentialités de chaque moyen audio-visuel envisagé et les exploiter rationnellement. Dans cette perspective, un encadrement judicieux et des possibilités d'échanges entre maîtres nous sembleraient opportuns.

D'autre part, les maîtres semblent miser sur les aides audio-visuelles uniquement lorsqu'il s'agit de développer le savoir écouter et le savoir parler; ils oublient qu'ils pourraient réaliser de courts films d'animation par exemple, pour transmettre des informations d'ordre grammatical, orthographique ou autres. Le format Super-8 rend une telle réalisation peu dispendieuse. Ce type de films didactiques appelé "monoconceptuel" se caractérise par une durée très courte (2-3 minutes) et porte sur un sujet très délimité. Il est inséré dans une cassette pour en prolonger la longévité et se manipule aisément. A notre avis, ce type de support pourraient rendre d'éminents services à l'enseignant de français. Certes, chaque maître ne peut escompter produire tout le matériel didactique nécessaire dans un délai raisonnable de sorte que des collaborations peuvent s'établir entre écoles, ou encore certains services du Ministère peuvent être mis en disponibilité.

La magnétoscopie semble fasciner bon nombre de maîtres. Il est indubitable que cette technique entrouve moult possibilités tant pour ces derniers que pour les étudiants. Est-il assuré, cependant, qu'il soit envisagé comme médium d'enseignement et non seulement comme miroir?

Un certain apprentissage s'impose ici pour le maître de crainte de voir ses efforts non-rentabilisés. Devant les immenses potentialités de ce type de support dans l'enseignement du français notamment, nous irions même jusqu'à proposer que des études sérieuses soient entreprises afin de déterminer les modalités effectives de son intégration dans les classes de l'élémentaire.

La faiblesse majeure rencontrée se situe au niveau des objectifs poursuivis dans l'enseignement de la discipline et des modes d'évaluation devant en découler. Nous croyons qu'il serait opportun de consacrer des journées d'étude afin de se familiariser avec les taxonomies les plus pertinentes.

Personnellement, nous terminons cette analyse avec le sentiment que les maîtres impliqués dans l'échantillonnage étudié sont renforcés par un véritable désir de renouvellement de leur pédagogie, laquelle manifeste un souci de favoriser chez leurs étudiants la créativité, de respecter leur rythme individuel, leur spontanéité, en multipliant les expériences concrètes et en soutenant leurs intérêts.

Nous félicitons les responsables gouvernementaux de leur initiative et nous sommes convaincu qu'une telle approche, si elle demeure sous contrôle peut provoquer des changements positifs appréciables dans l'enseignement du français dans les écoles québécoises.

C) GRANDS AXES DES SAVOIRS

Finalement, un troisième volet fut ajouté après coup dans le but de tenter d'établir un véritable cadre de référence qui permettrait de cerner les multiples buts poursuivis dans les projets.

Pour ce faire, une grille à double entrée (4x7) fut construite pour chacun des savoirs. En abscisse furent inscrites les particularités des savoirs (4) alors qu'en ordonnée furent placées les particularités des apprentissages (7). Le tableau XIV donne une définition précise de ces sept derniers paramètres.

Nous avons donc tenté d'inscrire dans cette grille tous les objectifs tant généraux que spécifiques rencontrés dans l'échantillonnage soumis à analyse afin de mieux comprendre les démarches pédagogiques des maîtres et voir s'il y a uniformité entre les niveaux et entre les régions. De plus, une place spéciale fut réservée aux objectifs impliquant plutôt le maître que l'élève et visant par conséquent plutôt l'enseignement que l'apprentissage.

Des exemples particuliers de démarches pédagogiques incluant les stratégies d'apprentissage, les activités, les supports audio-visuels, de même que modalités d'évaluation en relation avec les objectifs poursuivis sont fournis en annexe "E".

Enfin, quelques commentaires appropriés sur l'ensemble de chacun des projets apparaît dans l'annexe "F".

Voici donc le corpus d'objectifs rencontrés tel qu'ils peuvent apparaître dans nos grilles de classification.

TABLEAU XIV

DEFINITION DES ELEMENTS D'APPRENTISSAGE RETENUS

1. Prise de conscience: sensibilisation au milieu environnant (personnes-objets)

2. Capacité d'appliquer: habileté à exécuter un ensemble de règles, de consignes.

3. Correction: habileté à identifier les erreurs, la justesse des mots, l'à-propos des règles.

4. Maîtrise: capacité d'utiliser avec aisance les phonèmes, les mots de vocabulaire, les structures de pensée; exécution avec brio de tâches spécifiques.

5. Evaluation: capacité de décrire et de juger le degré de pertinence de certains éléments et/ou phénomènes observés.

6. Enrichissement: capacité d'améliorer, de transformer, de compléter, de produire l'expression orale et/ou écrite.

7. Création: capacité de produire ou d'inventer des mots, des idées, des faits nouveaux.

TABLEAU XV

SAVOIR - PARLER (%)

Français / Apprentissage	Phonisme (P)	Vocabulaire (V)	Structure de pensée (S)	Autres (A)	Total
1. Prise de conscience	0,1	0,6	1,4	2,9	5
2. Capacité d'appliquer			0,3	0,4	0,8
3. Correction	0,3	1,1	1,3	0,8	3,6
4. Maîtrise	9,4	13,1	31,3	19,2	73,2
5. Evaluation	0,1	0,8	1,6	2,3	4,9
6. Enrichissement	0,1	3,1	1,3	2,6	7,3
7. Création		0,4	1,9	2,1	4,6
Total	10,2	19,4	39,5	30,7	100

TABLEAU XVI

SAVOIR - ECOUTER (%)

Français / Apprentissage					
	Discrimination auditive (DA)	Vocabulaire (V)	Structure de pensée (S)	Autres (A)	Total
1. Prise de conscience	0,9	0,4	2,2	9,5	13,1
2. Capacité d'appliquer		0,4	3,6	0,9	4,9
3. Correction	1,8	0,9	0,4		3,1
4. Maîtrise	14,4	4,0	26,6	12,6	57,9
5. Evaluation	0,4	1,8	7,6	6,3	16,2
6. Enrichissement		0,9	0,4	0,4	1,8
7. Création			0,9	1,8	2,7
Total	17,6	8,5	42,0	31,6	100

TABLEAU XVII

SAVOIR - ECRIRE (%)

Français / Apprentissage					
	Graphisme (G)	Vocabulaire (V)	Structure de pensée (S)	Autres (A)	Total
1. Prise de conscience	0,5	0.5	1,1	2,9	5,3
2. Capacité d'appliquer	0,5				0,5
3. Correction	1,1		1,1		2,0
4. Maîtrise	18,4	4.7	38,6	8,9	70,8
5. Evaluation	0,5		1,1	1,7	3,5
6. Enrichissement	0,5	3.5	1,1	1,1	6,5
7. Création			9,5	1,1	10,7
Total	22,0	8.9	52,9	16,0	100

TABLEAU XVIII

SAVOIR - LIRE (%)

Fréquences / Exemples	Morphologie (M)	Vocabulaire (V)	Structure de pensée (S)	Autres (A)	Total
2. Type de fonctionnement			0,5	6,3	6,8
4. Capacité d'application				0,5	0,5
3. Correction					
4. Maîtrise	9,4	6,3	38,4	20	74,2
5. Evaluation	1,0		3,6	3,1	7,8
6. Enrichissement		0,5	1,0	6,3	7,8
7. Création			1,0	1,5	2,5
Total	10,5	6,8	44,7	37,8	100

TABLEAU XIX

SYNTHESE DES 4 SAVOIRS

Français / Apprentissage	Phonème-Graphème-Discr. additive-Morphologie	Vocabulaire (V)	Structure de pensée (S)	Autres (A)	Total
1. Prise de conscience	0,3	0,3	1,3	5,4	7,5
2. Capacité d'appliquer	0,1	0,1	0,9	0,5	1,7
3. Correction	0,8	0,5	0,7	0,2	2,1
4. Maîtrise	12,9	7,0	33,7	15,1	69,0
5. Evaluation	0,5	0,6	3,4	3,3	8,1
6. Enrichissement	0,2	2,0	0,9	2,6	5,9
7. Création		0,1	3,3	1,6	5,1
Total	15,0	10,9	44,7	29,0	100

ANNEXE "A"

DEFINITION DES ACTIVITES INVENTORIEES

A N N E X E "A"

1.	Enregistrement sonore	:	activité spécifique avec magnétophone
2.	Interview	:	batterie de questions préparées en vue de caractériser un quidam ou une personnalité quelconque
3.	Expression sur images	:	commentaires libres basés sur toutes formes de stimuli iconiques
4.	Illustration par dessins ou autres	:	acétates, gravures, collage
5.	Role-playing	:	personnification, jeu dramatique
6.	Récit individuel - collectif	:	narration personnelle ou s'enchaînant sur celle des pairs
7.	Résumé / compte-rendu	:	synthèse faite à la suite d'une activité d'apprentissage
8.	Enregistrement visuel	:	constitution de diapositives ou réalisation de films ou bandes magnétoscopiques
9.	Expression orale	:	Manifestation de la pensée, du sentiment, par la parole
10.	Recherche	:	travail compilant un certain nombre de données sous forme de rapport écrit qui peut être lu
11.	Jeu d'animation	:	exercice de création
12.	Mime/pantomime	:	interprétation ou représentation à partir d'un récit, d'une histoire lue ou entendue
13.	Vocabulaire	:	exercice de découverte de mots nouveaux

14.	Montage audio-visuel	:	combinaison son-image
15.	Jeu-questionnaire	:	questions posées en vue d'éclaircir une situation confuse ou de découvrir la nature d'objets-mystères
16.	Composition de bandes dessinées	:	illustration de courtes histoires développées dans un ordre chronologique
17.	Prononciation/intonation	:	exercice spécifique d'expression
18.	Discussion	:	expression orale de groupe sur un sujet déterminé
19.	Visite externe	:	sortie des cadres réguliers de l'école
20.	Ordre chronologique	:	classification de faits, d'événements entendus ou vécus
21.	Conférence/Discours/ Débat	:	expression orale devant auditoire
22.	Détection de fautes	:	dans une présentation écrite ou orale
23.	Dénouement différent d'une histoire	:	conclusion donnée à une histoire entendue, lue ou vue sur images
24.	Improvisation	:	exercice oral spontané
25.	Lecture expressive	:	rendre les pensées ou les sentiments de l'écrit
26.	Correspondance par bande sonore ou autre	:	enregistrement magnétique ou texte écrit à l'intention de quelqu'un
27.	Présentation de soi	:	expression orale devant un auditoire
28.	Présentation autrui - spectacles, etc.	:	expression orale servant à décrire un confrère ou autres, à introduire un spectacle...

29.	Sketch/saynète	:	activité de participation de personnification
30.	Répétition de message	:	écho au message entendu
31.	Jeu éducatif	:	scrabble/casse-tête/mots-mystères/ mots/croisés
32.	Conversation téléphonique	:	dialogue à distance
33.	Dialogue	:	conversation entre 2 personnes
34.	Interprétation du message	:	expression orale ou écrite sur la compréhension du message
35.	Adaptation littéraire - folklorique	:	activité orale ou écrite s'inspirant d'oeuvres littéraires existantes, de chansons
36.	Découverte des lieux-personnages-événements	:	prolongement à une activité d'écoute où des questions sont posées afin d'établir le niveau de compréhension
37.	Message publicitaire	:	message oral ou écrit visant le partage d'informations
38.	Jeu-indice	:	chasse-au-trésor
39.	Expression sur ses sentiments	:	dévoilement de ses réactions émotives
40.	Reportage oral-visuel	:	description d'un fait, d'un lieu, etc., consécutif à un déplacement
41.	Composition écrite spécifique	:	Ex: composer un message à un ou plusieurs éléments; construire des phrases interrogatives, négatives, etc.
42.	Discrimination	:	capacité de distinguer des sons, des bruits, des rythmes, des timbres différents
43.	Mémorisation	:	exercice de rappel

44.	Synonyme/antonyme Paronyme/Homonyme	:	exercice spécifique avec dictionnaire
45.	Identification de bruits	:	exercice d'écoute et de discrimination
46.	Association	:	emploi de mots charnières associant 2 diapositives, une image et un autre mot, etc.
47.	Composition écrite libre	:	libre cours à l'imagination par écrit (poésie, prose).
48.	Journal de classe	:	imprimé ou publication de faits d'actualité
49.	Syllabation	:	détermination des syllabes dans les mots présentés
50.	Consigne	:	suivre à la lettre des instructions
51.	Enquête	:	recherche basée sur l'oral en vue de tirer des conclusions
52.	Nouvelle/affichage/télé-journal	:	rédaction et lecture au sujet d'événements touchant le quotidien
53.	Phraséologie	:	accent mis sur la structure de phrases
54.	Espace-temps	:	construction de phrases à partir de gravures en respectant certaines composantes (ce matin, ce midi, à la maison, près de l'arbre...)
55.	Lecture silencieuse	:	
56.	Expression corporelle	:	connaissance des parties de son corps, mouvement
57.	Ponctuation	:	exercice pratique sur l'utilisation de signes servant à séparer les éléments d'un texte

58.	Présentation publique	:	invitation à des éléments extérieurs à la classe (parents, autres classe) de venir assister à des présentations quelconques
59.	Emission radio produite en classe	:	simulation
60.	Photo-roman	:	constitution de bandes dessinées avec texte correspondant
61.	Exposition	:	présentation publique (aurait pu être amalgamé à l'activité du même nom)
62.	Dictée	:	texte lu ou troué
63.	Dictionnaire	:	activité ayant recours à cette référence
64.	Décodage combinaison voyelle-consonne	:	obtention de syllabe (aurait pu être dans l'activité syllabation).
65.	Brain storming	:	exercice d'improvisation sur un thème
66.	Empathie	:	disposition à se placer dans la peau de l'interlocuteur
67.	Prise de note	:	exercice de synthèse et de reproduction écrite
68.	Audition	:	rythme... : exercice dans lequel il n'y a pas de prolongement
69.	Schéma corporel	:	identification des parties du corps, aucun mouvement
70.	Réaménagement du mobilier de la classe selon un plan donné	:	exécution d'un ensemble de mesures en fonction de l'espace
71.	Charade	:	jeu de mots

72.	Motricité	:	utilisation de miroir afin de constater les positions du menton, de la langue lorsque tel mot est prononcé
73.	Série Pile, Multi-Monde	:	utilisation de documents produits dans ces collections
74.	Respiration	:	
75.	Décodage des affixes	:	identification des préfixes, suffixes
76.	Concentration	:	capacité d'écoute
77.	Expression sur ses perceptions	:	introspection
78.	Biographie	:	compte-rendu sur la vie d'une personnalité
79.	Conférence de presse	:	préparation de questions en prévision de la venue d'un représentant (pompier, policier, maire...)
80.	Lecture corrective	:	en groupe, reprise immédiate de fautes notées par le maître ou ses confrères

ANNEXE "B"

IDENTIFICATION DES PROJETS FAISANT PARTIE

DE L'ECHANTILLONNAGE PAR REGION

REGION	ECOLE	COMMISSION SCOLAIRE	# PROJET
1	St-Pie X	La Neigette, Rimouski	9
	St-Joseph	Des Anses, Chandler	46
	Champagnat	De la Tourelle, Ste-Anne-des-Monts	51
2	Notre-Dame-du-Sourire	Arvida	4
	Marguerite d'Youville	Chicoutimi	6
	Mont-Valin, Ste-Rose	Valin	7
	St-Augustin	Vallée de Mistassini	8
	St-Antoine	Belle-Rivière, St-Jérôme, Lac St-Jean	10
	Assomption	St-Coeur de Marie, Lac St-Jean	12
	St-Joseph	Alma, Lac St-Jean	44
	Mgr Bluteau	La Vallière, St-Félicien	47
	Benoît Duhamel	Roberval	49
3	La Guadeloupe	Des Cèdres, Beauce	1
	Kennebec	Des Erables, Beauce	2
	Commandeur Desjardins	Beauport	3
	St-Victor	Beauceville	5
	Du Buisson/St-Charles Garnier	Ste-Foy	11
	Marguerite d'Youville	Pointe-Lévy, Lévis	13
	St-Alphonse	Thetford-Mines	16
	Hudon-Ferland	Jean-Chapais, Kamouraska	26
	Mgr Beaudoin	Des Erables, Beauce	28
	Dominique Savio	Montcalm, Québec 8	29
	St-Martin	Des Cèdres, Beauce	34
	St-Marc	La Jeune Lorette, Neufchâtel	35
	L'Accueil	La Jeune Lorette, St-Emile	36
	Scott/Ste-Marguerite	Nouvelle-Beauce	37
	Yves Prévost	Beauport	43
	Sacré-Coeur	La Pocatière	48
	St-Louis-de-France	Ste-Foy	50
	Sacré-Coeur (amendé)	La Pocatière	55
	Idem au #2		56
	Joly/Laurier	Marie-Victorin/Lotbinière	66
	St-Antoine/Laurier	Marie-Victorin/Lotbinière	67
	Notre-Dame	Portneuf	68
	St-Pie X	Montmagny	70
	Notre-Dame	Black-Lake Disraeli	77

REGION	ECOLE	COMMISSION SCOLAIRE	# PROJET
4	Ste-Famille	Jean Rivard, Plessisville	21
	Ste-Marie	Val-Mauricie, Shawinigan	53
	St-André	Acton Vale	57
	Jean Godefroy	Trois-Rivières	58
	St-Pie X	Trois-Rivières	74
	Marguerite-Bourgeois	Chavigny, Trois-Rivières ouest	81
	Sacré-Coeur	Acton Vale	82
5	St-Patrice	Magog	41
	Sacré-Coeur	Asbesterie, Asbestos	59
	Sacré-Coeur	Lac Mégantic	60
	Notre-Dame-de-Fatima	Lac Mégantic	65
	Sacré-Coeur/Notre-Dame-de-la-Merci	Coaticook	69
	Sacré-Coeur	Shergrooke	71
	Coeur Immaculé	Shergrooke	72
	St-Pie X / Vierge Immaculée	Shergrooke	73
	Notre-Dame-de-la-Garde	La Sapinière, East Angus	78
	Mgr Thibault	Asbesterie, Asbestos	79
	St-Joseph	Asbesterie, Asbestos	83
6	Arthur Vaillancourt	Ste-Thérèse, Terrebonne	14
	Douville	St-Hyacinthe	15
	Pierre Boucher	St-Exupéry, Boucherville	19
	De la Broquerie	St-Exupéry, Boucherville	20
	Val des Arbres	Les Ecores, Duvernay	22
	Mascouche ouest	Terrebonne	23
	Dominique Savio	L'Argile Bleue, Beloeil	24
	Charles Ducharme	Ste-Thérèse, Terrebonne	25
	St-Bernard	Napierville	27 (idem 84)
	Mgr Boileau	Sault St-Louis, Lachine	30
	Ste-Catherine Labouré	Sault St-Louis, Lachine	31
	Henri Forest	Sault St-Louis, Lachine	32
	Notre-Dame-de-Bellerive	Valleyfield	33
	St-Patrice de Sherrington	Napierville	38
	Girouard	Deux-Montagnes	40
	Christ-Roi	Sorel	42 (idem 54)
	Providence / St-Georges	St-Jean-sur-Richelieu	52
			54
	Chenier	Jérôme-Le Royer	80

REGION	ECOLE	COMMISSION SCOLAIRE	# PROJET
7	St-Michel	Vallée-de-la-Lièvre	17
	St-Laurent	Vallée-de-la-Lièvre	18
	St-Antoine	Champlain, Pointe-Gatineau	61
	Georges-Etienne Cartier	Champlain, Pointe-Gatineau	62
8	Notre-Dame-de-l'Assomption	Abitibi	63
	St-Louis-de-Normétal	Abitibi	75
	Clericy/Mont-Brun	Rouyn-Noranda	76
9	Gamache	Sept-Iles	39
	Père Gagné	Manicouagan	45
	St-Luc	Bersimis, Forestville	64

ANNEXE "C"

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Notes: 1- * signifie que l'objectif a été rencontré plus d'une fois.

2- Les objectifs sont retranscrits de façon intégrale, c'est-à-dire tels qu'ils sont formulés dans les projets.

SAVOIR - PARLER

1. Prise de conscience

PHONEME (P)

Rendre l'enfant conscient de la nécessité d'une articulation nette.

VOCABULAIRE (V)

Faire prendre conscience à l'enfant que sa langue lui offre une infinité de mots et de structures qui lui permettent de s'exprimer oralement et par écrit.

Rendre l'enfant conscient de l'utilisation des termes exacts dans les situations de la vie courante.

Nommer et décrire globalement ce qu'il voit et observe.

Décrire d'une manière détaillée un objet ou un personnage.

Vocabulaire ancien en comparaison à celui d'aujourd'hui.

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Faire prendre conscience à l'enfant que sa langue lui offre une infinité de mots et de structures qui lui permettent de s'exprimer oralement et par écrit.*

Prise de conscience par l'enfant qu'il est mieux compris quand il exprime clairement ses idées et ses émotions.

Faire distinguer à l'enfant un conte d'une histoire réelle.

Raconter un fait de sa vie scolaire.

Aider l'enfant à comprendre la pensée et les sentiments des autres.

Apprendre à donner un renseignement en quelques mots.

De communication dans la vie courante.

Rendre les élèves capables de s'exprimer en racontant ce qu'ils ont vu et vécu.

Développer chez les élèves le plaisir de s'exprimer oralement.

Que l'enfant puisse s'exprimer oralement après avoir entendu un enregistrement particulièrement intéressant ou provocateur.

AUTRES (A)

L'enfant devra être capable: de recueillir lui-même des informations.

Comparaison des genres de reportage selon les media employés.

SAVOIR - PARLER

1. Prise de conscience

AUTRES (A) (suite)

Connaissance des pays par la chanson.

Que la visualisation d'une diapositive prise par la classe déclenche la communication écrite ou orale.

Etude du rôle de l'animateur, du modérateur et des participants.

Etre capable de mettre en relief ce qui est important.

Observation du langage, des gestes, des attitudes.

Etude des comportements.

Rendre l'enfant conscient des différentes intensités de son, timbre de voix.

Percevoir le rythme d'une phrase.

Observer des évènements dans le milieu.

Etre capable de motiver le choix d'une activité.

Etre capable de donner les buts proposés, le cheminement envisagé.

Etre capable d'observer.

Permettre à l'enfant d'entendre et saisir la pensée d'autrui exprimée oralement ainsi que de développer son sens de l'observation d'une situation visuelle.

Respecter l'autre.

Développer l'esprit d'observation et de recherches en rapport avec un thème précis: les vêtements.

Développer l'esprit d'observation en rapport avec un thème précis: les métiers.

Développer l'esprit d'observation et la capacité de communiquer ses observations.

Rendre l'enfant capable d'ajuster son geste à son discours; l'enfant accordera donc beaucoup d'attention à sa mimique, à son attitude afin de devenir un bon émetteur.

A accepter que d'autres expriment une idée différente de la sienne.

A éviter de blesser par son attitude ou par ses paroles.

A se rendre sympathique avec les autres.

SAVOIR - PARLER

2. Capacité d'appliquer

PHONEME (P)

VOCABULAIRE (V)

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Donner un exposé sur un fait vécu ou autre.

Respecter la consigne donnée pour demander la parole.

AUTRES (A)

Rendre l'enfant capable de suivre le protocole établi par un groupe lors d'une discussion.

Rendre l'enfant capable d'utiliser correctement sa langue maternelle dans les différentes circonstances.

Comprendre, transmettre ou exécuter un message oral.

3. Correction

PHONEME (P)

Améliorer le langage spontané de l'écolier au point de vue des phénomènes de la chaîne parlée (phonétique).

Par l'emploi de la phonétique corrective, amener l'enfant à articuler clairement et fermement tous les sons.

Faire prendre conscience des erreurs de prononciation.

Corriger sa prononciation.

Développer chez l'enfant son appareil phonateur et auditif pour améliorer sa prononciation et conséquemment son savoir-écire.

Améliorer le langage parlé de l'écolier au point de vue du rythme et de l'intonation et son langage écrit au point de vue de la ponctuation.

VOCABULAIRE (V)

Eliminer les anglicismes du langage courant de nos petits québécois.

Eliminer les anglicismes.*

A éviter les anglicismes.*

Corriger les barbarismes.*

Surveiller les canadianismes.*

Corriger les anglicismes.*

STRUCTURE DE PENSEE(S)

Préciser, corriger et enrichir le langage de chaque écolier au point de vue de la structure de la phrase orale.*

A éviter les anglicismes.*

Amener l'enfant petit à petit à se rendre compte de sa facilité d'expression ou de sa difficulté en se voyant agir.

Enrichir et corriger progressivement son langage.*

SAVOIR - PARLER

3. Correction

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Enrichir et corriger progressivement son langage.

Corriger les barbarismes.

Surveiller les canadianismes.

Corriger les anglicismes.

Phénomènes périphériques, nous voulons améliorer la communication orale de l'enfant.

AUTRES (A)

Il déchlera ses hésitations, les évitant de plus en plus.

Eviter l'hésitation."

Apprendre à s'écouter en vue de s'améliorer.

Eliminer les répétitions, les hésitations.

Corriger le bégaiement.

En partant de faiblesses précises se rapportant aux sons, aux mots, aux phrases, à la norme.

Corriger un tic nerveux.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

PHONEME (P)

Apprendre à prononcer correctement les mots.

Maîtriser le vocabulaire et la bonne prononciation des formules de conversation téléphonique.*

Prononcer le son final des mots.

Faire les liaisons les plus courantes.

Bien prononcer les mots de son vocabulaire familier.

L'enfant articule correctement dans des mots les 36 phonèmes.

L'enfant reproduit des mots contenant des phonèmes consonnantiques.

L'enfant reproduit des mots contenant des phonèmes vocaliques.

Prononcer correctement.

Une prononciation correcte.*

L'étudiant devra être capable: d'articuler correctement tous les phonèmes d'un mot.

Amener les enfants à maîtriser le décodage des combinaisons suivantes:
- les voyelles orales
- les consonnes
- les lettres accentuées
- les combinaisons simples
- la réversibilité
- les trigraphes
- les combinaisons avec y, w, j
- autres...

Faire corriger les problèmes d'inversions, d'ommissions, de substitutions, d'additions de phonèmes et de syllabes.

Faire acquérir à l'enfant de bonnes habitudes d'élocution telles que: articulation juste, prononciation correcte / accent tonique.

Amener l'enfant à bien distinguer les constrictives sourdes des constrictives sonores.

Amener l'enfant à bien distinguer et à bien utiliser les voyelles orales des voyelles nasales.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

PHONÈME (P) (suite)

Une prononciation correcte.

Bien prononcer la syllabe finale des mots.

Assurer une plus grande maîtrise de la langue orale par un entraînement de moyens variés (vocabulaire - articulation - intonation - etc...)

Que l'écoute d'un enregistrement où les mots et les phrases sont bien prononcées soit l'occasion d'une fixation auditive chez l'enfant en vue d'une meilleure prononciation.

Que l'enfant fasse des exercices de prononciation sur les syllabes à l'étude.

Que l'enfant améliore sa prononciation.

Habituer l'élève à articuler correctement les sons.*

Prononcer correctement les mots de son vocabulaire.*

Rendre l'élève capable d'articuler tous les sons à étudier.

Etre conscient de la prononciation de certains phonèmes, consonnes finales ou complexes.

Réciter un poème selon les règles de la diction.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

PHONEME (P) (suite)

Prononcer correctement les mots de son vocabulaire familier.

Parler avec un rythme régulier sans escamoter de syllabes ou de mots.

Faire correctement les liaisons entre les mots.*

Prononcer clairement tous les sons.*

Fonction grammaticale: par des activités portant sur des faits grammaticaux, nous donnons à l'enfant le goût et les moyens de dire et d'entendre afin qu'il acquière par sa langue et dans sa langue, la possibilité d'une meilleure insertion dans sa communauté linguistique.

Prononciation.*

Se sensibiliser à une bonne prononciation des mots.*

Articuler avec justesse.*

Avoir une bonne prononciation des mots.*

Partant des besoins de notre milieu, permettre aux jeunes l'acquisition d'une bonne prononciation des sons oi, in, ê, o.

Prononcer distinctement.*

Articuler avec justesse.*

Etre capable de prononcer correctement les mots de son vocabulaire familier.*

Prononcer distinctement et s'exprimer avec clarté et correction.*

Etre capable de bien prononcer et d'employer le terme juste.*

Etre capable de prononcer correctement les mots de son vocabulaire familier.*

Prononcer distinctement et s'exprimer avec clarté et correction.*

Consonnes, liaisons, escamotage.

Etre capable de prononcer correctement les mots de son vocabulaire familier.*

Prononcer distinctement et s'exprimer avec clarté et correction.*

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

PHONEME (P) (suite)

Etre capable de prononcer correctement tous les mots.*

Prononcer correctement.*

Prononcer clairement, distinctement.*

Bien marquer l'intonation.

L'enfant doit être capable de: prononcer correctement les sons.*

Etre capable de prononcer distinctement et de s'exprimer avec clarté et correction.*

Prononcer correctement et distinctement les différentes voyelles (ɛ̃, ɑ̃, ɔ̃, œ̃, ø, u, ɥi) et consonnes (p, b, d, t, ʃ, ʒ, l, ʁ).

VOCABULAIRE (V)

Rendre l'enfant capable de rechercher les termes précis en revoyant les objets qu'il a mal identifiés.

S'exprimer verbalement à partir d'expériences et de faits vécus en utilisant le mot juste dans une phrase bien structurée.

Maîtriser le vocabulaire et la bonne prononciation des formules de conversation téléphonique.

Etre capable de bien prononcer et d'employer le terme juste.

Rendre l'enfant capable de s'exprimer spontanément.

Définir les mots entendus ou lus, les utiliser dans des phrases personnelles.

Enrichir ses phrases par des verbes précis et vivants

Employer les termes justes.

Employer le bon pronom.

L'enfant apprend à parler de son animal préféré, d'une personne.

Choix des expressions et du vocabulaire.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

VOCABULAIRE (V) (suite)

L'enfant utilise des mots précis (noms, adjectifs, verbes, adverbes) qui sont en rapport avec le développement de son schéma corporel, sa latéralité, son organisation spatio-temporelle.

L'enfant utilise des mots précis qui sont en rapport avec ses perceptions auditives, gustatives, olfactives, visuelles, tactiles.

L'enfant utilise des termes précis pour nommer des objets connus.

L'enfant exprime au moyen de verbes justes, les actions que font les êtres dont il parle et les sentiments qu'il éprouve .

L'enfant utilise judicieusement la forme de certains verbes: jouer, aller, faire, s'asseoir, aider, tenir.

L'enfant utilise le genre qui convient dans des mots d'usage courant.

Employer les termes justes.*

D'apporter de la précision dans ses termes.*

D'utiliser un vocabulaire varié.

L'élève sera capable d'utiliser des termes précis.*

Favoriser par la reproduction visuelle le commentaire sur des images, des photos, des diapositives.

Voir à l'utilisation de mots-charnières (ex.: où est-ce que ... ousque).

Améliorer le vocabulaire familier de l'enfant par l'emploi de verbes précis et vivants, dans des situations déterminées.

Rendre l'enfant capable de transmettre un message dans un français correct c.a.d. en s'exprimant au moyen de verbes justes les actions que font les autres; en employant correctement les expressions du vocabulaire désignant l'hiver (climat-sport).

L'enfant collectionnera, classifiera, utilisera le vocabulaire précis du thème étudié.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

VOCABULAIRE (V) (suite)

Rendre l'élève capable de s'exprimer avec aisance.

A l'aide des mots, du vocabulaire et des expressions appropriées, permettre à l'enfant de s'exprimer selon ses sentiments personnels.

Amener l'enfant à s'auto-critiquer puis s'améliorer dans l'emploi des mots et expressions justes ainsi que dans l'emploi de phrases bien construites.*

Par des activités portant sur les synonymes, les antonymes, les similitudes, les catégories spatiales, nous favoriserons l'enrichissement de la communication orale de l'enfant.

En élargissant le champ de vocabulaire de l'enfant, nous voulons développer son habileté à choisir et à utiliser les mots qui conviennent pour exprimer clairement ses idées et ses émotions.*

Utiliser les termes justes, précis.*

Utiliser des termes propres, des mots précis.*

Apprendre le vocabulaire exact.

Amener l'enfant à utiliser correctement le vocabulaire de base, un vocabulaire situationnel.

L'enfant doit être capable de s'exprimer spontanément à partir d'un sujet qu'il connaît.*

L'enfant doit être capable d'employer des termes précis (qui désignent exactement ce que l'auteur veut désigner).

Etre capable d'utiliser les termes précis pour nommer les objets qui l'entourent.

Reconnaître le sens des mots et des expressions et utiliser un vocabulaire assez étendu.

Employer des termes précis.*

Enrichir son vocabulaire.

Employer le terme précis.*

Mettre l'enfant en situation telle qu'il soit incité à employer un vocabulaire précis.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

VOCABULAIRE (V) (suite)

Etre capable de faire la description d'images, de diapositives, de photos.

Etre capable d'utiliser les termes précis pour nommer les objets qui l'entourent.*

Etre capable de faire la description d'images, de diapositives, de photos.*

Employer un vocabulaire précis.*

Etre capable d'utiliser les termes précis pour nommer les objets qui l'entourent.*

Se familiariser avec le vocabulaire rattaché à chaque métier.

Employer le mot juste.

Utiliser des termes précis.*

Employer le mot juste.*

Utiliser un vocabulaire précis.*

Rendre l'élève capable d'employer le terme précis.*

Etre capable de distinguer, identifier et nommer ce qui les entoure.*

Utiliser les termes précis dans son langage courant.*

Se familiariser avec le vocabulaire rattaché à chaque métier.*

Employer un vocabulaire précis en trouvant des mots en rapport avec un mot donné.

Employer le mot juste.*

Habituer l'enfant à s'exprimer spontanément et clairement.

Etre capable d'utiliser un vocabulaire précis et vivant.

Exprimer au moyen de verbes justes les sentiments que les personnes éprouvent.

Employer les termes justes pour nommer les objets familiers.

Réaliser les sens différents d'un même mot (figure, propre).

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

VOCABULAIRE (V) (suite)

Exprimer au moyen de mots d'action les gestes qu'il fait avec tout son corps.

Employer au besoin les noms, adjectifs et verbes qui ont un rapport avec les perceptions auditives, gustatives, tactiles, etc.

Embellir la phrase avec des mots auxiliaires.

Explorer les familles de mots.

Utiliser de nombreux qualificatifs.

Elargir la possibilité de s'exprimer (synonyme-antonyme-homonyme).

Adjoindre aux verbes les adverbes et locutions adverbiales.

Développer la compréhension de l'enfant en l'aidant à organiser le vocabulaire acquis.

De décrire une illustration.

Rendre les élèves capables d'employer un vocabulaire actif et précis.

Emploi des termes justes.

Emploi de différents mots consolidant son expression.

Préciser le sens du mot.

Utiliser correctement le genre des mots du vocabulaire pratique et courant.

Que l'enfant emploie le terme précis pour désigner les choses courantes.

Assurer une plus grande maîtrise de la langue orale par un entraînement de moyens variés (vocabulaire, articulation, intonation, etc.)

Amener l'enfant à utiliser naturellement un mot, une expression, une phrase.

STRUCTURE DE PENSEE(S)

Rendre l'élève capable de s'exprimer spontanément.

Prononcer distinctement et s'exprimer avec clarté et correction.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

A l'aide des mots, du vocabulaire et des expressions appropriées, permettre à l'enfant de s'exprimer selon ses sentiments personnels.

Habituer l'enfant à s'exprimer spontanément et clairement.

L'enfant doit être capable de s'exprimer spontanément à partir d'un sujet qu'il connaît.

Prononcer distinctement et s'exprimer avec clarté et correction.

En élargissant le champ de vocabulaire de l'enfant, nous voulons développer son habileté à choisir et à utiliser les mots qui conviennent pour exprimer clairement ses idées et ses émotions.

Répondre au téléphone.

Etre capable de communiquer le résultat de leurs recherches à un autre milieu.

Apprendre à résumer sa pensée.

Formuler des questions et répondre par des phrases complètes.

Apprendre à réciter un poème.

Faire écrire à l'enfant des phrases où on retrouvera les structures maîtrisées dans le langage courant.

A la suite d'une question, formuler une réponse complète.

Développer la suite dans les idées.

Acquérir une certaine maîtrise de sa langue.

Utilisation de la langue familière correcte par la communication verbale.

Rendre l'enfant capable de s'exprimer d'une façon dégagée, c.a.d. à l'aise devant un auditoire.

Développer chez l'enfant le goût d'un bon langage un lui faisant connaître les différents niveaux de langage.

Rendre l'enfant capable de communiquer le fruit de sa recherche verbalement.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Relever des événements importants du passé dans un ensemble d'informations obtenues.

Obtenir les renseignements qu'il désire.

Habituer à donner la réplique.

Utiliser la bonne structure interrogative.

Donner des explications pertinentes à un sujet donné.

Respecter la place des mots dans la phrase.

S'exprimer par une phrase simple.

S'exprimer par une phrase complète: sujet-verbe-complément.

Amener l'enfant à exprimer oralement ou par écrit ses réactions face à des situations ordinaires ou particulières.

Amener l'enfant à améliorer la qualité de son expression orale ou écrite quant au fond et à la forme, quant à la sémantique et la syntaxe.

L'enfant utilise une phrase complète.

L'enfant raconte un événement dans l'ordre de son déroulement.

Bien formuler les interrogations.

A communiquer correctement un message, une nouvelle, les règles d'un jeu.

A apprendre et à réciter un poème.

A communiquer en exprimant ses sentiments.

A raconter une histoire dans un ordre chronologique et logique.

A formuler correctement des phrases: affirmative-négative-exclamative -interrogative

D'extraire l'essentiel d'une recherche.

De composer un tout oral.

De donner un compte rendu.

De s'exprimer clairement.

De justifier ses affirmations.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Distinction entre reportage, nouvelle, éditorial.

Déroulement chronologique, respect des lois du genre.

Organisation logique.

Divers types de phrases (structure et variété).

Distinction de la forme écrite et orale dans la démonstration, le compte rendu.

Clarté et rigueur de l'argumentation.

L'élève sera capable d'ordonner logiquement ses idées.

Formulation de questions correctes.

Apprendre à dire une phrase selon le style et utiliser le ton et l'expression justes.

Voir à utiliser les mots qui vont ensemble (ne... que, ne... pas, dont...).

Regrouper les idées.

Formuler sa pensée dans un temps donné.

Rendre l'enfant capable d'utiliser correctement le tour interrogatif.

Produire des phrases simples bien structurées.

Reformuler une communication entendue.

Juger le contenu et la forme d'un message.

Utiliser un langage expressif.

Converser avec quelqu'un.

Converser au téléphone.

Diriger un interview.

Lire un poème, une chanson, une comptine.

Se présenter, présenter les autres ou un spectacle.

Faire passer un message et exprimer sa pensée et ses sentiments aussi clairement que possible.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Développer chez l'enfant la structure de la phrase orale simple, complète et logique.

Rendre l'enfant capable de présenter de façon personnelle et originale un compte rendu en l'habilitant à émettre des idées nouvelles sur un sujet; faire comprendre l'essentiel du message (éviter les répétitions).

Amener l'enfant à prendre conscience de sa langue parlée par: la construction de phrases bien structurées.

L'enfant construira, transformera des phrases avec le vocabulaire acquis dans des situations grammaticales: graphèmes, phonèmes
fém. - plur.
Part. passé seul et avec "être"
verbes du 1er groupe
temps: prés. - passé - futur simple

Donner le ton de tel ou tel personnage dramatique.

Raconter de manière à être compris un événement.

Enchaîner en utilisant des termes de transition variés.

Présenter un compte rendu de recherche.

L'émetteur doit arriver à énoncer ses idées par la parole dite, lue, par le geste, par la mimique.

Rendre l'enfant capable de transmettre un message par une élocution spontanée.

Permettre à l'enfant de communiquer dans les différents niveaux de langage.

Rendre l'enfant capable de transmettre un message par une narration vivante.

Développer chez l'enfant le sens de l'argumentation et de la justification de ses opinions à travers son langage.

Acquérir une certaine facilité à s'exprimer devant un groupe.

Apprendre à structurer sa phrase et utiliser le vocabulaire acquis.

Améliorer l'intonation et le rythme dans l'énoncé de phrases et de courts textes.

Communiquer d'une façon expressive.

Capacité de faire des phrases interrogatives.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Utiliser un langage correct.

Exprimer sa pensée et ses sentiments aussi clairement que possible.

Enoncer des phrases complètes et intéressantes.

Développer son expression verbale et écrite.

Acquérir une habileté suffisante dans la construction de la phrase.

Savoir s'exprimer clairement.*

Faire des phrases complètes.

Transmettre un message oral structuré.

D'employer les formes de phrases: interrogatives, affirmatives, négatives.

Les élèves seront capables d'exprimer leur pensée et leurs sentiments aussi clairement et correctement que possible devant un groupe d'élèves ou de parents et de comprendre la pensée et les sentiments des autres.

Rendre l'élève capable de: respecter l'ordre chronologique; donner un compte rendu.

Rendre l'élève capable de: décrire son personnage favori à la suite d'une lecture.

Phrases complètes.*

Etre capable de raconter, de décrire ce à quoi il s'intéresse.

Etre capable de se présenter, de présenter sa famille.*

Etre capable de bien formuler ses interrogations.

Etre capable de décrire ce qu'il a vu avec exactitude.

Formuler sa pensée en un temps limité.

Etre capable de s'exprimer par des phrases courtes, simples et précises.

Etre capable d'interviewer quelqu'un de l'extérieur.

Structurer correctement les phrases.

Varier oralement les tours de phrases.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Etre capable de structurer correctement une interrogation.*

Etre capable d'imaginer un récit.

Etre capable de communiquer oralement une observation.

Bien formuler les interrogations.*

L'enfant doit être capable d'apporter une conclusion vraisemblable à une histoire.

Que l'enfant soit capable de structurer ses phrases: sujet, verbe, complément.*

Connaître les techniques de la poésie.

Connaître la différence entre prose et poésie.

Respecter l'ordre chronologique.*

Transmettre chronologiquement la vie d'un auteur.

Savoir résumer la vie d'un auteur.

Savoir poser des questions.

Structurer leurs idées.

Etre capable d'improviser à la suite d'un récit.

Amener les enfants à former des phrases affirmatives, négatives et interrogatives.

Amener l'enfant à maîtriser les différentes formes de la phrase interrogative.

En développant son habileté à formuler ses idées en phrases et à les organiser de façon à émettre un écrit ou un exposé cohérent.

Amener l'enfant à être capable de raconter une expérience vécue en respectant le déroulement logique des événements.

L'enfant doit prendre conscience qu'il est mieux compris quand il exprime clairement ses idées et ses émotions.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Rendre l'enfant de 6 à 8 ans capable de s'exprimer oralement avec clarté et précision et d'une manière bien structurée.

L'enfant doit être capable de raconter un fait, un événement avec suffisamment de détails pour que l'auditoire soit intéressé.

Permettre à l'enfant de communiquer facilement avec l'adulte et ses compagnons.

Habituer l'enfant à s'exprimer dans différents niveaux de langage suivant les circonstances.

Faire que la langue soit réellement le véhicule des sentiments et de l'expression personnelle de l'enfant.

Etre en mesure de bien distinguer le dialogue du récit ou de la narration.

Respecter le déroulement logique des événements.

Pouvoir développer une idée principale en idées secondaires.

Amener les enfants à maîtriser les marques du code écrit.

Amener les enfants à maîtriser le décodage des affixes:
- préfixes
- racines
- suffixes
- liaisons
- enchaînement

Afin de donner aux élèves l'occasion de "comprendre la pensée et les sentiments des autres", les élèves seront intéressés à rencontrer différentes personnes pour les interviewer sur leur profession ou sur un sujet d'ordre spécifique.

Amener l'enfant à être capable de diriger et de faire avancer une conversation.

Rendre l'enfant capable de répondre correctement au téléphone.

Lui faire saisir la notion de dialogue en vue de le préparer aux activités correspondant aux objectifs 4-9-18-19-20.

Rendre l'enfant capable de transmettre clairement son message.

Formuler correctement une question.*

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Le texte libre permet le contrôle et l'enrichissement de l'expression orale en attirant l'attention de l'enfant sur les liens logiques à introduire dans son récit. (récit, conte, poème, chanson).

Rendre l'enfant capable de formuler des phrases affirmatives, négatives, interrogatives complètes et grammaticalement bonnes.

Amener l'enfant à s'exprimer correctement.*

Clarté et correction de son expression.*

Employer la forme interrogative correctement.*

Développer la logique du récit.

Savoir questionner et enregistrer des réponses.

Exprimer sa pensée d'une façon claire et correcte oralement.*

Echanges des idées dans un entretien suivi.

Faire des réponses courtes et complètes.

Structurer des récits en suivant l'ordre chronologique des faits relatés.

Exprimer sa pensée de façon logique.

L'enfant doit être capable d'utiliser et la phrase interrogative et la phrase affirmative-descriptive.

L'enfant doit être capable de raconter en des mots précis un fait qu'il a vécu.

Amener l'enfant à structurer, à exprimer sous des mots précis ses pensées: dialogues, phrases, contes, phrases précises.

Améliorer chez l'enfant son expression orale, distincte et juste.

L'enfant devra être capable de communiquer correctement sa pensée oralement dans toutes les situations qu'il vit.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Habituer les élèves à répondre à des questions suite à une situation d'écoute.

Entraîner les élèves à formuler correctement leur phrases.

Etre capable de raconter en ses propres mots une activité quelconque.

L'enfant apprend: à s'exprimer librement.

Que l'enfant puisse enregistrer un commentaire oral accompagnant un montage (dessins, acétates, diapositives).

Que l'enfant puisse participer à son apprentissage de l'orthographe et de la structure de la phrase en venant écrire au rétroprojecteur.

Que l'enfant soit capable de s'exprimer oralement devant la classe.

Que l'enfant améliore la qualité de sa communication orale.

Rendre l'enfant capable d'ordonner ses idées d'une façon logique.

S'exprimer naturellement et clairement.

Faire des phrases complètes, logiques, chronologiques et concises.

Etre capable de faire un compte rendu.

Savoir utiliser une phrase interrogative, exclamative, affirmative et négative.

Etre capable de présenter un document sonore.

Emploi d'expressions courantes

Maîtrise de certaines structures d'expression de base.

Respecter la place des mots dans la phrase.

Respecter l'ordre chronologique dans son expression.

Formuler différemment les diverses formes de la phrase.

Expression d'une phrase simple.

Expression d'une phrase complexe.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

S'exprimer devant un autre.

S'exprimer devant un groupe.

Inventer la suite logique d'une histoire complète.

Présentation orale d'un texte.

Faire un interview.

Rendre les élèves capables de poser des questions quand ils n'ont pas compris.

Décrire un objet, un personnage, une image.

Apprendre aux élèves à raconter une histoire en utilisant un débit normal.

Habituer les élèves à s'exprimer oralement avec aisance.

Etre capable de raconter une histoire suivant un ordre logique.

Etre capable d'introduire un sujet.

Etre capable de bien formuler une question.

Amener l'enfant à utiliser adéquatement son langage et celui des autres.

Enrichir et corriger progressivement son langage.

Amener l'enfant à utiliser naturellement un mot, une expression, une phrase.

Assurer la clarté de son expression.

Inventer une phrase simple: sujet - verbe - complément

Inventer une phrase complexe à partir d'une première phrase.

Formuler des sortes de phrases: interrogative - affirmative - négative - exclamative.

AUTRES (A)

Développer chez l'enfant des habilités au niveau de la communication orale par:
1- la présentation 2- l'exploitation 3- la conversation 4- la variation
5- l'improvisation

SAVOIR - PARLER

5. Evaluation

PHONEME(P)

VOCABULAIRE (V)

Etre capable de dégager les éléments importants d'une présentation.

Permettre à l'étudiant d'évaluer la qualité de son expression verbale.

Apprendre à décrire, commenter des documents audio-visuels.

Eviter les anglicismes.*

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Formuler correctement des phrases interrogatives*

Savoir interpréter et synthétiser un message.

Apprendre à poser des questions précises.

Commenter un film visionné.

Distinction entre question ouverte et question fermée.

Distinction des niveaux de langue dans les réponses.

Etre capable d'apporter un jugement de valeur sur l'exposé entendu.

AUTRES (A)

Etre capable d'ajuster sa voix et son attitude corporelle à la situation présente.

Rendre l'enfant capable d'apporter des améliorations à sa langue parlée en lui permettant fréquemment de s'auto-évaluer.

Développer la critique orale.

Apprendre à se fixer un objectif précis (le message à faire passer).

Développer l'esprit critique.

Etre capable de classifier les observations et en donner un compte rendu objectif

SAVOIR - PARLER

5. Evaluation

AUTRES (A) (suite)

Différencier l'oral et l'écrit.

Auto-évaluer la communication orale.

Amener l'enfant à une certaine auto-correction et auto-critique.

S'auto-corriger.

Etre capable de comparer, de donner les ressemblances, les différences.

Incluquer à l'enfant un esprit critique face à sa manière de se présenter.

Verbaliser, analyser et critiquer un fait précis, vécu ou imaginé.

SAVOIR - PARLER

6. Enrichissement

PHONÈME (P)

VOCABULAIRE (V)

Enrichir leur vocabulaire personnel.

Que l'enfant enrichisse son vocabulaire.*

Enrichir leur vocabulaire personnel.*

Fournir à l'enfant les mots associés aux diverses activités sensorielles et motrices (enrichissement du vocabulaire).

Rendre le vocabulaire actif et vivant.

Enrichir son vocabulaire.*

Eviter la répétition de "il" ou "elle" après un nom dans 75% des cas.

Tenir des propos pertinents à sujet précis.

Employer des verbes précis, des verbes nouveaux à la place du verbe être, dans 75% des cas.

Développer par l'image visuelle l'expression verbale sous toutes ces formes.

A enrichir son vocabulaire.*

Amener les enfants à élargir leur vocabulaire au sujet des thèmes du monde familier notamment ceux: - du corps
- des vêtements
- de la nourriture
- des appareils ménagers

Rendre l'enfant capable d'améliorer son vocabulaire dans une situation donnée.

Enrichir la phrase par des qualificatifs.

Employer des verbes vivants.

Varier les mots, les idées.

Enrichir son vocabulaire.*

Faciliter l'acquisition du vocabulaire.

SAVOIR - PARLER

6. Enrichissement

VOCABULAIRE (V) (suite)

Connaître les synonymes et les antonymes se rapportant au thème choisi.

Enrichir le vocabulaire.*

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Amener l'enfant à pouvoir et savoir analyser son expression orale et corporelle et celle des autres.

Faire accéder les enfants à un niveau de langage plus élaboré, plus précis, plus correct.

Préciser, corriger et enrichir le langage de chaque écolier au point de vue de la structure de la phrase orale.

AUTRES (A)

Que l'enfant puisse visualiser les mots qu'il apprend afin de les mieux fixer dans sa mémoire.

Amener l'enfant à améliorer sa capacité d'expression corporelle: gestes, mimiques, yeux, regards, attitudes; et sa capacité d'expression orale: timbre, volume, débit, rythme, respiration.

Etre capable d'utiliser moyens (objets, gravures, bruits, musique) pour rendre un exposé intéressant.

Etre capable de s'exprimer par des gestes appropriés (expression corporelle).

De s'exprimer par la mime de phrases.

Exprimer ses sentiments.

Susciter les échanges entre classe.

Avoir le goût de transmettre quelque chose qu'on a fait à d'autres.

Permettre que les moyens audio-visuels intègrent les 4 savoirs d'une manière plus efficace à l'enseignement du français.

Dans le but de rendre l'élève capable d'utiliser les intonations qui conviennent aux idées et aux sentiments exprimés, on enregistrera un jeu dramatique.

SAVOIR - PARLER

6. Enrichissement

AUTRES (A) (suite)

Permettre à l'enfant d'améliorer la qualité de l'expression française en lui donnant la possibilité de communiquer sous toutes les formes (4 savoirs) dans une même activité.

Amener l'enfant à utiliser différents moyens d'exprimer ses besoins de communication.

L'enfant doit être capable à la suite d'une recherche personnelle ou dans un projet collectif de personnaliser ses hypothèses et expériences.

SAVOIR - PARLER

7. Création

PHONEME (P)

VOCABULAIRE (V)

Habileté à inventer à partir d'images.

Choisir un vocabulaire approprié au thème choisi.

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Améliorer chez l'enfant le langage parlé et écrit en laissant libre cours à son imagination et à son sens de la créativité.

L'enfant invente une histoire, un récit.

Développer la capacité de créer un message à transmettre à un auditeur éventuel.

Inventer une histoire cohérente à partir d'une émission TV.

Imaginer en équipe une histoire effrayante.

Amener l'enfant à improviser suite à une lecture, un récit, une histoire amorcée par le maître.

Inventer un message publicitaire.

Etre capable de raconter une histoire intéressante à ses compagnons.

Etre capable d'improviser une suite chronologique à une aventure dont le dénouement n'est pas connu.

Etre capable de personnifier un animal, un personnage de l'histoire.

Imprégner d'imaginaire un récit écrit.

D'inventer une autre fin à son histoire.

Rendre les enfants capables d'inventer une histoire.*

Amener progressivement l'enfant à la récitation et à la création de poèmes ou de fables

Etre capable de raconter une histoire et de mettre en relief ce qui est important.

SAVOIR - PARLER

7. Création

AUTRES (A)

Familiariser l'enfant avec le matériel A-V dans un but de créativité.

Amener l'enfant à prendre conscience des possibilités des appareils A-V dans un but d'exploitation créative.

A jouer plusieurs rôles dans un récit.

A improviser.

Rendre l'enfant capable d'exploiter sa créativité.

Développer l'imagination et la créativité.

Etre capable de jouer un personnage.

Improviser sur un thème.

En tenant compte de la spontanéité de l'expression de l'enfant.

Développer l'imagination créative.

Etre capable de présenter un sketch, une mime.

Apprendre à présenter un produit fini.

Amener l'enfant à avoir le goût de s'exprimer oralement et par écrit.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

AUTRES (A) (suite)

Permettre à l'enfant, grâce à des moyens techniques, de contrôler ses émotions dans l'utilisation de sa langue maternelle.

Développer chez l'enfant le sens de la concision et de la maîtrise de soi dans l'utilisation de la langue.

Développer la mémoire auditive et visuelle de l'enfant.

Rendre l'enfant capable d'utiliser des appareils AV dans des situations suggérées par le maître et réalisées par l'enfant.

Développer la communication, l'esprit d'observation, l'esprit critique l'imagination et la sensibilité en apprenant à l'enfant à parler devant un groupe de façon naturelle et spontanée.

Contrôler le volume de sa voix.

Régulariser le débit de son allocution.

Choisir entre 2 façons d'énoncer une phrase celle qui présente la meilleure intonation.

Faire part de sentiments divers (joie, tristesse, sommeil, embarras, etc.)

Un débit juste.

Parler assez fort pour être compris.

Contrôler le débit de ses paroles.

Apprécier la longueur des mots.

Se représenter mentalement les mots les plus fréquents.

Comprendre les mots désignant l'espace et le temps.

Utiliser les mots désignant l'espace et le temps.

Comprendre et retenir ce qui a été entendu.

Rendre l'enfant de 6 à 8 ans capable de s'exprimer oralement avec clarté et précision et d'une manière bien structurée.

Voix agréable, bien posée et mesurée quant au volume.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

Utilisation appropriée des nouvements et des intonations vocales pour renforcer le contenu du message exprimé.

Un rythme d'élocution bien contrôlé.

Liaison.

Favoriser la socialisation de l'enfant par la communication sous toutes ses facettes, laquelle sera mise en évidence par les moyens audio-visuels.

FAire correctement les liaisons entre les mots.

Améliorer l'intonation et le rythme dans l'énoncé de phrases et de courts textes.

Présenter un orateur.

Présenter un appareil en faisant un commentaire.

Respirer entre les phrases.

Permettre à l'enfant de vivre des situations bien précises d'expression et de communication orale pour l'aider: 1- à parler fort 2- à regarder son interlocuteur.

Utiliser l'intonation qui convient.

Marquer l'accent tonique.

Avoir dans la conversation un débit normal.

Dire, en utilisant l'intonation qui convient, de courts monologues - poèmes - comptine - histoire.

Marquer l'accent tonique.

Adapter l'intensité de sa voix selon qu'il s'adresse à une personne ou à un groupe.

Accent sur l'expression global de l'enfant: corporelle - orale.

Placer l'élève dans des situations de communication.

Rendre l'enfant capable de manipuler et d'utiliser les appareils AV dans des situations de communication orale.

Rendre l'enfant capable de diriger un interview de façon dynamique, il devra être capable de stimuler son interlocuteur.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

Etre capable de parler pour être entendu.

Etre capable de bien se tenir.

Etre capable d'appeler et répondre au téléphone avec un membre du personnel de l'école.

L'élève sera capable de choisir et d'adapter l'intonation juste à un message humoristique, sérieux, triste, pompeux ou violent.

Exploration maximale des phénomènes para-linguistiques: tenue - mimique - geste - voix.

S'exprimer dans un débit normal et une intonation juste.

Etre capable de se présenter et/ou de présenter une autre personne en parlant assez fort.

Analyser et synthétiser.

L'intonation, ton, présentation.

Utiliser une intonation naturelle et correspondante à une situation donnée.

Se faire entendre clairement par un auditoire donné.

Vaincre son manque de confiance en lui-même, sa timidité face à un public.

Développer sa créativité, son attention et son imagination.

Adaptation de l'intonation face aux questions et réponses.

Structuration de l'enquête.

Développement de l'esprit critique.

Montrer dans sa présentation physique son respect de l'interlocuteur.

Efficacité de la communication (intérêt) (clarté).

Amener les enfants à avoir une respiration contrôlée.

Amener l'enfant à varier ses gestes selon la situation d'expression.

De respecter l'intonation.

Développer son sens critique et une plus grande autonomie.

Rendre l'enfant apte à se rendre compte des ressources de son imagination et à les utiliser.

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

AUTRES (A) (suite)

Appeler et répondre au téléphone (local et interurbain).

Apprendre à l'enfant à parler devant un groupe de façon naturelle et spontanée.

Prendre le ton voulu selon le personnage et les gestes appropriés.

Parler assez fort pour être compris.

Etablir une corrélation juste entre images et leurs textes d'accompagnement.

Favoriser l'extériorisation

S'exprimer par le geste (sens).

Donner des renseignements précis: auteur, collection, titre...etc.

Savoir représenter (gestes).

Recherche de l'objectivité.

Améliorer la tenue.

Compréhension du message.

Etre capable d'observer des choses minuscules.

Associer la parole au geste.

Intonation juste.

Développer la mémoire.

Etre capable de capter l'attention de ses camarades.

Parler assez fort pour être compris.

Développer l'esprit de concision.

Devenir habile à diriger une conversation à partir d'un sujet précis.

S'exprimer avec des gestes ordonnés.

Parler assez fort en fonction de la pause de la voix.

Adapter l'intensité de la voix selon qu'il s'adresse à une personne ou à un groupe.

Montrer une physionomie expressive quand il parle

SAVOIR - PARLER

4. Maîtrise

AUTRES (A) (suite)

S'exprimer par l'intermédiaire d'un autre.

Se sentir à l'aise où il s'exprime.

Présentation de soi.

Présentation des autres.

Remercier, s'excuser, saluer, savoir, féliciter.

Regarder la personne à qui il s'adresse.

Parler de ses activités.

Exploiter une gravure selon sa fantaisie.

Présenter un spectable.

Développer chez les enfants des habiletés en expression orale comme: parler assez fort pour être compris, parler avec expression.

Amener les enfants les plus timides à prendre la parole et à participer au spectacle.

A demeurer dans le sujet.

Une articulation juste.

Une voix agréable, bien posée et mesurée quant au volume.

Une utilisation appropriée des mouvements et des intonations vocales pour renforcer le contenu du message exprimé.

Un rythme d'élocution bien contrôlé.

Liaison.

Parler assez fort pour être entendu.

Etre capable de se présenter.

Permettre à l'enfant l'emploi d'un langage correct.

Permettre à l'enfant d'acquérir l'habitude de s'exprimer au moment opportun, d'une voix naturelle, avec aisance et spontanéité.

Permettre à l'enfant d'exprimer sa pensée d'une manière cohérente.

4. Maîtrise

AUTRES (A) (suite)

Développer l'intérêt et l'habileté de l'enfant à communiquer ses pensées et ses sentiments par le mouvement, le geste, la parole.

A demeurer dans le sujet.

Développer chez les enfants des habiletés en expression orale comme: parler assez fort pour être compris, parler avec expression.

Amener les enfants les plus timides à prendre la parole et à participer au spectacle.

Parler assez fort pour être compris.

Regarder celui à qui il parle.

Rendre les élèves capables d'employer un débit normal.

Identifier les différentes parties de son corps.

Reconnaître la latéralité sur soi et sur autrui.

Parler assez fort pour être entendu.

Regarder son interlocuteur.

Varier l'intensité de la voix selon les situations et faire les gestes qui conviennent.

SAVOIR - ECOUTER

1. Prise de conscience

Discrimination auditive (DA)

Amener l'enfant à prendre conscience des sons, des bruits, des voix, de sa voix: intensité, tonalité, timbre, rythme et durée.

Reconnaître les différents bruits.

VOCABULAIRE (V)

Exécuter une consigne qui fait appel au vocabulaire actif de l'enfant.

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Retenir les incidents marquants d'un court récit.

Dire s'il a entendu une phrase interrogative.

Rendre les élèves capables de raconter dans l'ordre ce qu'ils ont vu et entendu.

L'enfant apprend à écouter la communication de l'autre et apprend à saisir le sens global du message reçu.

AUTRES (A)

Improviser une situation d'écoute en se servant d'un document sonore.

Découvrir le monde sonore qui nous entoure.

Développer l'intériorisation d'un message entendu.

Observer l'intonation des mots.

Observer la force de la voix.

Discerner les détails importants, amusants, intéressants.

Observation auditive.

Se rallier au choix majoritaire.

Avoir une ouverture d'esprit, d'être curieux, d'être présent à l'autre, d'avoir le souci de l'autre.

L'élève doit être en mesure de "constater", d'accepter ce qu'il est.

Faire prendre conscience de ce qui entoure une conversation (position confortable pour l'écoute).

SAVOIR - ECOUTER

1. Prise de conscience

AUTRES (A) (Suite)

Faire prendre conscience à l'enfant des bruits inutiles qu'il fait: ce qui nuit à une bonne écoute.

Amener les enfants à préparer la situation d'écoute en élaborant un canevas d'écoute sous forme de questions.

Amener l'enfant à s'intéresser à la personne qui parle et à développer des habitudes d'attention.

L'enfant développe des attitudes d'écoute: - désirer intervenir, - laisser les autres s'exprimer, - tenir compte des idées des autres, - pouvoir et savoir écouter, regarder, - être intéressé à l'autre et à son message.

Rendre l'enfant capable d'accueillir l'auteur avec sympathie.

Développer l'observation.

Développer l'esprit d'observation.

SAVOIR - ECOUTER

2. Capacité d'appliquer

DISCRIMINATION AUDITIVE (DA)

VOCABULAIRE (V)

Expliquer les jeux de mots (message publicitaire).

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Exécuter au moins 3 consignes consécutives.

Ecouter avec un but particulier (consigne).

Arriver à saisir la consigne dès la première écoute.

Exécuter un ordre simple.

Exécuter fidèlement une consigne.

Comprendre le contenu d'un message à 2 éléments et l'exécuter.

Rendre l'élève capable d'exécuter fidèlement une consigne qui fait appel à son vocabulaire actif.

Comprendre une consigne et l'exécuter.

AUTRES (A)

Donner suite à ce qui vient d'être entendu (explication d'un jeu par un élève).

Suivre exactement les instructions données.

3. Correction

DISCRIMINATION AUDITIVE (DA)

Correction des voyelles.

Correction des consonnes.

Liaisons fautives.

Diphtongaison.

VOCABULAIRE (V)

En discernant les impropriétés de termes.

En reconnaissant la présence d'anglicismes.

STRUCTURE DE PENSEE (S)

En signalant une construction boiteuse.

AUTRES (A)

4. Maîtrise

DISCRIMINATION AUDITIVE (DA)

Reproduire des sons et identifier les sons familiers.

Développer la discrimination auditive.

Discriminer les sons voisins: ch/j, m/n, t/d, b/p, k/g, s/p, s/z, é/è, b/v, f/v.

Bien distinguer les sons semblables.

Percevoir des sons différents sans présentation systématique.

Bien saisir la position d'un son déterminé à l'avance.

Bien différencier les sons afin d'acquérir un meilleur orthographe.

Développer l'acuité auditive.

Reconnaître et identifier un bruit familier.

REconnaître un bruit ou un son dans un ensemble sonore.

Distinguer clairement les phonèmes du langage oral.

Reconnaître et apprécier: - les répétitions enphoniques; - les mots à assonance comique; - la rime, le rythme.

Rendre l'enfant capable de prendre conscience des bruits et des sons qui l'entourent.

Discrimination des sons et acuité auditive.

Identifier les effets sonores.

Distinction de bruits, de sons, de rythmes.

Différencier les 36 phonèmes.

Discriminer les sons voisins.

Discriminer les sons fautifs.

Identifier la position d'un bruit, d'un mot ou d'un phonème dans une séquence.

Identifier ce qui vient avant et après dans une série de phonème de faits.

Faire de l'épellation phonétique

Identifier la position de chaque son dans un mot.

Identifier la position d'un bruit, d'un mot ou d'un son dans une séquence.

SAVOIR - ECOUTER

4. Maîtrise

DISCRIMINATION AUDITIVE (DA)

L'étudiant sera capable de: - reconnaître et identifier un bruit familier, - reconnaître un bruit ou un phonème dans un ensemble sonore, - distinguer clairement les phonèmes du langage oral.

Découverte du son et de mots (10) avec le même son.

Discriminer différents bruits, sons et rythmes

VOCABULAIRE (V)

Utiliser correctement un vocabulaire spatio-temporal.

La définition: commutation, définition, évaluation, auto-correction, déduction.

Trouver le sens d'un mot dans un contexte.

Sensibiliser l'enfant à la fonction grammaticale des mots.

Amener l'enfant à prendre conscience de l'utilité de l'écoute comme moyen d'information.

Reconnaître les parentés sémantiques telles que: - les synonymes, - les antonymes, - les catégories spatiales, - les catégories temporelles, - les catégories mathématiques.

En relevant une information remarquée, un oubli significatif.

En expliquant le sens d'un mot d'après son contexte.

Par la chanson, connaissance du vocabulaire de son schéma corporel.

Acquérir une terminologie exacte.

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Reformuler le message entendu.

Reformuler une communication: message, texte.

Reconnaître la forme d'une communication ou d'une phrase interrogative, exclamative, affirmative, négative.

La reconstitution: concentration, identification, classification, reformulation, communication.

Favoriser l'écoute qui permettra de raconter une histoire entendue et de la mimer afin d'en prouver la compréhension.

SAVOIR - ECOUTER

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Rendre les élèves capables de répondre à des questions sur un récit qui vient d'être lu.

Reproduire le rythme d'une phrase.

Répéter un message complexe (3 ou 4 éléments).

Développer l'interprétation.

Développer la compréhension des idées.

Classifier les phrases selon les types: - déclaratif - interrogatif, - déclaratif - négatif, - déclaratif - affirmatif.

Reconstituer l'ordre chronologique des évènements.

Habiliter l'enfant à décoder un message enregistré.

Reproduire textuellement un court texte.

Répondre à des questions sur le texte.

Faire des comparaisons ou applications dans un autre contexte.

Etablie des catégories à la suite d'une audition.

Faire des déductions et tirer des conclusions.

Percevoir les sentiments, les émotions et les causes de ces sentiments à la suite d'un texte entendu.

Poser des questions concernant le sujet exposé pour obtenir plus de renseignements.

Trouver les idées essentielles et secondaires d'un texte.

Entendre et saisir la pensée d'autrui.

Raconter dans ses mots une histoire entendue.

Répondre à une question simple.

Entendre et saisir la pensée d'autrui exprimée oralement.

Transmettre intégralement au moyen de l'enregistrement un message d'autrui.

Saisir le contenu et la forme d'un message.

Respecter l'ordre de déroulement de la communication entendue.

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Donner l'essentiel de la communication.

Résumer sans inventer.

Amener l'enfant à comprendre dans les histoires les contes, les poèmes; - l'intrigue - les personnages, - le climat.

Amener les enfants à maîtriser les marques du code écrit.

Compréhension d'un conte sur disque.

L'enfant formulera, répondra à des questions de types suivants: - critique, - jugement, - causalité, - affectivité.

Le récepteur doit arriver à bien saisir en répondant par le geste ou la parole à une situation.

En indiquant le raisonnement logique ou le déroulement chronologique suivi par "l'émetteur".

Développer la capacité d'entendre et de saisir la pensée d'autrui exprimée sur ruban sonore.

Juger le contenu et la forme du message sur bande sonore.

Résumer quelques phrases ou un paragraphe.

Répéter les éléments importants d'un récit.

Trouver les personnages principaux et secondaires.

Respecter l'ordre chronologique d'un récit.

Chercher les éléments d'une histoire à partir d'un thème, placer ces éléments en ordre, créer un ensemble structuré (histoire).

Mieux saisir la pensée et les sentiments des autres.

Dégager l'essentiel des impressions ressenties.

Reproduire une séquence de bruits, de mots ou de sons en respectant l'ordre des éléments.

Comprendre la pensée et les sentiments des autres.

Recevoir et transmettre un message de personnes ou de media d'information.

Respecter l'ordre dans lequel se déroulent des faits.

Ecouter et reproduire les sons de la langue.

4. Maîtrise

AUTRES (A)

Développer l'attention auditive chez l'enfant.

Améliorer la retention d'un message sonore.

Distinguer les sentiments des personnages.

Retenir le nom des différents personnages.

Développer la mémoire perceptive.

Le rendre capable de s'exprimer par des gestes appropriés.

Développer l'attention et la concentration de l'élève.

Comprendre le gestuel d'une communication.

Développer la capacité d'attention et d'écoute d'un message.

Assurer une qualité d'écoute.

Amener l'enfant à savoir écouter une personne qui lui parle.

Langage figuré.

Se situer dans le temps.

Saisir à la première écoute.

Entendre et saisir la pensée d'autrui exprimée oralement.

Amener les enfants à percevoir exactement et rapidement les éléments suivants:
- forme, - grandeur, - orientation, - ressemblance, - différence, - suite (rythme), - discrimination, - rapidité d'exécution, - autres...

Former la mémoire auditive.

Développer l'esprit synthèse.

Réaliser par l'image, le résumé.

Provoquer la concentration visuelle et auditive par une motivation forte.

Développer l'attention.

Développer la capacité d'écoute.

Le ton.

Rendre les enfants capable d'une écoute visuelle.

SAVOIR - ECOUTER

4. Maîtrise

AUTRES (A) (suite)

Rendre l'enfant capable de découvrir les sentiments exprimés par l'interlocuteur.

Savoir écouter dans un groupe et attendre son tour pour parler.

Permettre aux autres de s'exprimer.

SAVOIR - ECOUTER

5. Evaluation

DISCRIMINATION AUDITIVE (DA)

Déceler les sons spécifiques d'un instrument.

VOCABULAIRE (V)

L'étudiant devra être capable de: trouver différents sens à un mot selon différents contextes.

En corrigeant ces lacunes de langage une fois devenu émetteur.

Trouver le sens d'un mot nouveau à l'aide du contexte.

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Raconter dans ses mots un texte lu.

Distinguer l'information utile de celle qui ne l'est pas.

Mettre en ordre les éléments d'un message oral.

Etre capable de trouver des renseignements précis.

Découvrir dans une phrase donnée la signification d'un mot à l'aide du contexte verbal.

Rendre l'enfant capable de prendre des notes durant une discussion, en vue d'intervenir après l'audition d'un exposé, ou de porter un jugement critique.

Pouvoir porter une critique sur un message.

Rendre l'enfant capable de juger du contenu et de la forme d'un message.

Etre capable de structurer sa pensée autour d'une idée directrice.

Etre capable de juger le contenu d'un message.

Trouver les éléments principaux d'une courte communication ou d'un texte.

Trouver les éléments principaux d'une communication: 3 idées secondaires.

Répondre à une question simple.

Apprendre à juger le contenu et la forme d'un message.

Apprendre à détecter les erreurs de langage.

5. Evaluation

AUTRES (A)

Respecter l'idée de l'autre au sein d'une équipe, céder la parole, écouter l'autre, participer.

Trouver la signification d'après le contexte.

Découvrir le sentiment et la cause du sentiment de la personne qui parle par son intonation et sa mimique.

Tenir compte des opinions des autres.

Comprendre le sens d'une intervention par l'intonation.

Rendre l'enfant capable d'interpréter le ton, la vitesse du débit et la tenue du locuteur en vue de porter un jugement sur la présentation du message ou de la communication.

Critiquer la spécificité d'un médium.

Critique d'un message oral.

Démanteler un message oral.

Formuler des critiques.

Porter un jugement.

Apprendre à saisir la pensée d'autrui.

Permettre à l'enfant d'entendre et de saisir la pensée d'autrui exprimée oralement.

Etre capable de s'auto-critiquer.

Développer l'esprit critique.

Etre capable de s'écouter (magnétophone, magnétoscope) et de se critiquer.

SAVOIR - ECOUTER

6. Enrichissement

DISCRIMINATION AUDITIVE (DA)

VOCABULAIRE (V)

STRUCTURE DE PENSEE (S)

AUTRES (A)

Ecouter pour comprendre et interpréter.

Ecouter pour évaluer.

Ecouter pour apprendre et réaliser.

Ecouter pour échanger.

Rendre l'enfant capable d'utiliser des moyens concrets: un geste, une image, l'exploitation d'un appareil AV, afin de rendre plus clair, plus intéressant son exposé.

Profiter d'activités naturelles pour enrichir son vocabulaire.

Enrichissement de la langue enfantine à partir de ses propres activités.

7. Création

DISCRIMINATION AUDITIVE (DA)

VOCABULAIRE (V)

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Créer spontanément une solution nouvelle et originale devant une situation.
Inventer une communication semblable à celle entendue.

AUTRES (A)

Favoriser l'écoute qui permettra de raconter une histoire entendue et de la mimer afin d'en prouver la compréhension.

Favoriser la création.

L'inférence: organisation, manipulation.

La création: symbolisation, invention.

SAVOIR - ECRIRE

1. Prise de conscience

GRAPHEME (G)

Reconnaissance et emploi d'une syllabe.

VOCABULAIRE (V)

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Décrire un animal, une personne ou une chose.

AUTRES (A)

Développer la situation dans le temps.

Développer l'organisation spatiale de l'enfant.

Apprendre à organiser, planifier l'activité.

Apprendre à observer et à prendre note des éléments essentiels à la conception du document.

SAVOIR - ECRIRE

2. Capacité d'appliquer

GRAPHEME (G)

Reproduire exactement des formes ou un texte proposé.

VOCABULAIRE (V)

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Transposition du thème d'une chanson qui parle d'une saison dans un couplet utilisant une autre saison.

AUTRES (A)

SAVOIR - ECRIRE

3. Correction

GRAPHEME (G)

VOCABULAIRE (V)

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Corriger son expression.

Enrichir et corriger progressivement son langage.

AUTRES (A)

SAVOIR - ECRIRE

4. Maîtrise

GRAPHEME (G)

Connaissance de l'orthographe des instruments de musique présentés.

L'étudiant approfondira les éléments grammaticaux.

Respectera la ponctuation.

Réussir à composer des contes tout en respectant certaines notions grammaticales telles que:
a) le nom (sous tous ses aspects)
b) l'adjectif qualificatif et de couleur, l'attribut
c) les verbes: aller-envoyer-paraître-croître-crier-haïr-prendre-tenir/accords
d) participes passés
e) formes du verbe
f) prépositions
g) locutions verbiales.

Faire l'accord du nom, de l'adjectif qualificatif et du verbe avec son sujet.

Faciliter l'apprentissage de l'accord du verbe avec des sujets sans apprendre les règles de grammaire.

Que l'enfant sache faire les accords corrects.

Améliorer l'orthographe.

Orthographier correctement les mots utilisés.*

Que l'enfant maîtrise la ponctuation à l'écrit.

Que l'enfant emploie correctement la majuscule, le point, la virgule, le point d'exclamation, le point d'interrogation.

Utiliser adéquatement la ponctuation lors d'un dialogue.

Que l'enfant maîtrise ses terminaisons de verbes.

Que l'enfant maîtrise les accords sujet/verbe.

Que l'enfant maîtrise les accords déterminants/adjectifs/noms.

Que l'enfant fasse les accords en maîtrisant le genre et le nombre.

SAVOIR - ECRIRE

4. Maîtrise

GRAPHEME (G) (suite)

Rendre les élèves capables d'orthographier les mots d'un certain vocabulaire déjà étudié.

Apprendre à l'élève à laisser un espace régulier entre les mots d'une phrase.

Rendre l'élève capable de bien former les lettres enseignées.

Que l'enfant soit capable d'écrire des mots simples.

VOCABULAIRE (V)

Que l'enfant emploie des termes justes et préci-.

Que l'enfant emploie naturellement les homonymes, les synonymes, les antonymes.

Améliorer la compréhension des mots du texte.

Enrichir le vocabulaire par l'addition de synonymes, de qualificatifs.

Ecrire correctement les verbes employés.

Utiliser les termes précis.*

Que l'enfant emploie le terme précis pour désigner les choses courantes.

Développer un vocabulaire spécifique au thème choisi.

Amener l'enfant à utiliser naturellement un mot, une expression, une phrase.

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Développer la capacité de se servir du symbole de l'écriture.

Développer la logique du récit.

Rédiger les questions.

Préparer un questionnaire à faire lors d'une interview.

Apprendre à formuler ses idées de façon claire et précise: vocabulaire - structure de phrases.

SAVOIR - ECRIRE

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Apprendre à communiquer de façon originale et attrayante.

Habiliter l'enfant à construire un scénario.

Rendre l'enfant capable de communiquer le fruit de sa recherche par écrit.

Etre capable de formuler une demande par écrit.

Etre capable de questionner sur ce à quoi ils s'intéressent.

Respecter un ordre chronologique.

Etre capable de raconter dans un ordre chronologique ce qu'il a vu et entendu.*

Etre capable de formuler des phrases interrogatives, négatives, affirmatives.*

Amener les enfants à s'exprimer naturellement dans une lettre en invitant une personne du spectacle de la fête.

Apprendre à rédiger une lettre.

Acquérir une bonne structure de la phrase.

Rendre son texte vivant par l'utilisation du temps présent et de mots riches de sens.

Développer le plaisir de s'exprimer et de communiquer par écrit.

L'enfant reconnaîtra, construira une proposition principale et sa subordonnée dans des situations d'analyse spatiale.

L'enfant construira, transformera des phrases avec le vocabulaire acquis dans des situations grammaticales: graphèmes-phonèmes
fém.-plur.
part. passé seul et avec "être"
verbes du 1er groupe
temps: prés.-passé-futur simple.

Rendre l'enfant capable de rédiger un document de recherche en vue d'une utilisation ultérieure en respectant les critères suivants: structure de phrase et orthographe.

Rédiger une lettre et adresser une enveloppe.

Raconter un fait selon l'ordre chronologique.

SAVOIR - ECRIRE

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Rédaction de phrases complètes.

Employer un style direct pour faire parler des personnages.

Bien utiliser la ponctuation.

Rédiger clairement un message.

Composer correctement des phrases interrogatives.

Varier la tournure des phrases.

Structurer en paragraphe une idée directrice.

Amener les enfants à identifier les différentes formes de réalisations écrites.

Entendre et saisir la pensée des autres membres de l'équipe, exprimée oralement.

Etre capable de formuler des phrases complètes (simples).

Que l'histoire racontée soit logique, cohérente.

Que l'enfant maîtrise le dialogue.

Développer chez l'écolier le plaisir de s'exprimer et de communiquer par écrit.

Assurer la clarté et la correction de son expression.

Répondre aux questions.

Que l'enfant compose une phrase pour en arriver au paragraphe.

Que l'enfant compose une phrase complète et bien structurée.

Etre capable de rédiger le déroulement chronologique d'une série d'événements.

Etre capable de présenter le rapport (écrit) d'une enquête, d'une recherche.

Etre capable de maîtriser les formes interrogatives, négatives, affirmatives, exclamatives.

SAVOIR - ECRIRE

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Développer la succession logique des événements.

Apprendre à rédiger une lettre.*

Apprendre à adresser un envoi.

Varier par écrit les trous de phrases.

L'enfant apprend à communiquer avec d'autres; il apprend à transmettre son message.

L'enfant apprend à formuler des hypothèses et à respecter l'ordre de succession des événements.

Développer le plaisir de s'exprimer et de communiquer par écrit.

Rendre les élèves capables de raconter dans l'ordre ce qu'ils veulent écrire.

Apprendre à communiquer par écrit.*

Rendre les élèves capables de juger le contenu et la forme d'un récit.

Enrichir et corriger progressivement son langage.

Amener l'enfant à utiliser naturellement un mot, une expression, une phrase.

Assurer la clarté de son expression.

Donner aux élèves une occasion personnelle de s'exprimer par écrit.

Que l'enfant soit capable de composer une courte phrase à partir d'un mot.

AUTRES (A)

Amener l'enfant à observer les règles essentielles de la mise en page.

Faciliter l'apprentissage de l'expression écrite.

Planifier un travail d'équipe.

SAVOIR - ECRIRE

4. Maîtrise

AUTRES (A) (suite)

Etablir une relation entre une action et un thème musical.

Développer chez l'écolier le plaisir de s'exprimer et de communiquer par écrit.

Assurer la synthèse d'un texte.

Développer la mémoire.

Savoir rédiger une page titre.

Savoir les règles à suivre pour la mise en page du document.

Mise en page et écriture soignée.

Que l'enfant se serve de sa mémoire visuelle pour écrire.

SAVOIR - ECRIRE

5. Evaluation

GRAPHEME (G)

VOCABULAIRE (V)

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Juger la forme d'un message.

Apprendre à choisir les moments caractéristiques d'une action.

AUTRES (A)

Etre capable d'expliquer les traits d'humour suggérés par les images.

Critiquer une oeuvre littéraire.

Prendre des notes pour garder l'essentiel de la communication.

SAVOIR - ECRIRE

6. Enrichissement

GRAPHEME (G)

Enrichir l'orthographe par des mots trouvés.

VOCABULAIRE (V)

Que l'enfant enrichisse sa phrase en employant des termes justes et précis.

Enrichir la phrase simple par des qualificatifs.

L'élève rendra son texte vivant par l'utilisation du temps présent et de mots riches de sens.

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Etre capable d'employer un pronom correct pour éviter des répétitions.

AUTRES (A)

Habiliter l'élève à faire des croquis.

Favoriser l'expression écrite.

Résumer un conte par un dessin et y joindre une phrase ou un court texte.

SAVOIR - ECRIRE

7. Création

GRAPHEME (G)

VOCABULAIRE (V)

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Etre capable d'enchaîner une histoire, un récit.

Improviser à la suite d'une lecture, d'un récit.

Imaginer un récit, une aventure, d'après une image.

L'enfant rédigera un scénario (longueur, mode, situations) à l'aide du vocabulaire acquis et tenant compte de la syntaxe.

Etre capable d'enchaîner une histoire, un récit.*

Improviser à la suite d'un récit.

Invention d'un conte à partir d'une musique descriptive.

Composer une histoire fictive et inventer le dénouement à partir de ...
Exécuter une recherche simple, en présenter les résultats de façon originale.

Composer un texte en respectant certaines contraintes.

Composer une phrase avec prouesses.

Composer un message à un,deux ou trois éléments.

Afin de rendre l'élève capable de communiquer ce qu'il vit, on lui donnera l'occasion de composer un poème, un chant sur un air connu, ou de rédiger un bulletin de nouvelles.

Réussir à composer des contes tout en respectant certaines notions grammaticales telles que:
a) le nom (sous tous ses aspects)
b) l'adjectif qualificatif et de couleur, l'attribut
c) les verbes: aller-envoyer-paraître-croître-crier-haïr-prendre-tenir/accords
d) participes passés
e) formes du verbe
f) prépositions
g) locutions verbiales

SAVOIR - ECHINE

7. Création

AUTRES (A)

Cultiver l'imagination et la sensibilité.

Illustrer ses idées sur bandes dessinées à partir de l'action des principaux personnages.

SAVOIR - LIRE

1. Prise de conscience

MORPHOLOGIE (M)

VOCABULAIRE (V)

STRUCTURE DE PENSEE (S)

L'enfant reconnaîtra les diverses situations d'un texte: idées clefs, idées secondaires espace-temps-personnage, actions.

AUTRES (A)

Repérer l'ordre dans lequel des objets ont été présentés.

Reconnaître les formes et les couleurs.

Réagir affectivement à un texte lu.

Découverte consciente du monde qui l'entoure.

Initiation au fonctionnement de la bibliothèque.

Initiation à la recherche en bibliothèque.

Initiation au système de classification d'une bibliothèque.

Savoir consulter la table des matières et l'index d'un volume.

Interpréter correctement un plan de recherche.

Comprendre une fiche sur l'essentiel d'un texte.

Comprendre une référence.

Lire une bibliographie.

SAVOIR - LIRE

2. Capacité d'appliquer

MORPHOLOGIE (M)

VOCABULAIRE (V)

STRUCTURE DE PENSEE (S)

AUTRES (A)

Amener les enfants à retracer les pauses dans une phrase.

SAVOIR - LIRE

3. Correction

MORPHOLOGIE (M)

VOCABULAIRE (V)

STRUCTURE DE PENSEE (S)

AUTRES (A)

SAVOIR - LIRE

4. Maîtrise

MORPHOLOGIE (M)

Articulation ferme et claire.

En utilisant des techniques A-V simples, l'enfant devra améliorer sa capacité: de percevoir les symboles graphiques et leur signification.

Observer et mémoriser les particularités de l'orthographe conventionnel .

Rendre l'enfant capable de trouver une liaison et de l'appliquer soit dans une phrase ou dans un texte.

Rendre l'enfant capable de placer des mots par ordre alphabétique.

Formation des lettres.

Orthographier correctement les mots de son langage courant.

Donner l'intonation qui correspond au sens de ses expressions.

Articuler clairement et fermement tous les sons.

Respecter les liaisons et la ponctuation.

Identifier: voyelles, consonnes, syllabes directes, syllabes inversées, consonnes doubles, groupes combinés, voyelles nasales, ou, eu, oi...

Habituer l'enfant à une lecture expressive (intonation).

Lire oralement et d'une façon expressive.

Lire oralement un texte à contenu quelconque.

Rendre les élèves capables d'orthographier certains mots de vocabulaire.

Lire les mots selon leurs syllabes orales.

Connaissance et compréhension de la formation des mots avec préfixes, suffixes, de même famille, les diminutifs etc...

Rendre les élèves capables d'orthographier certains mots de vocabulaire.

Respecter les liaisons les plus courantes.

Savoir bien écrire, orthographier correctement et mettre en page une rédaction, un texte libre.

SAVOIR - LIRE

4. Maîtrise

MORPHOLOGIE (M) (suite)

Que l'enfant puisse reconnaître des mots cachés par syllabes dans des bulles.

Que l'enfant découvre des mots commençant par un même son.

Que l'enfant replace les lettres qui forment un mot (anagramme).

Que l'enfant découvre un petit mot contenu dans un plus grand.

VOCABULAIRE (V)

Comprendre la signification des mots dans un texte.

Saisir le sens des mots selon le contexte.

Identifier des mots nouveaux, des expressions nouvelles.

Trouver la définition des mots qui convient au texte.

Reconnaître des canadianismes.

Rendre l'enfant capable de lire avec aisance des mots déjà vus.

Que l'enfant découvre un mot parmi une série.

Que l'enfant retrouve un mot dans une suite parallèle.

Que l'enfant trouve des synonymes et des antonymes.

Que l'enfant soit capable de compléter un texte où il manque des mots.

Que l'enfant lise quelques mots.

Que l'enfant place une série de mots selon l'ordre alphabétique.

Que l'enfant retransmette le plus grand nombre de mots qu'il a lus.

STRUCTURE DE PENSEE (S)

En utilisant des techniques A-V simples, l'enfant devra améliorer sa capacité:
de décoder plus aisément, de percevoir les symboles graphiques et leur signification, de comprendre le message écrit, de communiquer le compte rendu d'une lecture personnelle.

SAVOIR - LIRE

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Habituer l'enfant à une lecture expressive (intonation).

Rendre l'enfant capable d'exprimer sa pensée dans un court exposé, le lire à ses copains (intonation).

Lire oralement et d'une façon expressive.

Exprimer sa pensée d'une façon claire et correcte par écrit.

Savoir bien écrire, orthographier correctement et mettre en page une rédaction, un texte libre.

De vérifier ses hypothèses p/r à un texte, de les rectifier si nécessaire, de comprendre le tout et de pouvoir s'en servir.

Comprendre les informations lues.

Trouver d'une façon précise les informations cherchées.

Trouver l'idée principale d'un court paragraphe.

Trouver un titre à un paragraphe après lecture.

Appliquer les notions de sémantique à l'intérieur d'un texte long.

Reconnaître le dialogue (style direct).

Identifier les styles: poésie, science-fiction, aventure, actualité, publicité, propagande.

Maîtriser la méthode S.Q. 3R.

Résumer par écrit dans ses mots un texte lu.

Situer les personnes (les êtres) dans l'espace et dans le temps.

Lire silencieusement une phrase ou un court texte et répondre oralement aux questions du maître ou d'un compagnon.

Raconter oralement dans ses mots un texte lu.

SAVOIR - LIRE

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Prendre conscience du sens de la phrase par le jeu de la substitution des groupes fonctionnels.

Développer la compréhension d'un petit texte de 3 ou 4 phrases.

Analyser la suite des lettres dans les mots.

Développer la compréhension du message écrit.

Amener l'enfant à décoder facilement.

Savoir lire le message à travers le symbole.

Amener l'enfant à lire et à comprendre une forme interrogative.

Favoriser par le projecteur opaque la reconnaissance rapide des phrases, des groupes fonctionnels et des mots.

Rendre l'enfant capable de classifier certains sons et de substituer certains mots ou groupes de mots dans un texte.

Saisir le sens d'un message à travers un système de signes.

Rendre l'enfant capable de transmettre un message par une lecture expressive.

Rendre l'enfant capable de lire de façon expressive.

Rendre expressif un texte.*

L'enfant parle de ses lectures.

Rendre l'enfant capable de maîtriser le mécanisme de la lecture et de comprendre ce qu'il lit.

Développer l'exactitude et la rapidité dans la lecture.

Permettre à l'enfant d'augmenter la qualité de sa lecture tant en vitesse qu'en compréhension.

Lire avec intonation.

Lui apprendre à exprimer ce qu'il a compris.

SAVOIR - LIRE

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Trouver une information précise dans un texte.

Lors de l'analyse d'un livre adapté à son niveau, tenir compte des points suivants:
- trouver les personnages
- leur rôle
- leur caractère
- la cause des événements
- les idées principales
- trouver le nom de l'auteur et la collection.

Vérification par titulaire et parents des habiletés de décodage et de compréhension en lecture.

Améliorer la lecture expressive.

Lire couramment.

Disposer selon l'ordre logique la suite des événements.

Etre capable de résumer par écrit ce qu'il a visualisé, observé.

Structuration de ses phrases.

Etre capable de retenir un certain nombre d'idées principales et de détails.

Rendre une lecture avec expression.

Comprendre le texte lu.

Habituer à comprendre le contenu des textes.

Amener l'enfant à une lecture expressive.

Rendre l'enfant capable de décoder correctement.

Prendre conscience du sens de la phrase par le jeu de la substitution des groupes fonctionnels.

Rendre l'élève capable de:
distinguer les formes de phrases
lire ces phrases avec attention.

Améliorer l'expression en lecture.

SAVOIR - LIRE

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Résumer en ses propres mots un texte lu.

Comprendre le texte lu et répondre à des questions sur le texte.

Lire un texte avec expression.

Respirer au bon moment.

Avoir une intonation naturelle, l'accent tonique.

Juger le contenu et la forme d'un message.

Rendre l'élève capable de comprendre un texte et d'en faire la lecture expressive.

Lire de façon expressive, accent tonique.*

Se faire une idée générale du texte, de son sujet, de son message général.

Mesurer la compréhension du conte.

Rendre l'élève capable de poser des questions.

Amener les enfants à maîtriser les marques du code écrit.

Amener les enfants à découper les groupes rythmiques dans des phrases simples et complexes.

Rendre l'enfant capable de suivre un déroulement chronologique précis.

Etre capable de découvrir les critères précis (lieu-personnage-événement) d'un film ou d'un récit donné.

Placer les éléments d'une communication dans l'ordre chronologique.

Disposer dans l'ordre chronologique une série de dessins ou diapositives racontant une histoire fantastique.

Rendre l'enfant capable de communiquer avec l'auteur.

Rendre l'enfant capable de communiquer ce qu'il a lu.

SAVOIR - LIRE

4. Maîtrise

STRUCTURE DE PENSEE (S) (suite)

Que l'enfant soit capable de résumer un texte dans ses propres mots.

Que l'enfant lise une phrase courte en enchaînant les groupes fonctionnels.

Que l'enfant lise une suite horizontale ou verticale en un temps donné.

AUTRES (A)

Que l'enfant lise parfaitement.

Que l'enfant se serve de sa mémoire visuelle pour écrire des mots.

Que l'enfant améliore sa mémoire.

Que l'enfant lise un texte qui se déroule de plus en plus vite.

Que l'enfant soit capable de lire l'histoire sous un film fixe.

Que l'enfant fasse les pauses aux points.

Que l'enfant fasse les pauses aux virgules, aux points-virgules et aux points.

Que l'enfant donne l'intonation qui convient à la phrase interrogative.

Que l'enfant donne l'intonation qui convient à la phrase exclamative.

Que l'enfant fasse les pauses qui conviennent en lisant un texte non ponctué.

Développer ses perceptions visuelles, spatiales et auditives.

Développer ses perceptions visuelles et spatiales.*

Acquérir des habiletés de recherche.

Lire plus rapidement et plus couramment.

Donner le goût de lire rapidement avec aisance.

Donner le goût de la recherche.

SAVOIR - LIRE

4. Maîtrise

AUTRES (A) (suite)

Rendre l'enfant capable de retrouver un mot dans le dictionnaire.

Rendre l'enfant capable de retrouver un thème dans un index.

Mesurer la compréhension et le débit de lecture.

Compréhension d'un texte par la lecture silencieuse.

Extérioriser le message compris.

La lecture individuelle permet à l'élève de prendre conscience de ses fautes d'intonation de rythme, de liaison.

Analyser et synthétiser.

Amener l'enfant à lire un texte de 25 lignes en faisant les pauses aux endroits approprié

Amener l'enfant à lire un texte de 25 lignes en employant l'intonation appropriée.

Faire les pauses nécessaires.

Avoir le sens du rythme.

Maîtriser la voix.

Acquérir une certaine rapidité:
après la 4e approximativement 138 mots/min.
après la 5e approximativement 158 mots/min.
après la 6e approximativement 173 mots/min.
(lecture silencieuse avec 70% de compréhension)

Respecter la ponctuation.

Développer les perceptions visuelles.

Avoir le sens du rythme.

Avoir un rythme et une intonation naturels.

Quitter un texte des [illegible].

Saisir les différences et les ressemblances.

SAVOIR - LIRE

4. Maîtrise

AUTRES (A) (suite)

Permettre à l'enfant d'apprendre à lire en suivant son rythme.

Permettre à l'enfant d'acquérir tous les mécanismes d'une étape d'apprentissage de la lecture avant de passer à une autre.

Amener les enfants de 11 ans à lire 300 mots à la minute en lecture silencieuse.

Amener un enfant de 11 ans à lire 300 mots à la minute et à comprendre ce qui a été lu.

Augmenter la vitesse de perception en lecture.

Acquérir une vitesse convenable dans sa lecture silencieuse et comprendre ce qu'il lit.

Lecture à un rythme naturel.*

Respiration selon la ponctuation.

Augmenter la vitesse de perception en lecture.

SAVOIR - LIRE

5. Evaluation

MORPHOLOGIE (G)

VOCABULAIRE (V)

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Comprendre la pensée et les sentiments des autres dans différentes sortes de textes: laboratoire SRA, manuels, journaux, affiches, circulaires, etc...

Trouver la cause explicite d'un effet, la cause étant exprimée dans le texte.

Trouver la cause explicite d'un effet produit, la cause n'étant pas exprimée.

Trouver le sujet d'une lecture parmi un groupe de deux ou trois réponses suggérées.

Trouver le sujet d'une lecture sans élément d'une réponse suggérée.

Permettre à l'étudiant d'évaluer sa lecture et d'apporter les correctifs nécessaires à une lecture intelligente et intelligible.

Exprimer son opinion sur un texte lu.

AUTRES (A)

L'enfant développe une attitute critique face au livre lu.

L'enfant développe une attitude de respect face à un "livre".

Nommer les personnages; circonscrire leur rôle; décrire leur catactère; énumérer la cause des événements.

Distinguer le réel du fictif.

De s'auto-évaluer.

De développer son sens critique.

Rendre l'enfant conscient de ses difficultés en lecture pour qu'il s'auto-corrige.

Amener l'enfant à s'auto-évaluer.

Donner à l'enfant l'envie de lire.

L'aider à devenir un bon lecteur: lui apprendre à choisir.

SAVOIR - LIRE

6. Enrichissement

MORPHOLOGIE (M)

VOCABULAIRE (V)

Que l'enfant trouve le sens d'un mot à partir de différents contextes.

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Rendre l'enfant capable de mettre à profit ses lectures.

Apporter de nouvelles connaissances par la lecture de symboles.

AUTRES (A)

Développer le goût de la lecture: aimer lire.

Acquérir l'habitude, le goût et le plaisir de la lecture.

Interprétation du texte en relation avec les sentiments qu'on a voulu exprimer.

Acquérir le goût de se renseigner davantage par la lecture.

Multiplier les occasions de lire.

Etablir la relation entre l'image et les mots.

En utilisant des techniques AV simples, l'enfant devra améliorer sa capacité: d'associer l'image au mot; de visualiser des mots.

Lui apprendre à préciser, à élargir ses intérêts.

L'enfant lit des livres sur des sujets variés qui éveillent sa curiosité.

L'enfant choisit des livres variés tels que: romans, contes, bandes dessinées...

Que l'enfant soit capable de donner plus de détails dans son dessin.

SAVOIR - LIRE

7. Création

MORPHOLOGIE (M)

VOCABULAIRE (V)

STRUCTURE DE PENSEE (S)

Employer oralement les mots nouveaux dans des phrases de sa composition.

Imaginer la conclusion logique d'une courte histoire.

AUTRES (A)

Rendre l'enfant capable d'écrire avec aisance et se représenter mentalement la réalité représentée par un mot.

Se représenter mentalement la réalité représentée par un mot.

Que l'enfant dessine le mot lu.

Que l'enfant dessine la phrase lue.

Que l'enfant soit capable de mimer le texte qu'il a lu.

ANNEXE "D"

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

Que l'enfant améliore son savoir écrire par le biais du savoir lire.

Que l'enfant comprenne le sens de la lecture.

Que l'enfant en vienne à une lecture courante.

Que l'enfant améliore sa vitesse en lecture.

Que l'enfant apprenne à lire des mots.

Que l'enfant maîtrise la ponctuation à la lecture.

Donner l'habitude et le goût de lire.

Donner l'habitude et le goût de lire.*

Voir à l'acquisition des mécanismes fondamentaux de la lecture.

Permettre à l'enfant une meilleure connaissance de sa langue maternelle.

Améliorer et enrichir le savoir parler de l'enfant à partir de mises en situation naturelles de communication où le langage courant de l'enfant sera employé, exploité, évalué et corrigé.

Stimuler l'intérêt en initiant l'enfant à un nouveau moyen de communication.

Développer la capacité d'expression en élargissant le champ de possibilités de se "faire valoir" de l'enfant.

Faire progresser dans l'autonomie, en faisant avec l'enfant l'apprentissage de l'auto-évaluation et de l'auto-correction.

Augmenter la motivation de l'enfant face à la langue orale et écrite en présentant ses travaux par le truchement de l'audio-visuel.

Créer chez l'enfant le besoin de s'améliorer en lui donnant fréquemment l'occasion de s'auto-évaluer au niveau de l'expression verbale (parole-son) et non-verbale (attitude-image).

Améliorer et enrichir la communication orale de l'enfant de 6 à 12 ans.

Rendre l'enfant capable d'améliorer sa langue familière en le plaçant dans des situations d'expression et de communication orale.

Développer le goût de communiquer aux autres le résultat de ses recherches.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT (suite)

Placer l'enfant dans des situations où s'affine sa perception visuelle et auditive et le rendre habile à découvrir sons, mots, phrases, sens de phrases, etc...

Développer chez l'enfant son esprit de créativité et d'improvisation.

Susciter la communication, les échanges.

Cultiver l'imagination et la sensibilité de l'enfant.

Créer des situations de communication pour que l'enfant ait quelque chose à dire.

Faire en sorte que ces situations soient suffisamment motivantes pour qu'il veuille le dire.

Motiver les enfants à présenter et commenter sous forme de conférence leurs travaux de recherche.

Placer l'enfant dans une situation telle qu'il pourra auto-critiquer son expression orale par l'analyse de sa tenue, son regard, ses gestes, la vitesse de son débit et la tonalité de sa voix.

Encourager l'initiative de l'enfant dans l'intégration des 4 savoirs.

L'enfant doit être capable de prendre conscience de son rôle dans l'équilibre dynamique de son milieu naturel et social.

Placer l'enfant dans des situations naturelles de communication de façon que s'affirme et s'améliore sa propre expression (parler-écrire).

Permettre à l'enfant de devenir autonome et auto-discipliné dans l'écrit et dans l'oral.

Développer la personnalité de l'enfant en lui offrant une gamme de possibilités et d'activités diversifiées, lui permettant ainsi d'aller puiser l'information au moment voulu et d'en communiquer les résultats de façon originale.

Placer l'enfant dans l'alternative de choisir à l'intérieur d'un éventail de moyens, celui (ou ceux) qui lui permettra de résoudre ses problèmes avec efficacité.

Augmenter la puissance créatrice de l'enfant par l'intermédiaire d'un matériel très varié accessible et malléable.

Cultiver l'imagination et la sensibilité.*

Susciter la communication et les échanges.*

Susciter la communication et les échanges.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT (suite)

Développer chez l'enfant le plaisir de s'exprimer.

Rendre possible sous toutes ses formes l'expression personnelle de l'élève.

Susciter chez l'enfant l'éveil de son milieu immédiat et sur la région où habite l'enfant.

Apprendre à l'enfant à connaître son milieu en participant à la vie de la collectivité, en observant, en communiquant, en parlant, en écrivant, en transmettant les connaissances recueillies devant un auditoire.

Développer l'esprit de recherche.*

Placer l'enfant du 1er cycle dans des situations naturelles de communication afin d'améliorer son savoir parler. Fournissons par un décor ambiant, l'occasion de provoquer la communication verbale.

Augmenter et développer sa perception de l'expression de ceux qui entrent en contact avec lui en le plaçant dans des situations naturelles pour le faire.

Placer l'enfant dans une variété de nouveaux modes de communication.

Faire en sorte que le français enseigné à l'enfant ou vécu par l'enfant s'appuie sur des techniques AV rapides d'exécution afin d'éviter que la complexité de la réalisation ne dilue le dynamisme.

Permettre que l'enfant s'engage dans des activités de manipulation et d'organisation mais en prenant soin que le cadre général lui soit fourni.

Améliorer le savoir parler des 6, 7, 8 ans.

Améliorer le savoir écouter des 6, 7, 8 ans.

Améliorer et développer le savoir écrire des 6, 7, 8 ans.

Améliorer le savoir lire des 6, 7, 8 ans.

Placer l'enfant dans des situations naturelles d'expression.

Favoriser la créativité par un intérêt plus avancé.

Développer l'attention, donc éducation plus fine des sens.

Créer chez l'enfant des habitudes d'auto-critique et d'auto-correction.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT (suite)

Considérer la classe comme un milieu naturel où la communication s'établit d'élèves à maître et tout particulièrement d'élèves à élèves.

Développer le sens critique chez l'enfant.*

Concrétiser une réalité saisonnière pour en favoriser une meilleure connaissance en l'intégrant à l'apprentissage de la langue maternelle.

Développer chez l'enfant le goût de s'exprimer correctement et avec aisance.*

Créer chez l'enfant le besoin de s'améliorer en lui donnant fréquemment l'occasion de s'auto-évaluer.

Donner à l'apprentissage du savoir parler la place de choix qui lui revient.

Motiver l'enfant à utiliser une diction et une intonation correcte.

Susciter la communication et les échanges.

Placer l'enfant dans des situations naturelles de communication de façon que s'affirme et s'améliore sa propre expression.*

Placer l'enfant dans des situations naturelles de communication afin de le rendre capable d'utiliser une langue familière correcte.

En saisissant toutes les situations de langage qui surgissent naturellement de la vie même de la classe.

Faire verbaliser le plus possible tous les enfants: en créant un climat de libre échange, un climat d'accueil et d'ouverture à tout ce que l'enfant a le goût de communiquer.

Motiver l'enfant à s'exprimer correctement à l'oral.

Faire verbaliser le plus possible l'enfant.

Développer chez l'enfant du 1er cycle de l'élémentaire des habiletés d'expression et de communication.

Développer l'esprit d'observation et l'esprit critique.

Enrichir la personnalité de chaque écolier en favorisant le développement de sa capacité de création.

Développer chez l'enfant le goût de s'exprimer correctement et de communiquer oralement.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT (suite)

Centrer l'activité créatrice et les apprentissages de l'enfant en intégrant les 4 savoirs de la langue maternelle autour d'un thème relatif à son milieu environnant (ferme-vêtements-saisons).

Cristalliser l'intérêt et la motivation de la clientèle de 4 classes de notre école, soit une de 2e - 3e - 4e années.

Permettre la valorisation de ces enfants par la production d'un diaporama et d'une émission (magnétoscopie).

Communiquer les expériences d'apprentissage en milieu scolaire et périscolaire.

Développer la créativité, la spontanéité, l'initiative et le goût de la recherche dans une politique du "bon langage".

Faire vivre à l'enfant des situations qui lui permettront de se situer, de s'adapter à des situations réelles de la vie courante.

Permettre une auto-critique des enfants dans l'apprenttisage et l'amélioration de leur langue maternelle.

Donner le goût et l'habitude de la lecture.

Stimuler à la lecture.

Augmenter la motivation de l'enfant face à la langue écrite en présentant ses travaux par le truchement de l'audio-visuel.

Rendre l'enfant conscient du fonctionnement de la langue dans des situations naturelles de communication.

Sensibiliser l'enfant au mode de communication qu'il aperçoit fréquemment et l'amener à préparer un diaporama.

Développer chez l'écolier le goût de s'exprimer et de communiquer par écrit.

Assurer de meilleures performances écrites.

Favoriser des situations où l'on habilite l'enfant de 6-12 ans à utiliser l'audio-visuel comme moyen d'apprentissage de sa langue maternelle.

Développer chez l'enfant la technique de repérer de la documentation sur un thème donné ou choisi par lui dans des manuels ou livres à teneur scientifique (encyclopédie-livres de sciences-revues...).

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT (suite)

Meilleur apprentissage par l'observation, en mettant l'enfant en situation d'écoute pour qu'il fasse profit des expériences réalisées par les autres équipes.

Favoriser le développement de sa capacité de réflexion et de création.

Le rendre capable de participer à la vie de la collectivité à laquelle il appartient.

Enrichir la personnalité de chaque élève.

Favoriser le développement de sa capacité de réflexion et de création.*

Rendre chaque écolier capable de participer à la vie de la collectivité.

Rendre l'enfant conscient de l'utilité de l'écoute comme moyen d'information:
- pour comprendre - pour interpréter - pour évaluer - pour apprendre - pour réaliser - pour échanger - pour résumer - pour interroger - pour critiquer.

Que l'enfant découvre le nouveau mode de communication qu'est la photographie.

Que la photographie soit l'occasion de partir des centres d'intérêt de l'enfant, de ses expériences personnelles.

Intégrer les quatre fonctions linguistiques (écouter-lire-écrire-parler) tout en tenant compte des objectifs sensori-moteurs, affectifs et cognitifs.

Viser à une libération spontanée de son pouvoir d'expression par le développement d'attitudes, d'aptitudes, d'habitudes.

Exploiter les moyens de diffusion afin d'atteindre le français international.

Amener l'enfant à déterminer les objectifs et de préciser les moyens pour atteindre ces objectifs.

Permettre à l'enfant de suggérer des hypothèses de solution à ses problèmes ou à des problèmes donnés.

Créer un climat de bien-être et de détente afin que l'enfant puisse mieux s'émerveiller.

Augmenter la puissance créatrice du s'éduquant en lui permettant l'expérience.

Exploiter des techniques nouvelles, renforcir l'utilisation des moyens techniques en place.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT (suite)

Encourager et valoriser chaque enfant dans au moins une habileté.

Présenter une variété de mises en situations par l'exploitation de centres d'intérêts réels.

Susciter chez l'enfant le goût de bien s'exprimer et lui faciliter la communication et l'expression orale.

Permettre à l'enfant de s'instruire lui-même ou de collaborer plus activement à son apprentissage.

Développer chez l'enfant un esprit critique et une capacité de choix face à la profusion d'images qui l'inondent.

Amener l'enfant à pouvoir critiquer, corriger et évaluer son langage et celui de ses compagnons.

Classe plus vivante en partant du milieu de l'enfant, afin de permettre à l'enfant de profiter davantage des visites effectuées, par un retour en classe.

Donner à l'enfant la possibilité de saisir certains points qui lui ont échappé lors de la visite.

Moyen de compléter les connaissances acquises par des recherches à la bibliothèque.

Initier l'enfant aux techniques de recherche.

Rendre les maîtres de l'école capables, au 30 septembre 75, d'identifier les objectifs spécifiques des 4 savoirs du français au 2e cycle de l'élémentaire (surtout le français oral).

Rendre les enseignants de l'école capables de faire les liens entre chacun des 4 savoirs du français.

Que les maîtres connaissent et exploitent les possibilités pédagogiques des moyens techniques d'enseignement en particulier dans l'enseignement du français.

Que l'école fournisse aux maîtres tous les moyens pédagogiques et techniques nécessaires à l'enseignement du français.

Amener l'enfant à prendre conscience du message qu'il émet et à l'améliorer en vue d'aider le récepteur à mieux comprendre le message.

Mettre les techniques audio-visuelles au service de l'enseignement du français oral.

Mettre à la disposition de l'enfant l'équipement audio-visuel.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT (suite)

Amener l'enfant à s'auto-critiquer sur le plan visuel, sur le plan auditif.

Amener l'enfant à manipuler le magnétophone pour s'enregistrer, s'écouter.

Motiver l'enfant vers l'utilisation des techniques audio-visuelles.

Créer des situations de langage où l'enfant sera amené à intégrer l'utilisation de l'équipement audio-visuel.

Provoquer la créativité des enfants par les techniques audio-visuelles.

Créer des automatismes d'auto-critique et de correction avant la présentation d'un message oral.

Favoriser le travail d'équipe et individuel.

Permettre à l'enfant d'intégrer des notions académiques par l'image visuelle.

Permettre à l'étudiant de développer et soutenir son intérêt grâce à l'image visuelle.

Favoriser une auto-évaluation des travaux présentés.

Permettre à l'étudiant d'évaluer son comportement, ses réactions, à l'intérieur d'une activité pédagogique.

Permettre à l'étudiant d'intégrer individuellement une notion académique à l'aide de ruban magnétoscopique.

Permettre à l'étudiant de visionner des documents pédagogiques créés en fonction des besoins du milieu.

Permettre à l'étudiant de présenter une expérience sonore intégrée à une activité pédagogique.

Permettre à l'étudiant d'analyser la forme et le contenu d'un message de son environnement social.

Développer par l'image visuelle le potentiel créatif de l'étudiant.

Développer la pensée productrice de l'étudiant.

Développer la logique à l'aide de bandes dessinées, de films 8mm

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT (suite)

Développer l'étude du milieu sociologique à l'aide de diapositives, de films 8mm, etc.

Favoriser une auto-évaluation des travaux présentés.

Permettre à l'étudiant d'évaluer la qualité de son comportement à l'intérieur de son équipe.

Permettre à l'équipe de professeurs de produire des documents pédagogiques créés en fonction des besoins du milieu.

Sensibiliser l'enfant à l'importance de l'écoute en le plaçant dans des situations naturelles de communication de façon que se développe et s'aiguise sa perception de l'expression.

Développer chez l'enfant l'attention, la discrimination et la mémoire auditive.

Développer chez l'enfant l'habileté à écouter dans différentes situations et pour différents buts.

Sensibiliser l'enfant à l'importance de l'écoute.

Etendre et préciser le vocabulaire compris de l'enfant.

Développer la compréhension de l'enfant en l'aidant à organiser le vocabulaire acquis.

Découvrir à l'écoute des personnages, des animaux, des objets dont on parle.

Placer l'enfant dans des situations où il sera appelé à exprimer sa pensée et ses sentiments clairement et correctement.

Fournir à l'enfant les possibilités de comprendre la pensée et les sentiments des autres.

Faciliter l'apprentissage et la rétention.

Se rapprocher de la réalité objective.

Favoriser le développement de sa capacité de réflexion et de création.

Participer à la vie de la collectivité.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT (suite)

Partager les joies, les peines, les difficultés.

Placer l'enfant dans un ensemble de situations afin que chacun puisse y trouver l'alimentation qui lui convient. Souvent la motivation est influencée par la variété des situations.

Amener l'enfant à déterminer le sujet du travail qu'il veut faire, à choisir l'une ou l'autre des situations de communication.

L'autonomie de l'enfant.

L'auto-apprentissage.

L'auto-évaluation.

La créativité.

Placer l'élève dans des situations de communication réelles diversifiées qui ont un sens pour lui.

Rendre l'élève participant à toutes les étapes de sa démarche d'apprentissage en français: a) choix de la situation;
b) buts;
c) élaboration;
d) réalisation;
e) évaluation.

Permettre que la production des élèves soit communiquée à d'autres: écoles-classes-élèves.

Donner à l'enfant des moyens d'auto-correction de son langage.

Rendre le milieu présent à l'école pour que l'apprentissage de la langue se greffe sur des réalités significatives à l'enfant.

Permettre à l'étudiant de présenter sa production écrite et illustrée à tout un groupe en même temps.

Développer l'harmonie de la langue, l'esthétique du langage, la diction.

ANNEXE "E"

EXEMPLES DE DEMARCHES PEDAGOGIQUES

TITRES DE PROJETS PRESENTES

Exemple I (R-4, P-7)

(1er et 2e cycle)

OBJECTIF GENERAL: intéresser l'enfant à composer et à améliorer son expression écrite.

Objectifs spécifiques:
1. que l'enfant emploie naturellement les homonymes, les synonymes, les antonymes
2. que l'enfant enrichisse sa phrase en employant des termes justes et précis.

Exemples d'application	Stratégies	Evaluation
A partir d'un mot, l'enfant trouve les différentes façons d'écrire ce mot et les place dans des phrases. Dans une phrase donnée, l'élève remplace le mot souligné par un synonyme ou un antonyme. Avec un mot, l'élève en trouve d'autres (mots de la même famille). A partir d'une phrase simple l'enfant commence par enrichir le sujet, puis le verbe et le complément. Ex.: L'enfant étudie sa leçon. L'enfant studieux étudie sa leçon. L'enfant studieux étudie parfaitement sa leçon. L'enfant studieux étudie parfaitement sa leçon de français. A partir d'une amorce intéressante donnée par le professeur, les enfants composent un court texte bien structuré.	Lire à l'enfant de beaux textes bien structurés où des mots riches et variés sont utilisés. Projeter au rétroprojecteur un texte court mais bien structuré pour donner le goût aux enfants d'en composer. Faire une discussion avec les élèves à partir de textes d'élèves projetés à l'écran; dire pourquoi on trouve le texte intéressant et quelles améliorations on suggérerait.	Donner des phrases en dictée et d'après le sens, l'enfant écrit le mot correctement. A la suite de quelques exercices, chaque enfant évalue son progrès et note les éléments à améliorer (ex.: orthographe, mots précis, etc...) Le groupe et le professeur donnent une appréciation du texte de l'enfant à partir de certains critères qu'ils se sont fixés: - originalité - orthographe - phrases bien structurées - ponctuation correcte - suite logique - propreté - intérêt soutenu

OBJECTIF GENERAL: Que l'enfant améliore son savoir écrire par le biais du savoir lire.

Objectifs spécifiques:

1. Que l'enfant lise parfaitement.
2. Que l'enfant se serve de sa mémoire visuelle pour écrire des mots.
3. Que l'enfant puisse reconnaître des mots cachés par syllabes dans des bulles.
4. Que l'enfant retrouve un mot dans une suite parallèle.

Exemples d'application	Stratégies	Evaluation
L'enfant lit une suite de mots qui sont par la suite cachés; il doit les transcrire sans faute. Jeux du photographe. Découverte du mot secret. Au moyen de bulles, préparer un travail qui contient des syllabes pour former des mots. A l'aide de la définition, faire retrouver les mots contenus dans les bulles. L'enfant retrouve un mot dans une suite parallèle: un mot est placé en marge, sur deux lignes parallèles on écrit des mots semblables et des mots identiques. Ex.: mouche douche, couche, touche mouche, louche, souche Montage audio-visuel dont le texte est composé à partir d'un article de revue ou d'une courte histoire tirée d'un livre de bibliothèque.	Le professeur écrit une suite de mots sur acétate et les enfants les écrivent de mémoire sur une feuille. Procéder sous forme de jeu où c'est tantôt le professeur, tantôt l'élève, tantôt un groupe qui font les bulles qui seront projetées à la classe. Exercices à la fois sur le plan horizontal (feuille) et vertical (rétroprojecteur). Epellation pour les enfants qui ont de la difficulté. Jeu "Le family des mots" pour fixer certaines graphies. Jeu de bingo à partir des mots que l'enfant connaît. Augmenter les périodes de lecture silencieuse en classe et favoriser la lecture à la maison.	Présenter des mots semblables pour voir si l'enfant a compris. Le groupe vérifie si le mot trouvé est dans le dictionnaire. Le professeur prépare un test de contrôle avec des bulles pour vérifier si tous les enfants ont bien compris. L'enfant fait une lecture à haute voix du mot qu'il a trouvé. L'enfant donne la signification du mot qu'il vient de former.

Exemple 2 (R-3, P-56)

OBJECTIFS TERMINAUX (1er et 2e cycle)

- Permettre à l'enfant de devenir autonome et auto-discipliné dans l'écrit et dans l'oral.

- Développer la personnalité de l'enfant en lui offrant une gamme de possibilité et d'activité diversifiées, lui permettant ainsi d'aller puiser l'information au moment voulu et d'en communiquer les résultats de façon originale.

- Placer l'enfant dans l'alternative de choisir à l'intérieur d'un éventail de moyens, celui (ou ceux) qui lui permettra de résoudre ses problèmes avec efficacité.

- Augmenter la puissance créatrice de l'enfant par l'intermédiaire d'un matériel très varié accessible et malléable.

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES

- Prononcer correctement et distinctement les différentes voyelles: ($\tilde{\varepsilon}$, $\tilde{a}$, $\tilde{\text{c}}$, $\tilde{\text{œ}}$, ϕ, u, $w\tilde{\varepsilon}$)

  et consonnes (p, b, d, t, ph, f, ʃ, ʀ)

- Définir les mots entendus ou lus; les utiliser dans des phrases personnelles.

- Classifier les phrases selon les types: - déclaratif - interrogatif
  - déclaratif - négatif
  - déclaratif - affirmatif

- Varier oralement et par écrit les tours de phrases.

- Nommer les personnages; circonscrire leur rôle; décrire leur caractère; énumérer la cause des évènements.

- Reconstituer l'ordre chronologique des évènements.

- Illustrer ses idées sur bandes dessinées à partir de l'action des principaux personnages.

- Composer une histoire fictive et inventer le dénouement à partir de ...

- Exécuter une recherche simple; en présenter les résultats de façon originale.

- Développer son sens critique et une plus grande autonomie.

OBJ. INTERMEDIAIRES	DEMARCHE PEDAGOGIQUE	MATERIEL
Classifier les phrases selon les types suivants: - déclaratif - interrogatif - " " - négatif - " " - affirmatif	- Enregistrement de phrases prises sur le vif. - Audition de ses phrases (en équipe). - Chaque équipe, fait un premier classement, par la suite, il y a échange pour permettre aux équipes une vérification du classement. - Pour ce même travail, on peut partir d'interviews faits par eux (équipe ou individuel). - Notation visuelle, tactile, oriculaire, olfactive. - Reconnaissance des types de phrases. Travail oral, écrit ... sur acétates. - Recherche dans différents volumes de bibliothèque pour arriver à établir une grille contenant les trois catégories. - Le travail terminé, les élèves s'expriment soit oralement ou par écrit, sous forme de discussion ou dialogue (équipe ou individuel) afin de maîtriser adéquatement la phrase interrogative, négative et affirmative.	Cassettes Acétates Rouleaux d'acétate Cartes magnétiques (écouteurs)

OBJ. INTERMEDIAIRES	DEMARCHE PEDAGOGIQUE	MATERIEL
	- Pour une application plus concrète, les élèves dessinent leurs phrases à l'aide de la page qui parle, des acétates ou de rouleaux d'acétates, ensuite, ils s'enregistrent, s'écoutent et se corrigent s'il y a lieu (équipe).	Bandes dessinées Acétates, rouleaux d'acétate Cartes magnétiques
	(Magnétophone, rétro-projecteur, lecteurs de cartes, page qui parle)	

Exemple 3 (B-6, F-24)

HYPOTHESE 1 - (1er et 2e cycle)

Par son cadre de vie: milieu familial, milieu scolaire, milieu social, l'enfant est incité à utiliser une langue souvent imparfaite.
Rôle de l'école: enseignement correctif de la langue.

2.3 Exemples d'application
Objectif: a- reconnaître et identifier un bruit familier

MOYENS EMPLOYES

- bruit de porte ouverte - fermée
- chute d'un crayon
- papier froissé
- taille-crayon
- pupitre fermé

etc.

2.3 - 1

MOYENS A DEVELOPPER

avec magnétophone, cueillette de bruits plus riches et plus subtils.

- avion en vol
- eau qui coule du robinet
- téléphone
- tonnerre
- bébé en pleurs
- sirène d'un bateau
- marteau - pneumatique
- vent
- tic-tac de l'horloge
- cris d'animaux
- instruments de musique

Cet appareil permet une meilleure écoute, celle-ci n'étant pas soutenue par le visuel possible.

Il économise du temps et assure une meilleure qualité de l'enseignement, etc...

b - reconnaître un bruit ou un phonème dans un ensemble sonore

- Le phonème "i" dans une liste de mots
- Le mot "dehors" à l'intérieur d'une histoire
- Etc...

2.3 - 2 - Un groupe rythmique dans une phrase musicale (électrophone ou magnétophone)

- Reconnaître certains personnages selon un code musical propre à chacun - (électrophone)
- Etc...

c - distinguer clairement les phonèmes du langage oral

- Trouver la place d'un phonème choisi dans une liste de 3-4-5 mots.
- Etc...

2.3 - 3 - Opérer une distinction entre les différentes façons de prononcer un même mot: anana - ananz.

Cet exercice réalisé à l'aide du magnétophone apporte un son clair, net et précis sans confusion possible lors des répétitions et de la correction.

- Etc...

d - se situer dans le temps et respecter l'ordre dans lequel se déroulent les faits

- Ordonner chronologiquement les différents personnages - actions d'une histoire.
- Prendre conscience de la durée d'une journée, d'un exercice.

2.3 - 4 - avec l'épiscope: présentation des images du livre d'histoires, la perception visuelle vient renforcer la perception auditive

- avec l'épiscope: présentation par un enfant d'une histoire de sa création en 5 images pendant que les autres l'écoutent
- etc...

2.3 - 5 - même exercice sur bande magnétique préparée par les élèves.

e - Identifier ce qui vient avant et après dans une série de faits

- A partir d'une série de bruits, trouver le premier - celui qui est venu après, le dernier, etc...

2.3 - 6 - Même exercice sur acétate, parmi les mots entendus, repérer un phonème placé en position finale, initiale ou médiane

2.3 - 7 - Réalisation de diapositives illustrant une histoire racontée précédemment.

f - Reproduire une séquence de bruits, de mots ou de phonèmes en respectant l'ordre des éléments
Identifier la position d'un bruit, d'un mot ou d'un phonème dans une séquence

- Répéter dans le même ordre 5 mots entendus.

2.3 - 8 - Même exercice que le précédent préparé sur bande magnétique par les élèves.

- Faire entendre des cris d'animaux et des bruits de la nature; l'enfant les identifie dans l'ordre où il les a entendus.

g - Saisir à la première écoute

- exécuter un ordre donné
- répéter un message
- discriminer les sons entendus pour pouvoir les reproduire ensuite.

2.3 - 10 - A l'aide de deux (2) magnétophones l'enfant enregistre un message en A.P.I. ou autrement et il vérifie l'exactitude de sa transcription orale avec l'enregistrement original.

h - Entendre et saisir la pensée d'autrui exprimée oralement

- dialogue
- exécuter une consigne comportant 2 ou 3 ordres différents; ex.: va au bout du corridor frappe à la dernière porte de gauche - demande le magnétophone
- manifester de l'intérêt dans la façon d'écouter: par approbation ou désapprobation de la tête à l'écoute d'un camarade
- etc...

2.3 - 11 - En équipe, composition d'une courte saynète présentée à la classe sur épiscope après quoi une autre équipe va présenter à la classe ce qui a été vu et entendu d'où discussion, comparaison.

2.3 - 12 - Détecter les différents sentiments exprimés en écoutant une bande magnétique préparée par les enfants.

etc...

Exemple 4 (R-6, P-23)

SAVOIR ECOUTER (2e cycle)

Les objectifs spécifiques:

I- Ecoute sélective: trouver différents sens à un mot selon différents contextes

II- Ecoute d'appréciation: pouvoir porter une critique sur un message

III- Ecoute créatrice: créer spontanément une solution nouvelle et originale devant une situation

IV- Ecoute attentive: provoquer la concentration visuelle et auditive par une motivation forte (un mot, une phrase, un conte captivant, le mime, le film)

V- Ecoute précise: 1. différencier les 36 phonèmes (objectifs spécifique aux S.A.S.)

2. discriminer les sons voisins

3. discriminer les sons fautifs

VI- Ecoute analytique: chercher les éléments d'une histoire à partir d'un thème, placer ces éléments en ordre, créer un ensemble structuré (histoire)

VII- Ecoute synthèse: - former la mémoire auditive

- développer l'esprit synthèse

- réaliser par l'image, le résumé.

CHAPITRE IV

Exemples d'application:

I- visionnement de diapositives avec écoute d'une bande sonore appropriée.

II- 1° - l'écoute d'un disque
- enregistrement d'enfant

2° - création d'un message publicitaire au magnétoscope.

III- visionnement d'un court métrage avec trame sonore.

IV- écoute d'un enregistrement d'une bande sonore (bruits, sons) correspondant au mime par ombre chinoise.

V- 1. écoute d'un enregistrement des 36 phonèmes.

2. écoute d'un enregistrement de sons voisins.

3. écoute d'un enregistrement de sons fautifs.

VI- création d'un photo-roman.

VII- - écoute d'une bande sonore ou d'un disque.

- projection d'acétate.

CHAPITRE V

Stratégies:

I- - visionnement de diapositives
(projecteur à diapositives + carrousel)
- avec écoute d'une bande enregistrée
(magnétophone)
- une diapositive qui illustre une phrase ayant un mot à plusieurs sens
- la bande sonore donne la phrase et énumère plusieurs sens au mot
- les élèves, en équipe discutent des choix donnés et sélectionnent la bonne réponse.
EXEMPLE: "Des enfants sont habitués à se renvoyer la balle quand il s'agit de répondre au professeur".
et ils la disent oralement (réponse).

II- 1° - écoute d'un disque (table tournante)
- écoute d'enregistrement d'un enfant (magnétophone)
- visionnement d'images par épiscope donnant des pistes de compréhension
- discussion critique enregistrée (magnétophone)
- intervention du professeur par une série de questions
- l'enfant dessine ce qu'il a aimé et ce qu'il n'a pas aimé.

2° - au préalable, enregistrement au magnétoscope d'un message publicitaire (magnétoscope)
- présentation de l'émission (télévision)
- discussion enregistrée au magnétophone
- intervention du professeur par des questions
- réalisation d'un message publicitaire oral par les élèves dans un temps très limité, compte tenu de la critique faite pour le message enregistré.

III- - visionnement d'un film (projecteur)
- arrêt de l'histoire
- formation de micro-équipes
- planification de la fin d'histoire

- chacun se choisit un personnage
- tournage (film) maximum de 2 minutes (caméra)
- présentation d'évaluation.

IV- - en équipe de 4
- préparation du mime (choix d'un thème et les accessoires)
- préparation de la bande sonore (magnétophone, table tournate) mixeur
- finalisation du travail en coordonnant le mime avec la bande sonore (lumière de scène)
- présentation au groupe (regarde-mémorise)
- l'enfant raconte oralement ce qu'il a compris de l'histoire par les bruits et le mime.

V- 1. - préparation par le professeur de bande sonore pour chaque phonème du français (magnétophone à cassette)
- écoute collective de chaque bande sonore (écoute seulement)
- écoute et répétition collective de chaque mot
- identification du phonème
- écoute et répétition individuelle (petit magnétophone et écouteur) voir évaluation

2. - préparation par le professeur de bandes sonores pour chaque couple de sons voisins (magnétophone)
- liste des sons voisins ch et f

b et p

m et n

s et f

t et d

s et z

e et E

EXEMPLE: ch et f

couché sous un chêne, il rêvait de partir pour un long voyage.

Couché sous un frêne, il rêvait de partir pour un long voyage.

- écoutes collectives de la bande sonore
- répétition lente par le professeur des 2 phrases (sans magnétophone)
- ensuite répétition collective par les élèves.

3. - préparation de la bande sonore par le professeur de mots contenant un son fautif (magnétophone à bobine ouverte).

EXEMPLE: son (A)
Canada, Rita (prononcer (o) comme dans (robe),
ne pas, ici et là, là-bas.

- écoute collective
- identification mal prononcée (voir évaluation)

VI- - présentation du thème

EXEMPLE: "Découverte d'un objet bizarre".

- le professeur dresse une carte d'exploration avec les élèves
- formation d'équipe de 5
- sélection par les élèves des éléments: lieux
  temps
  personnages
  intrigues
- création de l'histoire parmi les éléments choisis (scénario par bande dessinée)
- élaboration du photo-roman à partir du scénario (appareil photographique) (caméra) et trépied)
- mise en ordre des séquences
- présentation (épiscope) avec musique de fond (tourne-disque)
- description ordonnée par un narrateur des éléments de temps, de lieux, de personnages et d'intrigues.

VII- - écoute d'un conte par la bande sonore ou d'un disque (magnétophone à bobine ouverte, tourne-disque)

- formation d'équipe de 2 à 3 élèves

- résumé oral à l'intérieur de chaque équipe

- réalisation de 1, 2 ou 3 acétates résumant l'histoire

- présentation avec rétro-projecteu

CHAPITRE VI

EVALUATION:

I- a) Critères:

a) bonne observation
b) bonne atmosphère d'écoute
c) capacité de mémoriser
d) capacité de sélectionner

b) Mode d'évaluation:

- point en équipe

c) Refaire un montage du même genre...

II- 1° a) Critères:

a) capacité de critiquer (se faire une opinion)

b) capacité de discuter en groupe

b) Mode d'évaluation:

- réécouter le disque ou la bande sonore originale
- écouter la discussion enregistrée
- présenter une grille afin de juger si la discussion - critique a un rapport avec le message.

2° a) Critères:

- même

b) Mode d'évaluation:

- même

III- a) Critères:

a) capacité d'observer
b) capacité d'imaginer une fin originale et logique
c) capacité d'organisation dans la réalisation

b) Mode d'évaluation:

- Lors de la présentation des films, le professeur et les élèves évaluent d'après la grille suivante:

	excellent	bien	amélioration
originalité			
suite logique			
trame sonore adaptée			
qualité du langage			

IV- a) Critères:

a) capacité d'écouter les bruits
b) capacité d'identifier les bruits

b) Mode d'évaluation:

- questionnaire enregistré, bâti + présenté par l'équipe
- ce questionnaire reprend les bruits ou sons de l'histoire
- pour chacun de ces bruits ou sons, il y a 3 choix de réponses

EXEMPLE: bruit d'une porte entendu pendant le mime
choix de réponse: a) bruit du vent
b) bruit d'un moteur
c) bruit d'une porte

- les enfants identifient par la lettre appropriée

- on attribue un point par bonne réponse pour évaluer l'écoute attentive.

V- 1. a) Critère:

a) capacité de répéter le son exact

b) Mode d'évaluation:

- enregistrement de 10 mots sur magnétophone à cassette avec écouteur
- individuellement les enfants écoutent les 10 mots et répètent
- quand ils se sentent prêts, ils écoutent, répètent en s'enregistrant
- le professeur évalue la qualité du phonème en écoutant la bande sonore

2. a) Critère:

a) capacité de différencier les mots de son voisin

b) Mode d'évaluation:

- après l'écoute et la répétition de chaque couple de sons
- l'élève note les deux mots de couple de sons voisins

3. a) Critère:

a) capacité de différencier les mots de sons fautifs

b) Mode d'évaluation:

- chaque mot prononcé est numéroté pendant l'audition
- l'enfant inscrit le numéro du mot prononcé fautivement

VI- a) Critères:

a) capacité de bâtir une histoire à partir des éléments

b) capacité de comprendre une histoire narrée

b) Mode d'évaluation:

- questionnaire préparé par l'équipe spécifiant les éléments de l'histoire
- les questions se rapportant à ce qui a été dit par le narrateur et à ce qui a été vu.
  EXEMPLE: Nomme les personnages?
  Où sont-ils?
  Que cherchent-ils?
- les spectateurs codent le montage d'après la facilité qu'ils ont eu à comprendre
  pancarte de 1 à 5
  (5) excellent...

VII- a) Critères:

a) capacité d'écouter attentivement
b) capacité de résumer oralement
c) capacité de résumer par le dessin

b) Mode d'évaluation:

- réécouter le conte
- plénière pour trouver l'idée principale
- sélectionner les acétates représentant l'essentiel
- discussion sur le choix de sélections des meilleurs acétates
- tirer une conclusion: qu'est-ce qu'un résumé?

Suggestions pour une évaluation routinière.

Après chaque situation d'écoute présentation de cette fiche: (toujours la même)

	toujours	souvent	parfois	jamais
1° - Est-ce que je m'arrête pour écouter?				
2° - Est-ce que j'écoute ce qu'on dit la première fois?				
3° - Est-ce que je réfléchis en écoutant?				
4° - Est-ce que j'apprends quelque chose en écoutant?				
5° - Quand je n'ai pas compris les directives est-ce que je demande des informations supplémentaires?				

Cocher par un X

Signature: .....

Exemple 5 (4-6, P-23)

SAVOIR-PARLER (2e cycle)

OBJECTIFS SPECIFIQUES:

I- Par l'emploi de la phonétique corrective, amener l'enfant à articuler clairement et fermement tous les sons.

II- Améliorer le vocabulaire familier de l'enfant, par l'emploi de verbes précis et vivants, dans des situations déterminées.

III- Développer chez l'enfant, la structure de la phrase orale simple, complète et logique.

Exemples d'application:

I- Ecoute comparative d'une bande sonore portant sur une liste de mots.

II- Projection d'une séquence de la vie courante de l'enfant.

III- Montage d'un diaporama.

SAVOIR-PARLER

STRATEGIES

I- - Ecoute collective de la bande sonore contenant une liste de mots bien prononcés par opposition à une prononciation incorrecte. La liste de mots porterait sur les sons "a".

EXEMPLES: Canada, ne pas, va là, chocolat, soldat, un cas, passer, garage, page, phrase, lacet...

- En équipe de 3 ou 4, à tour de rôle, ils enregistrent un mot entendu sur la bande sonore préparée.

- Collectivement, on réécoute la première bande sonore en décelant le son "a" prononcé correctement.

- Avec la bande sonore d'une équipe, la classe ecoute chacun des mots prononcés, elle évalue si la prononciation est exacte, sinon l'enfant doit répéter son mot jusqu'à ce qu'il prononce correctement. Sur une bande sonore vierge, chacun des enfants réenregistre son mot bien prononcé. On passe chacun des mots des bandes sonores des équipes. (magnétophone à cassette à bobine ouverte)

II- - A l'aide de l'épiscope, projeter une image d'une situation familière à l'enfant. L'image représente la préparation d'un repas.

- En équipe de 4, les enfants doivent trouver une zone de verbes en relation avec la situation.

- Enumération collective des verbes trouvés par chacune des équipes.

- Ensemble, chaque équipe sélectionne 4 verbes parmi la liste. Ils inscrivent chacun des verbes choisis sur une bande de carton qu'ils affichent.

- Deux équipes travaillent parallèlement pendant que le reste du groupe observe. A tour de rôle, chaque membre d'une équipe mène une action pendant que les membres de l'équipe adverse, après consultation, choisissent le carton correspondant au mime. Ainsi de suite, pour les autres équipes. (épiscope)

III- - Une caméra est donnée pour une équipe de deux.

- Chaque membre de l'équipe prend une photo d'un objet quelconque.

- Un temps est accordé aux équipes pour préparer la conversation entre ces deux objets.

- Le contenu de cet échange doit renfermer des phrases simples, courtes et complètes. La durée doit varier entre 2-4 minutes.

- La conversation constituera la bande sonore accompagnant les photos projetées à l'épiscope.

- Par la suite, chaque équipe présente son diaporama à la classe (caméra + magnétophone à cassette) (diascope).

SAVOIR-PARLER

EVALUATION:

I- a) Critères:

- atmosphère d'écoute appropriée
- écoute attentive
- capacité de distinguer deux mêmes sons prononcés différemment
- mémorisation et répétition adéquate des sons

b) Mode d'évaluation:

- composition orale et individuelle de 3 phrases renfermant le plus possible de mots contenant le son "a".
- enregistrement de ces 3 phrases.

Grille d'évaluation pour le professeur:

	excellent	très bien	passable	à améliorer
Nombre de phrases				
Nombre de mots avec le son "a"				
Prononciation du son "a"				

II- a) Critères:
- observation
- écoute attentive
- prononciation et articulation correctes
- ton de la voix
- suivre les règles du jeu
- nombre de points retenus

b) Mode d'évaluation:
- chaque enfant apporte une photo d'une scène familière
- on divise la classe en 2 équipes
- à l'aide de l'épiscope, une illustration est projetée. Quelques secondes sont laissées aux enfants afin d'observer.

En alternant d'équipe, chacun des membres doit donner un verbe correspondant aux critères on attribue un point. L'équipe gagnante est celle qui a accumulé le plus de points.

- les règles du jeu sont les suivantes: parler à son tour, ne pas répéter deux fois un verbe pour la même photo
- chaque équipe est détentrice de jetons de couleurs différentes
- chaque fois qu'un élève donne une bonne réponse, il dépose un de ses jetons devant lui
- à la fin, le professeur inscrit le nombre de points accumulés pour chaque enfant et il totalise, déterminant ainsi l'équipe gagnante. L'évaluation de l'élève et de l'équipe se fait en même temps

III- 1° a) Critères:

- originalité
- intonation
- durée

b) Mode d'évaluation:

- au fur et à mesure qu'une équipe a présenté son travail, l'évaluation est faite par chaque élève à l'aide de la grille suivante:

nom équipe	1	2	3	4	5
originalité					
intonation					
durée					

Légende: le chiffre correspond au nombre de points accumulés pour chaque critère.

2° a) Critères:

- originalité
- intonation
- durée
- phrases bien construites

b) Mode d'évaluation: "jeu des objets mystères".

- pour ce jeu, aucune photo n'est requise
- en équipe de deux, les enfants préparent une conversation entre deux objets nouveaux
- lors de la présentation orale, le reste du groupe découvre les objets dont il s'agit

- ce jeu permet au professeur d'évaluer les structures de phrases construites par l'enfant.

N.B. Un document d'évaluation "visuel" sera mis sur pied pendant l'expérimentation de chaque stratégie à l'aide de la "Minolta" (document de diapositives).

ANNEXE "F"

COMMENTAIRES GLOBAUX SUR CHAQUE PROJET

1. Les objectifs sont regroupés autour de: 1) savoirs: lire-écouter et 2) savoirs: parler-écrire. Les activités sont réparties sur 2 mois 1/2. L'accent est mis sur les situations naturelles de communication afin d'exploiter les intérêts spontanés de l'enfant.

2. Formulation d'objectifs spécifiques accompagnés de démarches pédagogiques appropriées. Enseignement d'équipe visant l'individualisation de l'apprentissage.

3. Interrelations recherchées entre les objectifs, les stratégies d'apprentissage et les techniques audio-visuelles. Chacune des stratégies se présente selon les étapes: préparation-réalisation-évaluation.

4. Enoncé d'objectifs spécifiques et diversification des activités pour la réalisation d'un même objectif. Un ou deux exemples d'application sont donnés.

5. Les stratégies d'apprentissage sont décrites de façon exhaustive. Les items sujets à l'évaluation sont mentionnés.

6. Mise en parallèle d'objectifs spécifiques et d'activités d'apprentissage. Insistance sur le travail d'équipe.

7. Objectifs généraux énoncés en relation avec l'enseignement du maître non avec l'apprentissage.

8. Projet de magnétoscopie. Un seul savoir (PARLER) comporte l'énoncé d'objectifs spécifiques pour les autres savoirs. Seuls des exemples d'application sont donnés. L'exploitation du milieu (visites extérieures) est visée.

9. Objectifs énoncés en relation avec des activités spécifiques. Des modalités d'évaluation sont prévues selon une procédure particulière consistant en 3 phases - début de l'activité - pendant l'activité - après l'activité.

10. Exploitation de différents types d'écrits tels que: roman, poème, revue, album, encyclopédie, journal, etc. Elaboration par les enfants des points suivants: ce qu'il a lu, ce qu'il a aimé, ce qu'il a ressenti, ce qu'il a appris, ce qu'il a réalisé, ce qu'il nous a suggéré.

11. Une distinction est apportée entre le 1er et le 2e cycle.
Objectifs spécifiques formulés.
Démarche pédagogique précise.
Critères d'évaluation avancés.

12. Administration d'un test de classement préliminaire à l'enseignement à donner. Accent mis sur la correction, le décodage littéral et phonétique, la syllabation, la globalisation, les liaisons. Toutes ces préoccupations sont reflétées dans la démarche, non dans les objectifs.

13. Objectifs avec prolongements possibles. Stratégies diversifiées. Modalités d'évaluation avancées.

14. Assez curieusement, même si ce projet stipule clairement, vouloir mettre l'accent sur la lecture, tous les objectifs et les activités mentionnées se rapportent aux trois autres savoirs, mais aucun à celui préconisé...?

15. Objectifs généraux pertinents.

16. La première partie relate les expériences vécues les années antérieures dans cette école. Les objectifs visés dans le présent projet débutent à la page 26. Deux moyens ou exemples d'application sont élaborés en détails dans la démarche pédagogique, les techniques audio-visuelles ainsi que les critères d'évaluation s'y rattachent. Un nombre considérable de d'autres exemples apparaissent sans développement.

17. Présence d'objectifs spécifiques et d'exemples d'application (3). Stratégies d'utilisation et critères d'évaluation. Projet sérieux.

18. Exploitation de thèmes. Enoncés d'objectifs spécifiques mis en relation avec des exemples d'application, des stratégies d'utilisation et des modalités d'évaluation. Effort sérieux.

19. Le projet consiste à intégrer le magnétoscope portatif à l'apprentissage de la langue maternelle définie par les quatre savoirs: parler, lire, écouter, écrire.

20. Objectifs généraux seulement. En annexe B, on retrouve une description détaillée d'un exemple particulier telle qu'exploitée en classe. La présence de sous-objectifs à caractère plus spécifique de même que la description des démarches pédagogiques prévues démontrent le sérieux de leur projet.

21. Objectifs généraux. Distinction apportée entre "buts" et "objectifs". Suggestions de thèmes supplémentaires. Démarche pédagogique étayée. Critères d'évaluation énumérés.

22. Présentation d'objectifs généraux, spécifiques; d'exemples d'application, de stratégies d'utilisation et prévision pour l'évaluation. Exploitation de thèmes par la magnétoscopie. Aucun objectif spécifique concernant le savoir écouter.

23. Objectifs spécifiques et activités exhaustives. Présence de critères d'évaluation, de stratégies d'apprentissage très bien exploitées. Catégorisation du SAVOIR - ECOUTER en sept formes.

24. Enoncés d'objectifs spécifiques pour le SAVOIR - PARLER et le SAVOIR - ECOUTER. Enumération exhaustive de moyens employés en relation avec les aides audio-visuelles. Document très bien fait.

25. Enumération d'objectifs généraux. Description d'activités en fonction des moyens audio-visuels envisagés.

26. Formulation d'objectifs spécifiques. Les activités envisagées par thème sont centrées sur le milieu et les intérêts particuliers des enfants.

27. Aucun commentaire.

28. Quoique les sous-objectifs soient généraux, les habiletés énumérées par après, et devant découler des premiers, apparaissent plus spécifiques. Les situations d'apprentissage décrites sont exhaustives et intègrent les techniques audio-visuelles.

29. Les objectifs sont généraux et les activités limitées.

30. Utilisation de thèmes. Etapes de réalisation très bien planifiées avec identification des moyens audio-visuels pertinents.

31. Aucun commentaire.

32. Objectifs particuliers exhaustifs. Activités d'apprentissage pertinents suggérées avec du matériel audio-visuel fonctionnel. Ce projet pourrait servir d'exemple-type.

33. Objectifs donnés par supports audio-visuels. Objectifs généraux. Les objectifs spécifiques touchent les SAVOIRS: parler-écouter-lire.

34. Formulation d'objectifs spécifiques. Elaboration d'activités réparties sur deux mois et demi et fondées sur les intérêts spontanés de l'enfant. Activités de découverte.

35. Les objectifs se limitent à des aspects généraux du SAVOIR PARLER et sont en nombre limité. Importance accordée à la présence de pré-requis aux apprentissages (6-8 ans). Description de certaines activités-types.

36. Formulation d'objectifs spécifiques appropriées (SAVOIR PARLER). Description exhaustive des activités avec appareillage pertinent et évaluation appropriées.

37. Accent mis sur l'oral (1er cycle) et sur l'écrit (2e cycle). Au premier cycle une suite d'activités est décrite selon la procédure: présentation, discussion, préparation, réalisation, évaluation, remise en situation; et les objectifs demeurent généraux. Au 2e cycle, les activités énumérées sont plus nombreuses (?) et deux exemples d'application sont donnés. Les objectifs demeurent généraux.

38. Objectifs en vrac par activités. Les activités sont axées sur la possibilité d'utiliser les appareils audio-visuels.

39. Approche très générale.

40. Toute l'approche est basée sur 5 projets (arbres, accueil, abeille, transport, sport) d'une durée respective de deux mois. Des objectifs spécifiques sont poursuivis à l'intérieur de chaque projet.

41. Le projet ne cadre pas avec les autres. Réflexion sur les activités pédagogiques des maîtres concernés. Il s'agit d'un document interne normalement préliminaire à une demande de subvention.

42. Objectifs généraux et spécifiques bien énoncés. Les moyens entrepris en vue de la réalisation des objectifs de même que les exemples d'application sont présentés clairement.

43. Constitution de centres d'intérêt (classes vertes, de neige, carnaval...). Les objectifs mentionnés s'avèrent généraux. On insiste sur les potentialités des media sollicités et peu sur les activités elles-mêmes.

44. Enoncé d'objectifs généraux. Présentation de deux exemples d'application avec leurs objectifs spécifiques. Emphase mis sur l'exploitation de thèmes.

45. Objectifs généraux basés sur les activités.

46. Magnétoscopie: énoncé d'objectifs généraux et énumération simple d'activités d'apprentissage.

47. Après l'énoncé de trois objectifs pédagogiques, le projet se penche sur la description des activités d'apprentissage prévues.

48. Objectifs généraux sur les SAVOIRS PARLER et ECRIRE en quantité infinie. Accent mis sur les moyens d'apprentissage lesquels sont décrits en 3 temps: préparation, réalisation, évaluation.

49. Les objectifs énoncés englobent les 2 savoirs PARLER et ECRIRE. Les exemples d'application s'appuient sur les appareils audio-visuels.

50. Généralité des objectifs spécifiques. Chaque exemple d'application est décomposé en savoirs selon le type d'activité en cause. Des critères d'évaluation sont avancés.

51. Projet de magnétoscopie. Enoncés d'objectifs généraux et d'activités privilégiées: ex.: discussion en table-ronde.

52. Projet-type très bien fait. Les objectifs spécifiques, les moyens d'application et les stratégies d'apprentissage sont très bien développées et judicieusement présentées.

53. Objectifs généraux. Activités centrées autour du rétro-projecteur et du projecteur opaque.

54. Objectifs généraux. Activités centrées autour du rétro-projecteur et du projecteur opaque.

55. Formulation de 4 objectifs spécifiques devant s'intégrer à l'intérieur de 11 activités déterminées. De ce total, 4 ou 5 ont été donnés en détail.

56. Identique au projet 2.

57. Formulation détaillée d'objectifs généraux et spécifiques. Des exemples d'application sont présentés en regard des objectifs mentionnés et mis en relation avec des stratégies d'utilisation et des modalités d'évaluation. Présentation détaillée et claire témoignant d'une sérieuse interrogation préliminaire.

58. Projet de magnétoscopie couvrant les 4 savoirs. Cadre général présenté. Thème suggéré ou choisi par l'élève. Une place importante semble être laissée à la rétroaction afin de déterminer le niveau de compréhension du message émis.

59. Objectifs à caractères généraux axés sur les supports audio-visuels en nombre très limité.

60. Description fondée sur les activités d'apprentissage avec des objectifs particuliers pour chacune.

61. Aucun commentaire.

62. Développement descriptif par niveau avec présence d'objectifs spécifiques, déroulement des activités et des moyens audio-visuels utilisés.

63. Formulation d'objectifs spécifiques mis en relation avec des exemples d'application lesquels sont développés à partir de stratégies d'apprentissage accompagnées de modalités d'évaluation.

64. Accent mis sur les propriétés des appareils audio-visuels en vue d'utilisation spécifique.

65. Description exhaustive des objectifs, des stratégies d'apprentissage et des matériels utilisés. Présence de grilles d'évaluation construites en relation avec les objectifs visés.

66. Emphase mise sur les activités des SAVOIRS PARLER et ECOUTER.

67. Enoncé d'objectifs spécifiques. Enumération d'un nombre impressionnant d'exemples d'application (14). Description des stratégies sous-jacentes à un certain nombre de ces activités.

68. Enumération limitée d'objectifs (5) à caractères généraux. Accent mis sur les modalités d'utilisation des équipements demandés.

69. Etendu aux 4 savoirs. Formulation d'objectifs généraux et particuliers. Description détaillée de 6 activités. Demande d'équipements légers.

70. Exploitation de centres d'intérêt par groupe d'âge au niveau du SAVOIR LIRE. Enumération d'objectifs spécifiques. Description exhaustive des démarches d'apprentissage.

71. Elaboration d'objectifs spécifiques. Description détaillée des moyens d'apprentissage à utiliser par groupe d'âge. Précision et clarté de la démarche entreprise.

72. Présentation d'objectifs distincts, pour le 1er et le 2e cycle. Les objectifs demeurent généraux. Les activités ou situations d'apprentissage sont toutefois décrites en détail de même que la démarche progressivement explicitée à l'intérieur de chacune des situations.

73. Les objectifs spécifiques ne se distinguent guère des objectifs généraux. Les mises en situation sont toutefois bien détaillées et sont ordonnées par groupes d'âge. Un exemple d'application accompagne chaque objectif mentionné de même que des critères d'évaluation à considérer.

74. Le projet se propose d'exploiter des thèmes. Des exemples sont tirés de deux de ces thèmes. Les démarches inhérentes à chaque thème sont explicitées et accompagnées de leurs objectifs particuliers. Lourdeur ressentie au niveau de la démarche.

75. L'accent est mis sur l'appareillage et les aménagements.

76. Présence d'objectifs particuliers sur le SAVOIR PARLER. Exploitation de situations vécues de classes promenades. Etapes prévues de réalisation.

77. Objectifs généraux. Description d'un théâtre de marionnettes. Accent mis sur la projection d'images (acétates, films...).

78. Accent mis sur le SAVOIR PARLER au 1er cycle. Les objectifs généraux débouchent sur des activités d'apprentissage s'inspirant de jeux (jeu de devinettes, de correction, etc.). Les critères et les modalités d'évaluation sont clairement explicités. L'encadrement des étudiants semble adéquat.

79. Elaboration d'objectifs à partir de thèmes ou d'activités spécifiques. Exemples de fonctionnement produits pour chacune des activités. Les modalités d'évaluation sont associées à ces activités.

80. Enoncés d'objectifs généraux seulement. Absence de stratégies particulières d'apprentissage. Aucune modalité d'évaluation prévue.

81. L'imitation dans le nombre d'objectifs poursuivis. Description de quelques activités d'apprentissage dont: l'utilisation de l'image fixe, journal de classe, correspondance, etc. Importance particulière accordée au travail d'équipe afin de pallier à l'insuffisance individuelle. Des grilles d'évaluation sont soumises quatre fois l'an.

82. Distinction apportée entre objectifs théoriques et objectifs pédagogiques, ces derniers se rapportant aux appareils en cause.

83. La procédure suivie dans ce projet ressemble à celle utilisée dans le projet 79, seules les activités thématiques diffèrent.

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Octobre 1976